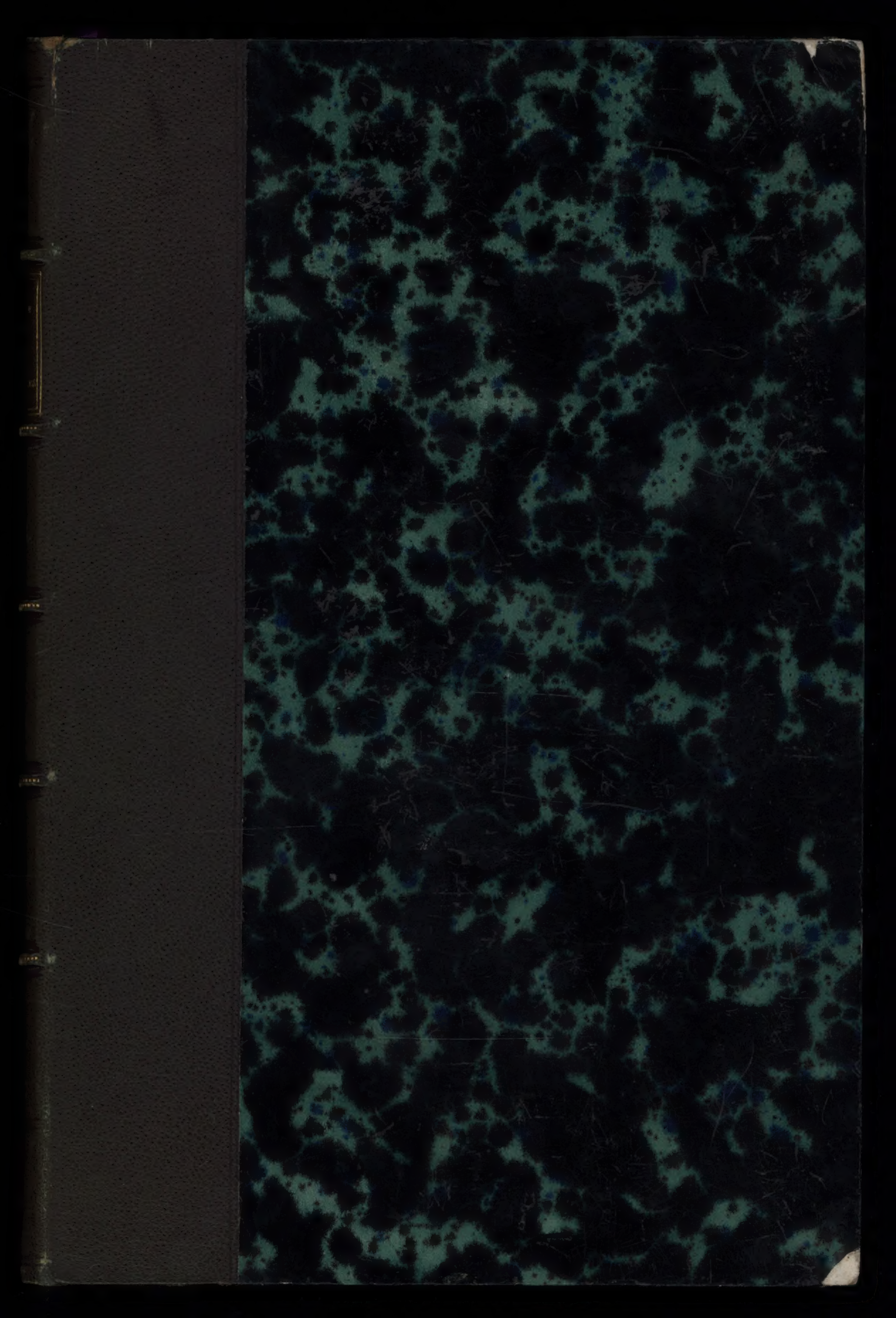



EX LIBRIS A. KÜHNHOLTZ-LORDAT
J. Dupont
Dupont del. & sculp.



ALDE
ROSTER
ESTIENNE
MANSION
ELSEVIER
PLANTIN
ADSUM AMICIS.
DIDOT
FOPPENS
BIBLIOTHÈQUE
L.VEYDT
BODONI
BARBOU
BASKERVILLE

2 items in 1 vol.

$180

Bibliogr.

Peignot

1° Catalogue d'une partie des livres composant la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne au 15ème siècle, 2de édition. Dijon 1841.

2° Bibliothèque choisie des classiques latins Paris 1813.

9655. **Peignot** (Gabr.) Catalogue d'une partie des livres composant la bibliothèque des ducs de Bourgogne au XV[e] siècle, 2[e] édition augm. du catalogue de la bibliothèque des Dominicains, de Dijon, avec détails hist., philolog. et bibliogr. Dijon, 1841, in-8. — Bibliothèque choisie des classiques latins, consid. sous le rapport hist., analytique, bibliographique, etc. par G. Peignot, 1813, 2 ouvr. en un vol. in-8, dem.-rel., mar. vert, doré en tête, non rogné.

Bel exemplaire.

Claudin: Archiv. du Biblioph. Avril 1879.

DE

L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

DES DUCS DE BOURGOGNE.

Cet Ouvrage se trouve aussi :

A STRASBOURG, chez F. LAGIER, lib., rue Mercière.

A PARIS, chez { PELISSONNIER, lib., rue des Math.-S.-Jacq. ; TECHENER, libraire, place du Louvre ; DUMOULIN, libraire, quai des Augustins.

DIJON, IMPRIMERIE DE FRANTIN. 1841.

CATALOGUE

D'UNE PARTIE

DES LIVRES COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE

DES

DUCS DE BOURGOGNE,

AU XV[e] SIÈCLE.

SECONDE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

DU CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES DOMINICAINS DE DIJON, RÉDIGÉ EN 1307,

Avec détails historiques, philologiques et bibliographiques,

PAR G. PEIGNOT, ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE.



A DIJON,

CHEZ VICTOR LAGIER, LIB.-ÉDITEUR, PLACE ST.-ÉTIENNE.

M. DCCC. XLI.

LETTRE PRÉLIMINAIRE.

A M. C.-N. AMANTON. (1)

MONSIEUR,

Je ne suis nullement surpris que votre goût pour les monuments littéraires français antérieurs à l'invention de l'imprimerie, goût très-répandu aujour-

(1) Ne voulant rien changer, dans cette nouvelle édition, au plan adopté dans la première, qui a paru en 1830, nous conservons cette *Lettre préliminaire*, quoique, depuis sa publication, nous ayons eu le malheur de perdre le digne ami auquel elle était adressée. M. Claude-Nicolas Amanton, né près d'Auxonne (Côte-d'Or), le 20 janvier 1760, est mort au château de Meudon le 28 septembre 1835, emportant les regrets sincères de toutes les personnes qui l'ont connu. (VOYEZ notre *Notice sur la vie et*

d'hui, vous fasse vivement désirer la connaissance de quelques pièces assez curieuses récemment découvertes dans le vaste dépôt de nos archives de Bourgogne, et qui m'ont été communiquées avec une extrême obligeance par M. Boudot, conservateur de ce précieux dépôt (1). Je m'empresse, Monsieur, de déférer à votre demande et de vous envoyer non pas ces pièces mêmes, mais un petit travail dont elles m'ont donné l'idée, et qui peut-être ne vous paraîtra pas dénué de quelqu'intérêt. J'en ai puisé les matériaux dans les INVENTOIRES *des joyaulx, vais-*

---

les ouvrages de M.r C.-N. Amanton, insérée dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1836 (partie des belles-lettres), *p.* 124-142. — VOYEZ encore les articles que lui a consacrés le savant bibliographe, M. Quérard, dans sa *France littéraire,* Paris, 1827 et ann. suiv., tom. 1, *p.* 44-46; et dans sa *Littérature française contemporaine,* Paris, 1840 et ann. suiv., tom. 1, *p.* 29-31, deux ouvrages capitaux, et qui, avec le précieux *Manuel* de M. Brunet, dont la quatrième édition doit bientôt paraître, formeront le répertoire bibliographique le plus complet qui puisse exister.)

(1) Depuis la première publication du présent ouvrage, la mort a aussi frappé M. Boudot; il est décédé le 21 janvier 1838. Nous nous faisons un devoir de payer à sa mémoire le tribut de notre reconnaissance. Nous avons le bonheur de retrouver la même obligeance dans son savant et zélé successeur, notre digne ami, M. Maillard de Chambure, secrétaire actuel de l'Académie des sciences de Dijon, président de la commission des antiquités de la Côte-d'Or, etc., etc., etc.

selle d'or et d'argent, aournements de chapelle, liures, draps d'or et de soye, chambres, tapisseries, tableaux, robes et aultres, biens-meubles, délaissés à la mort des Ducs et des Duchesses de Bourgogne de la dernière race (1). Toutes les richesses étalées dans ces somptueux inventaires étaient bien faites pour m'éblouir; mais, en vrai philosophe, je les ai dédaignées, et ne me suis attaché qu'aux livres : j'en ai fait un relevé exact et que je crois fidèle, malgré les difficultés que m'a offertes une écriture très-difficile à déchiffrer, formée de caractères entrelacés, et hérissée d'abréviations ; puis de ce relevé j'ai formé un catalogue nouveau dans son genre, qui renfermera une bonne partie des livres qui composaient la bibliothèque de nos Ducs. Je vous soumets ce catalogue, Monsieur, dans l'espoir que vous ne serez pas fâché de voir en quoi consistait la bibliothèque d'un prince dans ces temps reculés où l'art de l'imprimerie et la poste, seuls moyens de communication, n'existant pas

(1) Ces inventaires, les seuls dont j'ai eu communication jusques à ce moment, sont, 1° celui de Philippe-le-Hardi, mort à Hall le 27 avril 1404; cet inventaire a été rédigé la même année. 2° Celui de Marguerite de Flandres, veuve de Philippe-le-Hardi, morte à Arras le 16 mars 1405; son inventaire a commencé le 7 mai 1405. 3° Celui de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur, morte à Dijon le 23 janvier 1423; son inventaire a commencé deux jours après sa mort. 4° Et celui de Charles-le-Téméraire, tué devant Nancy le 5 janvier 1477; son inventaire a été rédigé par ordre de Louis XI et a commencé le 6 mars de la même année 1477.

encore, les livres devaient être fort rares; vous verrez aussi quelle était leur condition, comment on en dressait le catalogue, etc. Les usages des XIV[e] et XV[e] siècles sont si différents des nôtres, qu'on éprouve toujours un certain plaisir à en faire le rapprochement.

Mais, avant d'entrer dans des détails purement bibliographiques sur la bibliothèque des Ducs de Bourgogne, il est bon de dire un mot du goût de ces princes pour les lettres, et de leur empressement à accroître continuellement ce qu'on nommait alors leur *Librairie :* ce sera, Monsieur, le principal objet de la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser.

Quoique les livres fussent encore rares au XIV[e] siècle, où il n'existait que des manuscrits, la bibliothèque commencée par Philippe-le-Hardi était devenue promptement une des plus considérables et des plus belles de cette époque (1). Ce prince aimait et

(1) On ne peut guère lui comparer que celles de ses deux frères, Charles V, Roi de France, et Jean, Duc de Berry. Ces trois bibliothèques pouvaient passer pour les plus considérables et les plus curieuses de l'Europe. Nous exprimions le désir que l'on en rédigeât les catalogues; nous indiquions les sources. Les inventaires manuscrits, disions-nous, existent encore à Paris, et on en trouverait aussi des parties imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, dans les *Dissertations* de l'abbé Lebœuf, dans l'*Histoire de Charles VI*, par Le Laboureur, dans etc., etc. La publication de ces catalogues, ajoutions-nous, serait d'autant plus intéressante, que ces trois bibliothèques ont été presqu'entièrement dispersées avant qu'on

recherchait avec avidité tout ce qui pouvait contribuer à son instruction et à son amusement sous le rapport littéraire ; c'est dire que la passion des livres le dominait ; rien ne lui coûtait pour la satisfaire. Il serait curieux de voir l'état complet des

---

songeât à établir la bibliothèque du Roi sous Louis XIII (*a*). Vers 1430, le duc de Bedfort avait enlevé et conduit en Angleterre une grande partie de celle de Charles V, Charlés VI et Charles VII ; on ne sait guère ce qu'est devenue celle du Duc de Berry ; et celle des Ducs de Bourgogne a éprouvé toutes sortes de dilapidations depuis la mort de Charles-le-Téméraire ; mais une grande partie était restée dans la Belgique et formait le fond de celle de Bruxelles, sur laquelle M. de Laserna a donné une bonne notice en 1809.

Comme tous les Rois et les Princes dont je parle dans cette note sortent de Jean, Roi de France, je vais donner un petit *stemma* de leur famille, qui fera voir d'un coup-d'œil, et date

(*a*) Pendant que nous formions ce vœu, M. J. Barrois, de Lille, alors député du Nord, l'a rempli avec succès par la publication de sa Bibliothèque *protypographique, ou librairies des fils du Roi Jean, Charles V, Jean de Berry, Philippe de Bourgogne et les siens.* Paris, 1830, de xl-346 *pag.* et 5 planches. Cet ouvrage est très-curieux, et son exécution typographique confiée aux presses de M. Crapelet ne laisse rien à désirer. — On consultera encore avec avantage sur une partie du sujet qui nous occupe, le précieux Inventaire *ou Catalogue des livres de l'ancienne bibliothèque du Louvre, fait en l'année* 1373, *par Gilles Mallet, etc.*, (publié par feu M. Van-Praet), *Paris, imprimerie de Crapelet;* 1836, *vol. gr. in*-8°, avec 2 *fac-simile.* Ce curieux et important ouvrage a été le chant du cygne pour son illustre auteur. M. Joseph Van-Praet, conservateur de la bibliothèque du Roi, l'un des premiers bibliographes de l'Europe, est mort le 5 février 1837, emportant les regrets universels auxquels ses vastes connaissances et son extrême obligeance lui donnaient tant de droits. L'affectueuse bienveillance dont il m'honorait ne s'effacera jamais de ma mémoire.

dépenses particulières que ce prince et ses successeurs ont faites, soit pour se procurer de superbes ouvrages, soit pour en ordonner à grands frais l'exécution. Les écrivains, les enlumineurs, les relieurs, les libraires, tels que les Dyne et Jacques Raponde, les Polequin et Janequin Manuel, et tant d'autres, étaient continuellement à la recherche de tout ce

---

par date, les rapports de la dernière race des Ducs de Bourgogne avec les Rois de France.

Le Roi JEAN,
Né le 26 avril 1319. — Mort le 8 avril 1364.

CHARLES V, Roi de France, N. le 21 janv. 1337. M. le 16 sept. 1380.	JEAN, Duc de Berry, N. le 30 nov. 1340. M. le 14 juin 1416.	PHILIPPE-LE-HARDI, Duc de Bourgogne, N. le 15 janv. 1342. M. le 27 avr. 1404.
CHARLES VI, N. le 3 déc. 1368. M. le 21 oct. 1422.		JEAN-SANS-PEUR, N. le 28 mai 1371. M. le 10 sept. 1419.
CHARLES VII, N. le 22 fév. 1403. M. le 22 juillet 1461.		PHILIPPE-LE-BON, N. le 30 juin 1396. M. le 15 juin 1467.
J'ajoute LOUIS XI, N. le 3 juillet 1423. M. le 3 août 1483.		CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, N. le 10 nov. 1433. M. le 5 janv. 1477.

Louis XI s'empare du duché de Bourgogne en 1477; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ce Roi ignorait, dans le principe, que ce duché fût réversible à la Couronne, à défaut d'héritiers mâles, et Charles n'avait qu'une fille, Marie, née le 13 février 1457, qui épousa l'archiduc Maximilien, le 20 août 1477, et qui mourut le 27 mars 1482, d'une chute de cheval, à la chasse au héron.

qui pouvait flatter en ce genre la noble passion de ces princes ; et ils s'empressaient de venir leur offrir le résultat de leurs découvertes, bien persuadés de la magnanime générosité avec laquelle ils étaient accueillis.

Le duc Philippe ne se bornait pas à de simples acquisitions d'ouvrages ni à faire exécuter de riches manuscrits ; il mettait aussi à contribution le génie et les talents des personnes instruites de son temps, et leur prescrivait les sujets qu'il désirait que l'on traitât. C'est par ses ordres que l'histoire de son frère, le Roi Charles V, fut composée par Christine de Pisan. Elle-même le dit dans le premier chapitre de cette histoire ; voici ses propres expressions qui donneront une idée de l'état de la langue et du style français dans ce siècle où l'aurore de la littérature commençait à poindre :

.... « Pour ce, moy Christine de Pisan, femme » soubz les ténèbres d'ignorance au regard de cler » entendement, mais douée de don de Dieu et na- » ture, en tant comme desir se peut estendre en » amour d'estude, suivant le style des primerains » (*anciens*) et devanciers nos édifieurs en meurs re- » devables ; à présent par grace de Dieu et solicitude » de pensée, emprens (*entreprends*) nouvelle com- » pillacion menée en style prosal et hors le commun » ordre de mes autres passées, à ce meüe, par » estant informée que ainsy plaist estre fait à tresso- » lemnel et redoubté prince Monseigneur le Duc de » Bourgongne, Phelippe fils de Jehan, par la grace de

» Dieu Roy de France, par lequel commandement,
» ceste dicte euvre ay emprise, suppliant sa digne
» et vertueuse humilité, que le défaut de la foi-
» blece de mon sçavoir soyt souppleyé, visant moy
» non instruicte de science. . . . »

Plusieurs autres ouvrages commandés par le Duc de Bourgogne attestaient son goût et le désir de ne composer sa bibliothèque que de bons livres. Lui et son frère le Duc de Berry se faisaient réciproquement des cadeaux de livres. On trouve dans différents inventaires que M. de Berry donna à M. de Bourgogne *les Dialogues Saint Grégoire*, in-fol. sur vélin, et *Joseph, De l'ancienneté des Juifz*, gr. in-fol. sur vélin; et dans d'autres, que M. de Bourgogne donna à M. de Berry *le Livre de la Fleur des Ystoires*, in-fol. sur vélin, et *le Livre de toutes les Cités du Monde*, in-fol. sur vélin.

La bibliothèque du même Duc Philippe fut encore augmentée des livres assez nombreux qu'il eut de la succession de Louis de Male, comte de Flandre (mort en 1383), dont il avait épousé la fille, Marguerite de Flandre, unique héritière de son père. On sait que les arts, le commerce et l'industrie ont été très-florissants dans le XIIe siècle sous les anciens comtes de Flandre; c'est une preuve de la protection qu'ils accordaient aux lettres qui n'ont pas cessé d'être encouragées par les derniers Comtes, surtout par Louis III, dit de Male, dont nous venons de parler.

Jean-sans-Peur, en héritant en 1404 des riches

possessions de Philippe-le-Hardi, hérita aussi de son goût pour les lettres ; mais sa vie orageuse ne lui permit pas de donner autant de soins que son père à l'augmentation de sa bibliothèque. Cependant on y trouvait plusieurs livres qui portent son nom soit dans le prologue ou dédicace, soit comme lui ayant été donnés en présent ou exécutés par ses ordres.

Il était réservé à Philippe-le-Bon, qui succéda à Jean-sans-Peur en 1419, de surpasser son père et son aïeul par son goût pour les lettres (1) et son amour pour les livres, malgré les terribles événements qui signalèrent une trop grande partie de sa carrière. C'est sous lui que la Maison de Bourgogne fut élevée au rang des premières puissances de l'Europe ; ses immenses richesses le mirent en état de se procurer tout ce qu'il pouvait désirer dans tous les genres, mais surtout en fait de livres, objets très-chers alors (2). Aussi sa bibliothèque devint une

---

(1) Par son testament, fait le 8 décembre, Philippe-le-Bon fonda le Collége de Dole, qui depuis est devenu si célèbre sous le nom de l'Arc. (V. notre *Choix de Testaments anciens et modernes, remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie.* Paris, Renouard, et Dijon, Lagier, 1829, 2 *vol. in*-8°, tom. I, pp. 109-110, et 121-122.) C'est là que nous donnons des détails sur l'université de Dole et sur l'établissement du Collége de l'Arc. Le testament de Philippe-le-Bon et les circonstances curieuses de sa mort occupent, dans ce premier volume, les pages 101-122.

(2) Les livres étaient considérés comme *joyaux*, et les per-

des plus riches de l'époque, selon le témoignage des contemporains, et surtout de David Aubert, d'Hesdin en Artois, qui s'exprime ainsi dans le prologue de sa *Chronique de Naples*, écrite en 1443 :

« A cestuy présent volume esté grossé et ordonné » pour le mettre en sa librairie (*de Philippe-le-Bon*), » ou autrement, et non obstant que ce soit le prince » sur tous aultres garny de la plus riche et noble » librairie du monde, si est il moult enclin et dési- » rant de chascun jour l'accroistre comme il fait ; » pourquoi il a journellement et en diverses con- » trées grands clers, orateurs, translateurs et » escripvains à ses propres gages occupés, etc. (1). »

Il est certain que Philippe-le-Bon a fait composer, traduire et copier un grand nombre d'ouvrages tant pour enrichir sa bibliothèque et pour son amuse-

---

sonnes auxquelles on confiait le soin des bibliothèques portaient le titre de *gardes-joyaux*. Quant à la cherté des livres dans les temps anciens, et particulièrement au XV[e] siècle, voyez notre *Essai de Curiosités bibliographiques*, Paris, 1804, *in*-8°, pp. jv-xvj du Discours préliminaire; nous y avons rapporté plusieurs exemples de la valeur exorbitante de certains livres appartenant à des particuliers, et nous y avons ajouté un extrait du Catalogue de la bibliothèque de Jean, duc de Berry, avec le prix qu'a coûté chaque ouvrage. Il n'est question là que de sommes de 150, 200, 300 écus d'or, pour un livre.

(1) Voyez la notice d'un manuscrit intitulé : *Le Tournois de la Gruthuse*, par le savant M. Van-Praet (*Esprit des Journaux*, octobre 1780, pp. 214-227.)

ment particulier, que pour l'instruction de son fils Charles. C'est ce que dénote l'inscription de beaucoup de livres qui lui ont appartenu, comme par exemple les suivants : *La Fleur de toutes les Ystoires compilée par Jehan Mensel de Hesdin, enrichi d'ymaiges, fait au commandement de Philippe le Bon, en* 1430, gros vol. in-fol. sur vélin ; et *l'Ystoire de Gerard de Nevers et de la belle Euryane, sa mie,* avec cette suscription à la fin : *Escript par moy Guyot d'Angers par le commandement de mon très redoubté seigneur Philippe, par la grace de Dieu duc de Bourgongne, de Brabant,* etc. In-fol. sur vélin ; *Gerard de Roussillon, traduit du latin en françoys, par ordre du Duc de Bourgongne,* sur vélin, in-fol. ; et une infinité d'autres ouvrages portant toujours la même suscription *au commandement,* ou *par ordre* du duc Philippe-le-Bon.

Les seigneurs les plus distingués de sa Cour s'empressaient aussi de lui offrir des livres. Parmi eux, on distingue ceux de la maison de Croy qui se sont soutenus si longtemps en grande faveur près de ce prince, au point d'exciter la jalousie et même les plaintes de son fils Charles. Les livres qu'ils lui ont offerts sont : *Les Secrés des Philosophes, ou le Livre de Thymes le philosophe, traictant de la génération et des choses ; — Le Régime des Princes ; — Le Thrésor des Sciences ; — Le Livre des Bonnes Mœurs, par Jacques Legrant ; — Les Chroniques Martiniennes ; — Les sept eages du Monde ; — Le Livre des trois Vertus, par Christine de Pisan ; — Le Débat de Félicité, par Charles Soillot.* Chacun de ces ouvrages est écrit sur vélin et

de format in-folio; et combien d'autres ont été dédiés au même Duc, tels que les suivants, qui le portent expressément sur le titre : *La Vie de Saincte Hélène, dédiée à Philippe, Duc de Bourgoigne,* en 1448, *par Jehan Vauquelin* (1). — *L'Estrif de la Fortune et de la Vertu, par Martin le Franc, prieur de Lausanne, dédié au Duc de Bourgoigne.* — Sept Traités, tous dédiés au Duc Philippe-le-Bon, par Christine de Pisan, savoir : *Le Chemin de Bonne Estude....; Epistres sur le Roman de la Rose....; la Cité des Dames.... ; la Moralité que donna Othea, la déesse à la prudence.... ; Othea la déesse.... ; Cent Ballades.... ; le Début de deux Amants ;* tous ces ouvrages sur vélin, in-fol. Ajoutons que la plupart des livres de Philippe-le-Bon avaient des couvertures du plus grand luxe ; ils étaient reliés en velours, en satin, en damas, enrichis de perles, d'émeraudes, de saphirs, etc., avec des fermoirs d'or ou d'argent doré. Rien n'égalait la richesse de cette bibliothèque.

---

(1) Ce Jean Vauquelin est encore auteur de l'*Histoire d'Alexandre-le-Grand,* qu'il composa à la demande de Jean de Bourgogne, Comte d'Estampes, Seigneur de Dourdaing (Dourdan). Ce Jean de Bourgogne, dit Jean II, est le petit-fils du Duc Philippe-le-Hardi, et fils de Philippe, Comte de Nevers, qui fut tué, ainsi qu'Antoine, Comte de Rethel, son frère, à la malheureuse bataille d'Azincourt, perdue le 24 octobre 1415, contre les Anglais. Jean II de Bourgogne est né à Clameci, le jour même de la mort de son père, c'est-à-dire le 24 octobre 1415. Il est mort à Nevers le 25 septembre 1491.

Philippe-le-Bon mourut en 1467 (1); Charles, son fils, lui succéda. Quoique d'un naturel fougueux porté à la guerre, il aimait la lecture et se plaisait particulièrement à l'histoire des anciens conquérants, comme plus conforme à son caractère ambitieux et guerrier. Aussi Commines dit dans ses *Mémoires* : « Il (le Duc Charles) désiroit grand » gloire qui étoit ce qui plus le mettoit en ses » guerres que nulle autre chose ; et eust bien voulu » ressembler à ces anciens Princes dont il a esté » tant parlé après leur mort. » Son règne très-agité n'a été que de dix ans, et malgré cela il s'est occupé de sa bibliothèque. On en voit la preuve dans le prologue des *Croniques de Pise*, traduites de l'italien, où le traducteur assure qu'il a fait cette version pour complaire au Duc Charles, « lequel, dit-il, moult » voulentiers preste temps à oyr les faicts des An- » ciens, dignes de mémoire. » Ces *Croniques* existaient avant la révolution, et peut-être existent-elles encore dans la bibliothèque de Bruxelles, où il se trouvait plusieurs autres livres avec indication certaine qu'ils y ont été placés de son temps, tels que l'*Eloge du Duc Philippe de Bourgoigne, par Georges Castellain, son historiographe. — Traictié de la Tyrannie, translaté de Xénophon, par Charles Soillot, son fillieul et*

(1) Ce prince laissa, à sa mort, 400,000 écus d'or monnayés, dans ses coffres; 72,000 marcs d'argent, et pour 2,000,000 de francs de meubles et autres effets précieux. Tout cela fut bientôt dissipé par son fils Charles.

son secrétaire. — Débat de Félicité, par le même Soillot. — Cyri regis institutio, translaté du grec de Xénophon, en suite du commandement du Duc, par ung orateur nommé Pogge; in-4° écrit sur vélin. — *Alexandre Quint Curce, composé par vénérable personne Vasque de Lucena portugalois* (1).

Outre ces livres déposés dans la bibliothèque du Duc Charles par ses ordres, il y en avait un qui lui était plus agréable que les autres : c'était la *Cyropédie* ou l'*Histoire du premier Roy Cyrus*, que ce Vasque de Lucena, que nous venons de nommer, avait traduite du latin en français exprès pour Charles, qui semblait avoir pris ce Roi pour modèle. C'est ce que paraît indiquer le traducteur dans son prologue ou plutôt dédicace : « Quant aulcuns, dit-il, auront » lu ceste Histoire du premier Cyrus, translatée du » latin en françoys, et quant ils regarderont la » très grande similitude de sa vie, meurs et con- » duicte aux vostres, je ne doubte qu'ilz ne pensent » que je ne l'ay point translatée, mais faicte et

(1) Olivier de la Marche, dans ses *Mémoires*, parle avec éloge de ce Vasque ou Vasco de Lucena, qu'il nomme Vas de Lusane. « Or, dit-il, que je n'ai pas don de grace, la » clergie, la mémoire ou l'entendement de ce vertueux escuyer » Vas de Lusane portugalois, à présent eschanson de Madame » Marguerite d'Angleterre, Duchesse douairière de Bourgo- » gne, lequel a fait tant d'œuvres, translations et autres bien » dignes de mémoire, qui le font aujourdhuy estimer entre » les sachans, les expérimentez et les recommandez de nostre » temps. »

» composée pour deux causes, la premiere adfin de
» vous complaire en approuvant tous vos faicts et
» vos affections... La seconde adfin de faire appa-
» roir que les statuts et ordonnances dudict Cyrus
» estoient de plus grande rigueur et austérité que
» ne sont les vostres... »

Cet ouvrage plaisait tellement au Duc Charles, qu'à l'exemple d'Alexandre, qui avait toujours un Homère avec lui, il ne quittait point ce volume de la *Cyropédie*. Il faisait partie de ses bagages. Ce prince l'avait avec lui à la bataille de Nancy, où il fut défait et tué le 5 janvier 1477 (1).

---

(1) C'est ce précieux manuscrit qui a été adjugé, à Paris, pour la somme de 715 fr., à la vente des livres de M. de Bruyères Chalabre, le 22 mai 1833; voici quelle en était l'annonce dans le catalogue de vente, sous le n° 753 :

« Histoire de Cyrus, Roi de Perse, composée par Zenophon
» le philosophe, et intitulée : *De la très bonne Monarchie ;*
» *translatée de grec en latin par Pogge de Florence, et de latin*
» *en françois par Vasque de Lucene ;* in-fol., mar. bleu,
» dent. rel. par Bozérian jeune.

» Superbe manuscrit sur vélin, du xve siècle, avec sept belles
» miniatures, dont la première a 7 pouces de haut, sur 6 1/2
» de large; et les six autres 4 pouces de haut, sur 3 pouces
» de large. La première est entourée d'un encadrement de
» fleurs et d'animaux en couleurs sur fond d'or; les autres ont
» un semblable entourage à la colonne en tête de laquelle elles
» se trouvent. 177 feuillets chiffrés, plus cinq feuillets de
» table.

» Les têtes et les costumes sont d'une grande perfection; la
» première miniature représente l'auteur offrant son livre à

On trouvait aussi dans la bibliothèque du même Duc un *Valere Maxime* traduit en français par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse, que ce prince prêta, l'année même de sa mort tragique, à Moses Ugo de Urries, envoyé du roi d'Aragon Jean II et de son fils Ferdinand, roi de Castille, pour le traduire en espagnol; ce qu'il fit en sept mois. Cette traduction espagnole fut imprimée à Saragosse en 1495, *in-folio*. La traduction française le fut en 1475 et 1477, *in-folio;* mais on ignore où, car il n'y a ni nom de ville, ni nom d'imprimeur sur ce livre. C'est sans doute en Belgique, où l'imprimerie a été portée sous le règne du Duc Charles, à Alost en 1473, à Louvain en 1474, et à Bruges, Anvers et Bruxelles en 1476. Quoi qu'il en soit, un exemplaire de cette première édition du *Valere Maxime* en français, a été vendu, en 1784, chez le duc de la Vallière, 150 liv. (V. son catal., nº 5656.)

Mais l'un des livres les plus précieux de la bibliothèque du Duc Charles était un *Psalterium* écrit en

---

» Charles duc de Bourgogne, auquel s'adresse la dédicace qui » se trouve sous la miniature. »

L'acquisition de ce beau manuscrit a été faite au nom de S. M. la Reine des Belges, et il a été déposé par ses ordres à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, le 14 juin 1833, vingt-trois jours après son acquisition. Depuis plus de trois siècles, on ignorait le sort de ce livre précieux; la munificence de la Reine l'a fait rentrer dans la bibliothèque pour laquelle, dans l'origine, il avait d'abord été transcrit.

lettres d'or et d'azur et enrichi de plusieurs miniatures très-brillantes qui représentaient les mystères de la vie de Jésus-Christ, ainsi que les sujets des principales fêtes de l'année. Les diverses oraisons et prières qui s'y trouvent, étant adressées à différents saints révérés particulièrement en Angleterre, tels que S. Alban, S. Edmond, S. Oswald, S. Kenelius, etc., il est présumable que ce manuscrit a été exécuté dans la Grande-Bretagne pour l'usage de quelqu'un de la plus haute distinction ; et on doit en tirer la conséquence qu'il a appartenu à Marguerite d'Yorck, sœur d'Edouard IV, troisième femme et ensuite douairière de Charles-le-Téméraire : il l'avait épousée en 1468, et elle est morte à Malines, en 1503, vingt-six ans après son mari.

Les livres des Ducs, à Dijon, étaient dans une tour de leur palais, appelée *Tour de la Librairie*, comme il y en avait une à Paris au Louvre, sous Charles V ; mais presque tous les livres étaient dans des coffres.

Je ne prolongerai pas davantage cette petite notice sur le goût de nos Ducs pour les lettres et pour les livres ; j'aurais bien pu ajouter encore en preuve, l'épisode du séjour du Dauphin (depuis Louis XI) à la Cour de ces Ducs, séjour pendant lequel le Dauphin lui-même et ces princes faisaient assaut d'esprit, en composant et racontant des historiettes, que l'on a publiées depuis sous le titre des *Cent nouvelles nouvelles;* on en attribue l'invention à Louis XI

lui-même, car il est dit à la fin de l'avertissement qui est en tête du plus ancien manuscrit de ces contes (1455) : « Nottés que par toutes les nouuelles où » il est dit par monseigneur, il est entendu mon- » seigneur le dauphin, lequel depuis a succédé à la » couronne, et est le roy Loys unziesme, car il estoit » lors ès pays du Duc de Bourgongne. » (1).

Permettez que la présente serve d'introduction au catalogue, objet spécial de mon travail.

Agréez, je vous prie, etc.

G. P......

P. S. Ma lettre était terminée, Monsieur, et j'allais vous l'envoyer, lorsque de nouvelles pièces, non moins curieuses que les précédentes, ont été retrouvées aux Archives. Ces pièces sont relatives aux dépenses que faisaient les Ducs de Bourgogne en achat, en enluminure et en reliure de livres; je m'empresse de vous les adresser, parce qu'elles deviennent une suite nécessaire aux détails que je vous ai donnés précédemment. Elles sont extraites des

---

(1) On prépare en ce moment une édition critique, philologique et littéraire des CENT NOUVELLES NOUVELLES, qui paraît devoir être un monument d'érudition très-remarquable, si l'on en juge d'après le curieux *prospectus* signé de M. Leroux de Lincy, savant très-familier avec les vieux monuments de notre langue. Cette édition est annoncée à Paris, chez M. Paulin, libraire éditeur. 2 *vol. gr. in*-18.

COMPTES que les préposés des Ducs rendaient annuellement de toutes les dépenses qui avaient été ordonnées. Pour ne pas fatiguer trop longtemps votre attention, je me bornerai à un petit nombre d'articles que je classe chronologiquement de 1373 à 1477. Quoique tous ne soient pas d'un égal intérêt, et que dans quelques-uns il soit question de sommes assez minimes, ils n'en prouveront pas moins que nos Ducs s'occupaient de leur *librairie*, et avaient à cœur de l'accroître et de l'enrichir de bons et de beaux livres. Nous avons fait précéder chaque article de la date du compte d'où il est tiré et du nom du préposé qui l'a rendu ; puis nous ajoutons à chaque somme son évaluation en monnaie actuelle, d'après le taux du marc d'argent, et la réduction de la livre à l'époque de chaque compte.

SOUS PHILIPPE-LE-HARDI (1).

1373. (Compte d'AMIOT ARNAUT.) « Belin, enlumineur à Dijon, escript et enlumine un *Sept seaumes* pour la Duchesse, pour 3 fr. (28 f. 45 c.)

---

(1) Quoique les Ducs de Bourgogne de la première race royale soient étrangers à notre travail, nous croyons pouvoir rapporter ici quelques articles qui les concernent et qui étaient parmi ceux qui font l'objet de ce *Post-scriptum*. Ces articles prouveront que ces Ducs, dont la série finit avec le jeune Philippe de Rouvre, mort en 1361, avaient déjà le goût des livres.

1347. (Protocole de DOMINIQUE CURTILER.) « Maistre

1374. (*Idem.*) » Le Duc estant au bois de Vincennes, le 22 janvier, fit faire pour li deux *Almanachs,* c'estassavoir l'ung en nombres communs et l'aultre en chiffres. (Le prix n'est pas porté au compte.)

Robert, scriptor divionensis, y demeurant, confesse que pour 6 liv. monnoye courant maintenant, desquels il ha ehu et recehu de M. Bricte 70ˢ et 50ˢ à la nativité Sᵗ J.-B., ycellui Robert doibt faire entièrement *hun antiffoney* auquel il faut environ dix quirs et plux, si plux il falloit, tant d'escripture et enluminure et reloibure comme de autres chouses quelles quelles soient; liquel doibt estre enluminé d'azur et de vermoillon, et les grosses lettres floretées, et lequel il doibt rendre parfait deans la nativité Sᵗ J.-B. prouchaine. » (Sous le Duc Eudes IV.)

1354. (Dimanche Vilel.) » Vng kalendrier à iij euangiles tout relié en deux aiselles (ais) couuerts de parchemin, et a deux fermeaux : ensemble vng Crucifiement d'or, d'azur et d'aultres couleurs; payés par le Duc pour la Chambre des Comptes de Dijon. (Le prix n'y est pas.)

1357. (Protocole de N.... notaire à Dijon.) » Belin, fils de feu Mᵉ Laurent l'escripvain de Dijon, enlumineur, a reçu de Huguenin de Dijon, escripvain du Duc de Bourgogne (Philippe de Rouvres), 24 florins pour l'enluminure d'un livre qu'on dit *Vices et vertus*, appartenant au Duc.

1359. (Dimanche Vilel.) » Payé à Fourques de Meaulx, chapelain de la Royne, par ordonnance du Duc, datée de Rouvres, pour un *Romant de la Rose*, et le *Testament de maistre Jehan de Meun,* enluminés d'or, et bien escripts, 15 florins. »

Philippe de Rouvre, dernier Duc de la première race, a régné de 1349 à 1361, époque de sa mort à l'âge de 16 ans. La première race des Ducs héréditaires a commencé en 1032, et finissant en 1361, elle a duré 329 ans. Le duché a appartenu au roi Jean depuis 1361 jusqu'en 1363, qu'il l'a donné en apanage à son fils Philippe-le-Hardi, et il est resté dans cette famille jusqu'en 1477, c'est-à-dire 114 ans.

1375. (*Idem.*) » Le Duc achepte ung *Saultier* pour le petit Popart, varlet de chambre de Jehan Monsieur. (Point d'estimation.)

1377. (*Idem*). » Le Duc paye à Maistre Robert, faiseur de cadrans, à Paris, 4 f. (36 f. 45 c.) pour ung *Almanach* qu'il avait faict pour li, pour cette année commençant le 1er janvier.

» A Robert Lescuyer, vendeur de liures, à Paris, pour unes *Heures*, et aultre liure appellé *la Somme le Roy*, 50 f. (454 f. 35 c.)

1382. (*Idem.*) » Le Duc paye à Henriot Garnier Breton, 72 f. (511 f. 30 c.) pour ung liure appellé les *Croniques des Rois de France.*

1383. (*Idem.*) » Le Duc donne au curé de Sauroise, 6 f. (42 f. 80 c.) pour deux liures qui disent *le Commencement du monde*, et que ledict curé présenta à madame la Duchesse.

» Le Duc faict achepter une *Bible* pour les chartreux de Dijon, pour 35 f. (250 f. 05 c.)

1386. (Odot Douai.) » Le Duc achepte de frère Philippe, son confesseur, un *Catholicon,* pour mettre en sa chapelle, 100 f. (714 f. 80 c.)

1386. (Josset de Halle.) » Le Duc paye à Martin Lhuillier, libraire, 16 f. (114 f. 15 c.) pour couvrir viij liures, tous *Romans* et *Bibles* et aultres liures, dont vj seront couuerts de cuirs en grains.

1388. (*Idem.*) » Payé par le Duc à Martin Lhuil-

lier, libraire à Paris, pour auoir relié et couuert le grant roman des *Marques* du Duc ; relié, nétoyé et doré et couuert en empreinte son roman nommé *Sinodich* (1) et relié d'une peau velue le roman de *Merlin*. (Le prix manque.)

1390. (*Idem.*) » Décret entier et ung liure appellé *Dictionnaire*, en iij volumes, envoyez par le Duc dans ung poinçon, relié pour les chartreux de Dijon. (Sans prix.)

1393. (*Idem.*) » Le Duc achepte 30 f. (214 f.), ung petit *Breviaire* à l'usaige de Paris.

» Il fait recloer et rappareiller son romant de *Lancelot*.

1397. (*Idem.*) » Le Duc enuoie de Paris une *Bible* de 22 fr. (157 fr.), iij *Enthifoniers*, 40 fr. (285 f. 35 c.), ij petits liures appellés, l'un *Thesaurus pauperum*; et l'aultre, *Rémondine*, 5 f. (35 f. 67 c.)

1398. (*Idem.*) » Gillet Daunai, escripvain à Dijon, est payé par le Duc de l'escripture de xiij

---

(1) Je ne connais aucun ancien livre ou roman sous ce titre. Ne serait-ce pas une erreur du copiste, qui aura réuni trois mots dans un seul qu'il aura estropié? et au lieu d'écrire *Si noz dit*, il aura mis *Sinodich*. Je fonde cette conjecture sur un livre qui est mentionné dans le catalogue suivant, et qui n'est désigné que par les trois premiers mots du livre, *Si nous dit*.

quayers et demy du grand volume de la *Bible* que feu maistre Jehan de la Rose jadis escripvain avait commencié pour l'esglise des Chartreux, lesquels quayers le prieur des chartreux a reçus. Scauoir iij quayers et demy de l'accomplissement de *Jérémie* et tout le liure de *Jezechiel* qui contient ix quayers et ung quayer du liure d'*Ozée* le prophète, au prix de 34 s. 4 d. (19 f. 80 c.) par quayer d'escripture.

» Achat de parchemin, véelin, chevrotin, froncine, 40 f. (285 f. 35 c.), fermeilles de cuivre, bourdons, cloux de Rouen, cloux de laton et de cuivre, soye de plusieurs couleurs, pour faire chapiteaux, et cuyr de vaches pour faire tirouers pour conuertir en façon de liure; 50 f. 2 s. (362 f. 45 c.)

» Le Duc paye à Pierre Donnedieu, escripvain demourant à Paris, pour l'escripture de deux grands *Antiphoniers* par luy escriptz et notez pour l'esglise de Champmol, 60 fr. (428 fr.), et pour enluminer et florir d'azur et de vermillon, coler, traare (*sic*) et relier iceux, 80 f. (570 f. 70 c.)

1398. (Jehan d'Espoulettes.) » Le Duc paye à Jacques Raponde, marchand à Paris, 600 escus d'or (9,000 f.) pour une *Bible* escripte en françoys de lettres de forme (1), très-bien ystoriée dedans et

---

(1) On appelle *Lettres de forme* l'écriture gothique proprement dite : les traits en sont anguleux et chargés de pointes ; elle a pris le nom de *forme* ou *formée*, parce qu'elle est composée. On l'abandonna presqu'entièrement vers le milieu du xve siècle, où on ne la voit presque plus employée que dans

dehors, armoyée aux armes du Duc, couuerte de drap cramoisy et garnye de gros fermeaux d'argent dorez.

1398. *(Idem.)* » Le Duc donna 500 liv. (3,600 f.), à Dyne Raponde, conseiller et maistre de son

---

les anciens livres de prières et d'église, à part cependant la bizarrerie du goût français qui l'a ressuscitée dans ces derniers temps, et on la retrouve dans toute la fraîcheur de sa jeunesse, en tête de beaucoup de nos livres modernes; rénovation qui n'est, il faut en convenir, ni heureuse ni agréable à l'œil.

Lorsque les *lettres de forme* furent moins chargées d'angles et de pointes, on les appela *lettres de somme*. La plupart des livres imprimés au XVe siècle sont exécutés avec des caractères dont les formes ont été prises sur les *lettres de somme*.

Quant à l'écriture usuelle des xive et xve siècles, on l'appelait *ancienne bâtarde*, et plus souvent *cursive gothique;* elle dérive des *lettres de forme*. Dans les très-beaux manuscrits exécutés en France et dans les Pays-Bas depuis le milieu du xve siècle jusqu'au commencement du xvie, cette écriture est fort grosse. Celle qui est plus petite s'appelle, pour la distinguer, *ancienne bâtarde courante*. La plupart, pour ne pas dire tous les manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, de Jean, duc de Berry, de Charles VI, étaient écrits ou en *lettres de forme*, ou en *lettres de cour ou courantes*, c'est-à-dire en *ancienne bâtarde*.

L'ancienne bâtarde française du xvie siècle, plus arrondie que celle du xve, se nomme *ancienne ronde bâtarde*. Elle a des rapports avec celle qu'on appelle *bâtarde brisée*.

La *Diplomatique* des Bénédictins donne des détails sur toutes les lettres et les écritures en usage depuis plus de quatorze siècles. (V. le *tom. II, in-4°. Fig.*)

hostel (1), parce qu'il avait envoyé en bonnes estrennes (2) un très-bel liure de l'*Histoire de Titus Liuius*, enluminé de lettres d'or et historié d'ymaiges en plusieurs et divers lieux.

---

(1) Ne soyons pas surpris de ces titres donnés à Dyne Raponde, ni de tout ce que firent pour lui le duc Philippe et son fils Jean ; il leur avait rendu un service assez important et dont on doit conserver le souvenir. Lorsque Jean-sans-Peur, qui n'était encore que comte de Nevers, partit en 1396 avec les plus grands seigneurs du royaume et les barons des deux Bourgognes, pour aller combattre les Turcs qui faisaient des conquêtes sur les chrétiens, la fortune seconda ses premiers efforts ; mais à la fameuse bataille de Nicopolis, en Bulgarie, livrée le 28 septembre 1396, son armée fut taillée en pièces, et il fut fait prisonnier. Bajazet exigea pour sa rançon 200,000 ducats d'or. Les Etats de Bourgogne se taxèrent promptement pour délivrer le fils de leur Souverain ; mais cette somme, très-forte, était bien éloignée d'être remplie, lorsque Dyne Raponde, marchand Luquois (dit Courtépée), établi à Paris, avança tout ce qui manquait pour la compléter. En reconnaissance de ce service, le duc Jean fit placer la statue de Dyne Raponde (mort en 1415) dans la nef de la Sainte-Chapelle, contre un pilier, où il était représenté à genoux, revêtu d'une longue robe, ayant une ceinture de laquelle pendait une grosse *escarcelle*. L'ampleur de cette bourse annonçait que le prêt de Dyne Raponde avait été considérable.

(2) Quoique, dans ce siècle et dans les précédents, l'année commençât encore au jour de Pâques, les étrennes se donnaient au 1er janvier, usage conservé sans doute depuis les anciens Romains. On trouvera une bonne dissertation à ce sujet dans un *Recueil de divers écrits pour servir à l'Histoire de France*, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1738, 2 *vol. in*-12; v. tom. II,

1399. (*Idem*) » Jacques Raponde, marchand demourant à Paris, vend au Duc pour 500 escus d'or (7,500 f.), ung liure appellé la *Légende dorée,* escripte en françoys de lettres de forme, ystoriée de belles ystoires, a chascun son ystoire, et par dehors une Annonciation, Saint Paul et Sainte Catherine; fermant à cloux d'argent dorez; armoyé aux armes du Duc, et couuert ce liure de veluiau en vermeil teint en grains et ung bel estui garny d'une tresse de soye à deux mordans armoyés aux armes du Duc. (*Lettres données de Conflans* le xxiij[e] *jour d'octobre* 1400.)

1400 (JEHAN CHOUSAT.) » Payé à Jacques Raponde quatre cens escus d'or, pour la vendue et délivrance d'un liure nommé *De la propriété des choses,* tout neuf et ystorié (1), couvert de véluel en grains, à fermouers d'argent dorez.

1401. (*Idem.*) » A Polequin Manuel et Janequin Manuel, enlumineurs, lesquels Monseigneur le Duc

---

p. 255, à l'article des *Remarques sur les Dons annuels faits anciennement à nos Rois.* Il est question dans le catalogue que nous donnerons bientôt, d'*ung bon Messel à l'usaige de Paris, garny de fermoueres et pipes d'or que donna* (à Philippe-le-Hardi) M. *le Chancellier, à ung bon jour de lan :* et ce jour de l'an était, à coup sûr, un premier janvier.

(1) Le mot *Ystorié* signifie là enrichi de dessins, de miniatures. Les Bibles surtout étaient ornées d'*Ystoires,* c'est-à-dire, d'images, de dessins, peintures, etc.

retint pour faire les ystoires d'une très belle et très notable *Bible,* qu'il avoit depuis peu fait commencer. Iceux Polequin et Janequin ne pouvoient se louer à aultre qu'à mondict Seigneur, mais entendre et besoigner seulement en l'ouurage d'icelle ; et affin que ledict ouurage fut faict et acheué le mieulx et le plustôt possible, Monseigneur taxa auxdicts Manuel, tant pour leur peine et viure comme pour auoir leurs aultres nécessités, la somme de vingt sols parisis (1) pour eux deux, par chascun iour ouurable et non ouurable jusques à quatre ans prochains. Pour laquelle *Bible* faire et historier, a esté baillé du commandement de mondict Seigneur à maistre Jehan Durand, son physicien (médecin), la somme de six cents liv. (5,400 f.), pour employer es escriptures et perfection d'icelle *Bible* et aussi ès gages desdicts Polequin et Janequin.

Nta Ladicte *Bible* estant achevée en latin et en françois, avec histoires, fut donnée par Monseigneur le Duc Philippe au Duc de Berry.

(*Idem.*) » Le Duc donna trois cents francs à Jacques Raponde pour un liure françois de plusieurs histoires *des Femmes de bonne renommée,* que ledict Raponde lui présenta en estrennes.

(*Idem.*) » Le Duc achepta trois liures appelés *La*

---

(1) Dans ces temps-là, le marc d'argent flottait entre 5 liv. 16 s. et 6 liv. 8 s. ; ainsi les 20 s. par jour équivalaient à 9 f. de notre monnaie actuelle.

Fleur des Istoires de la terre d'Oriant, escripts en parchemin, de lettres de forme, historiés, couuerts de velueau, et fermoyes d'argent doré émaillé, et armoyés aux armes de mondict Seigneur, pour la somme de trois cents livres d'or (2700 f.), de Jacques Raponde, marchand à Paris, desquels il en donna un à Mg[r] le Duc de Berry, un autre à Mg[r] le Duc d'Orléans, et le troisième il le fit mettre en sa librairie (bibliothèque).

(*Idem.*) » Du 16 juillet, le Duc achepte de Jehan Creston, moyennant neuf escus d'or, ung liure faisant mention de *La prinse du Roy Richar.*

1403. (*Idem.*) » Forgé une platine d'argent doré, pour mettre ez ees (ais) du liure du Duc, pour mettre ses lunettes (1), afin qu'elles ne fussent cassées.

---

(1) On est fort incertain sur l'époque de la découverte des lunettes que l'on a appelées jadis besicles, besiecles (*bis oculi*). Les uns la font remonter à 1150, d'autres la placent entre 1280 et 1311. Clément de Nelli, dans sa *Vie et Commerce littéraire de Galileo Galilée ;* Florence, 1820, 2 vol. in-4°, attribue l'invention des lunettes à Salvino Degli Armati, et en fixe la date précise à 1285. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Anciens n'ont point connu les verres lenticulaires, et que ce n'est que plus de trois siècles après l'invention des lunettes que Galilée a découvert le télescope. Voyez des détails à cet égard dans nos *Amusements philologiques ;* Dijon, Lagier, 1824. In-8°, pag. 403 et 460-463.

SOUS JEAN-SANS-PEUR.

1405. (Jehan Chousat.) « A Damoiselle Christine de Pisan, veuve de feu Estienne du Castel, pour don à elle fait par mondit Seigneur cent escus pour recompensation de deux livres qu'elle a présentés à mondit Seigneur, dont l'un lui fut commandé à faire par Monseigneur le Duc de Bourgogne, père de mondit Seigneur, peu avant qu'il trespassa; lequel, depuis, elle a achevé, et l'a eu mondit Seigneur; lesquels livres et autres de ses escrits et ditties mondit Seigneur a très agréables, et aussi pour compassion et en aumosne pour employer au mariage d'une sienne pauvre niepce qu'elle a mariée.

(*Idem.*) » Payé quatre cents francs d'or, à Jacques Raponde pour avoir fait un grand livre pour Monsieur le Duc, tant du *Roman de Lancelot du Lac* et du *Saint Greal*, comme du *Roy Arthus*, historié de plusieurs belles histoires, couvert de drap de soye, garni de deux gros fermeaux d'argent doré esmaillés.

1406. (Jehan de Pressi.) » Le Duc paye à Jacques Raponde 60 fr. (428 fr.) pour faire istoire en la *Bible* en latin et en françoys, que le feu Duc auoit fait faire, et que son fils vouloit donner au Duc de Berry.

1409. (Jehan de Noident.) » Le Duc achepte de Pierre Linfol, libraire de l'uniuersité à Paris, pour

150 escus d'or (2,250 f.), ung liure en françoys, nommé *Valere le Grand.*

1409. » Guillaume de la Charité, escripvain, faict, par ordonnance de maistre Jehan Petit, conseiller du Duc, certaines escriptures touchant le propos fait par icelui maistre Jehan Petit, pour la justification du cas advenu en la personne de feu le Duc d'Orléans (1), et aultres escriptures touchant ceste matière. (*Par ordonnance datée de Paris*, le 10 may 1409.

(1) L'assassinat du Duc d'Orléans, frère du Roi Charles VI, commis le 29 novembre 1407, fut un attentat épouvantable; mais ce qui est mille fois plus monstrueux, c'est l'audace avec laquelle le cordelier Jean Petit osa, le 8 mars 1409, venir dans la grande salle de l'hôtel royal de Saint-Paul, justifier ce crime, et, le premier, établir effrontément les principes du tyrannicide. C'est sans doute de son discours qu'il est question dans l'article qui donne lieu à cette note. Jean-sans-Peur, depuis deux ans (en 1407), faisait une pension de cent francs à ce malheureux, qui n'a pas eu honte d'en faire l'aveu dans l'exorde de son plaidoyer. Après ce début répugnant, il s'attache à démontrer la nécessité et même la légitimité de l'homicide: morale impie qu'il prétend prouver par douze raisons, « en l'honneur, dit-il, des douze apostres. » Ensuite il invective la mémoire du Duc d'Orléans de la manière la plus atroce. Parlant de l'aliénation mentale de Charles VI, il soutient que « les in- » firmités de son corps lui sont venues par le pourchas de ce » Duc. » Enfin il termine sa longue harangue par cette péroraison digne de l'exorde : « Le Roi doibt avoir le Duc de » Bourgogne et son fait pour agréable, et, avec ce, le doibt » guerdonner et remunérer en trois choses, en amour, en hon-

1412. » Le roi Charles VI fait présent à la duchesse de Bourgogne d'un *livre d'Heures* qui coûta 600 écus d'or.

1414. (JEHAN DE NOIDENT.) » A Jehan Chousat, conseiller de Mgr. le Duc, la somme de quatre cent cinquante francs, pour vente d'une *Bible*, toute neuve, en françois, historiée et enluminée d'or et d'azur et à ymaiges, escrite de lettres de forme, contenant 558 feuillets de grand volume de parchemin vélin, dont la peau ne peut faire que deux feuillets seulement, et couverte de drap de soye vert et d'une housse de cuir blanc garnie de deux fermeillets d'argent doré et émaillé et d'une pipe d'argent doré; et, pardessus la couverture, y a assis deux grands

---

» neur et en richesses, à l'exemple des rémunérations qui furent » faictes à Monseigneur Sainct Michel l'Archange, pour avoir » tué le diable, et au vaillant homme Phinéès qui tua Zambri. » Ce chef-d'œuvre d'infamie, et tous les actes de cette pitoyable affaire, se trouvent dans le cinquième tome des OEuvres de Gerson, qui a vivement combattu les principes abominables de Jean Petit. Celui-ci est mort à Hesdin en 1411.

Nous ajouterons que les lettres d'abolition du crime d'assassinat commis en la personne de Louis duc d'Orléans en faveur de Jean duc de Bourgogne, ont été données par Charles VI le 9 mars 1407, V. S. (c'est-à-dire 1408). Il est dit dans ces lettres que le duc Jean s'est avoué l'auteur de cet assassinat; mais il s'en justifie en avançant que le Duc d'Orléans voulait usurper la couronne et faire périr le Roi. (*Voyez Preuves de l'Hystoire de Bourgogne*, par dom Plancher, tom. III, p. CCLIV.)

clous de laton dorés d'or; et, au commencement des livres de la dite Bible, a grandes histoires d'ymaiges enluminées du large de toute la page; et, en chacun chapitre et histoires, sont ymaiges d'or et d'azur, et cousta à faire plus de sept cens francs, et a esté longtemps devers madame la Duchesse à laquelle ledit Chousat l'avoit prêtée. Et laquelle Bible mondit Seigneur, à la requête de madame sa Dame, a fait prendre et acheter dudit Chousat et commis la taxe au confesseur dudit Seigneur, et aux gens de ses comptes à Dijon, lesquels l'ont taxée en conscience à la somme de cinq cens escus et toutes fois il n'en a voulu prendre de mondit Seigneur que les dits quatre cent cinquante francs.

1417. (JEHAN FRAIGNOT.) » Le Duc fait faire, à Dijon, un esteuf de cuir pour mettre ung liure de *Thitus Liuius* (sic) pour en faire don au cardinal des Hoursins (Ursins), lors au concile de Constance.

SOUS PHILIPPE-LE-BON.

1419. (GUI GUILLEBAUT.) « Le Duc achepte du doyen de Liège, son conseiller, un *Breviaire* à l'usaige de Rome, qui est très notable et bien enluminé, pour donner à la Duchesse sa femme, du prix de 200 escus d'or (3,000 fr.) *Mandement du* 29 *octobre* 1419.

1442. *(Idem.)* » Le Duc paye 51 f. (352 f. 55 c.) à Philippe de Montaut, escuyer, pour ung liure

appellé *Avissenne* (Avicenne), pour mettre en sa librairie.

1454. (Jean de Visen.) » Droin Ducret, clerc à Dijon, reçoit du Duc 5 f. (28 f. 40 c.) pour avoir escript, en parchemin, *l'Istoire et dictié du banquet* du Duc, fait à Lille le 17 février 1453, contenant lxvj feuillets en volume; chaque feuillet au prix d'un gros, prix accoustumé.

1460. (Hugues de Falletans.) » Le Duc paye à Hugues de Tolins, son chroniqueur, lequel estoit venu ez pays de pardeça, où il avoit esté envoyé par le Duc, pour enquerir et sçavoir, tant par les fondations des esglises, comme aultrement, les noms des Rois et Ducs, qui ont esté en Bourgongne le temps passé, et les fondations et choses par eux faictes durant leurs vies, afin d'icelles rediger, et faire chronique, 8 f. 3 gros (45 f. 65 c.)

SOUS LOUIS XI.

1477. (Drue d'Echenon.) » Payé à Prevost, scribe de la cour du bailliage de Dijon, 2 f. (11 f. 40 c.), pour ses peines et salaire d'auoir doublé les *Généalogies des Rois de France et Ducs de Bourgongne* qu'il avait par deuers luy; et à messire Jehan Raoul, presbtre demourant à Dijon, 6 f. 8 gros (34 f. 25 c.) pour ses peines d'auoir par deux fois doublé et son parchemin reglé et enluminé de lettres d'or les dictes *Généalogies*, dont l'une des copies a esté envoyée avec

les aultres escriptures au Roi, et l'aultre demeure en la chambre des comptes. »

Mais il est temps d'arriver au catalogue que je vous ai promis, des livres recueillis dans les quatre inventaires mentionnés au commencement de ma lettre. Je ne m'écarterai point de l'ordre suivi dans ces inventaires, où tout est confondu. J'en agirai ainsi, parce qu'il serait difficile d'y trouver une part raisonnable pour chacune des cinq grandes divisions bibliographiques. Otez les livres de dévotion, les romans et l'histoire, encore quelle histoire! le reste sera bien peu de chose. Je donnerai textuellement les titres des ouvrages. Vous remarquerez, Monsieur, que le premier inventaire, de 1404, date de plus de trente ans avant l'invention de l'imprimerie, que tous les ouvrages sont écrits sur parchemin, à l'exception de quelques-uns sur papier, et on a grand soin de le faire observer. Vous vous apercevrez facilement aussi, à la manière dont ces listes sont rédigées, que la catalogographie n'existait pas encore. Les livres y sont inventoriés comme meubles, pêle-mêle avec les robes, les chaperons, les hanaps, les vases de madre, etc., et toujours de la même manière. Le titre des ouvrages, souvent estropié, y est rendu très-succinctement; on n'indique ni le temps, ni la ville où ils ont été composés ou copiés, ni le format (1), ni le nom de l'auteur. Mais, en revan-

(1) Tous les formats étaient alors in-folio, à part quelques-

che, on s'étend beaucoup sur les couvertures en *véluyau*, en *drap de satin*, de *damas*; sur les *ais*, sur les *fermouers*, *fermaulx*, *fermailz* et *pipes* d'or et d'argent armoriés, sur les *tuyaux d'or pour tourner les feuillez*, sur les *perles*, *esmeraudes*, *saphirs*, *rubyz* qui enrichissaient lesdites couvertures, etc. Enfin on ne néglige rien de ce qui tient à la valeur matérielle du livre, ou aux armoiries du Prince. Ce n'est pas ainsi que sont rédigés depuis environ cent ans les catalogues des Gab. Martin, des Debure, des Merlin, etc. N'importe, la liste suivante des livres de nos Ducs, toute bizarre qu'elle est, et peut-être à cause de sa bizarrerie, pourra avoir quelque prix à vos yeux. J'ai tâché d'en diminuer la sécheresse par quelques notes historiques, littéraires et bibliographiques.

---

uns, en très-petit nombre, qui sont désignés dans le catalogue sous le titre de *ung petit livre*, etc., et qui sans doute étaient de la grandeur de nos *in*-8° ou *in*-12. Quant aux *Bréviaires*, livres d'*Heures*, livres d'*Orisons* ou d'*Oroisons*, il est présumable qu'ils étaient de format *in*-4° ou *in*-8°, car on s'en servait continuellement, étant du nombre de ceux qu'on appelait *cothidians*, c'est-à-dire d'un usage journalier.

CATALOGUE

D'UNE PARTIE DES LIVRES

COMPOSANT L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA SECONDE RACE.

Cy s'ensuit l'inuentoire des liures et romans (1) de feu Monseigneur (*Philippe-le-Hardi*) à qui Dieux pardonne, que maistre Richart Leconte, barbier de feu mondict Seigneur, a euz en garde, et iceux ont esté baillez à Franchequin de Blandeke.

Premièrement. *Les Croniques de France*, fermans à

---

(1) Les matières traitées dans ces manuscrits ne permettant pas de les classer selon le système bibliographique actuel, nous les donnerons à la suite les uns des autres, tels qu'ils sont inscrits dans les inventaires; mais nous rendrons textuellement les titres des ouvrages. Présenter de tels monuments, sans altérer la couleur du temps, est le seul moyen de les faire apprécier. Nous ajouterons seulement au texte l'accentuation et la ponctuation, puis à certains articles quelques notices historiques, littéraires ou bibliographiques, sans lesquelles beaucoup de titres défectueux seraient totalement inintelligibles.

deux fermouers d'argent, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

J'ignore de quel auteur sont ces *Chroniques ;* je ne crois pas que ce soient celles de Saint-Denis, ni celles de Froissard, encore moins celles de Monstrelet et de Jean Molinet.

Item. *La Bible ystoriée,* fermant à deux fermouers d'argent doré, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

Je présume que c'est une copie de la Bible traduite en français sous ce titre, par Guyard des Moulins, chanoine, puis doyen de Saint-Pierre-d'Aire. Elle a été commencée en 1291 (il avait alors 40 ans), et terminée en 1294 (Extrait de la souscription). Pierre Comestor l'avait traduite avant lui. Ce pourrait bien être la même traduction corrigée depuis, mais non composée, par Nicolas Oresme (1).

Item. Le liure de *Titus Lius* (*sic*), fermant à deux fermouers d'argent, dorez, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

C'est sans doute une traduction de Tite-Live ; mais laquelle?

---

(1) Il est certain que Nicolas Oresme n'a pas traduit la Bible en latin : tous ceux qui lui ont attribué cette version française se sont trompés. Richard Simon, dans la seconde partie de son *Histoire critique du Nouv. Testam.*, ch. 28, a fait voir qu'il n'y avait alors d'autre Bible française que celle de Guyard des Moulins, commencée au mois de juin 1291 et finie, non pas, comme il le dit, à la Saint-Remi 1297, mais au mois de février 1294. Ce qui a trompé Richard Simon, c'est que Guyard des Moulins, après avoir marqué le mois de février 1294, temps où il a fini sa traduction, ajoute qu'en 1297, le jour de S. Remi (1er octobre), il fut fait doyen de S. Pierre d'Aire. Cette Bible n'est autre chose, comme le traducteur lui-même le remarque, qu'une version de l'*Histoire scholastique* de Pierre Comestor. (V. La Croix du Maine, tom. II, p. 192.)

Il y en avait plusieurs dans la bibliothèque de Charles V, entre autres une de Raoul de Presles, et une de Pierre Bercheur ou Berchoire (contenant *xxxix liv. en iij décades*). Cette dernière traduction, faite par ordre du roi Jean, valut à son auteur le prieuré de Saint-Eloy-lez-Paris. Il est mort en 1362.

ITEM. Le liure de la *Vie des Sains* (*sic*) et de la *Vie des Pères*, fermant à quatre fermouers de fer.

ITEM. Le liure appellé *Des Propriétés des choses*, fermant à deux fermouers d'argent; et y a à chascun fermouer ung prophète esmaillé.

Cet ouvrage (*en xix livres*) a été d'abord composé en latin par Barth. de Glanville, d'Angleterre (*Barth. de Glanvilla, anglicus*), puis « translaté du latin en françoys, du commandement de Charles le Quint de son nom, roy de France, l'an 1362, » par Jehan Corbechon, augustin. C'est sans doute ce volume que Philippe-le-Hardi a payé 400 écus d'or (6,000 f.) à Dyne Raponde, marchand à Paris, ainsi que nous l'avons dit dans notre Lettre préliminaire.

ITEM. Vne *Légende dorée*, en françois, fermant à deux fermouers d'argent, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

Cette *Légende* en latin est de Jacques de Voragine, archevêque de Gênes en 1292, prélat plus pieux qu'éclairé, qui est mort en 1298. On en connaît deux traductions françaises, l'une de Jehan de Vignay, qui florissait vers 1320, et une autre de Jehan Bataillier. On trouvera dans les grands *Mélanges* de Paulmy, tome IV, p. 152-174, d'assez longs extraits de la traduction de Vignay, qui prouvent que cette *Légende* est le monument le plus ridicule de l'ignorance et de la crédulité du temps.

ITEM. Vne *Bible* en latin, fermant à deux fermouers

d'argent dorez, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Item. Le liure appellé *Code*, fermant à deux fermouers de leton.

Item. Le liure de *Gneon*, fermant à quatre fermouers de leton.

Ce mot *Gneon*, tout-à-fait inconnu, est sans doute une faute du copiste; mais il est tellement lisible dans le manuscrit, que je ne puis le rendre autrement. C'est peut-être *Giron* (*le Courtois*), ou *Guion* (de Anstone).

Item. Le liure qui parle *des Tribulacions de l'Esglise, jadis passé deuant l'auenement Jhucrist*, et n'a nuls fermaulx.

Item. Le liure de *Pélerinaige du Monde*, fermant à deux fermouers d'argent dorez, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Cet ouvrage pourrait bien être à peu près le même que celui que nous annoncerons plus bas, parmi les livres de la duchesse Marguerite, sous le titre de *Pélerinaige de la vie humaine*. Voyez la notice qui l'accompagne.

Item. Vng *Psaultier*.

Item. Le liure du *Vergier de solas*, qui est tout à arbres d'or, fermant à deux fermouers de fer.

Le mot *Solas*, qui vient de *solatium*, signifie consolation, soulagement, récréation, divertissement.

Item. Le liure qui parle *de la Condicion de tous*

oyseaulx, fermant à deux fermouers d'argent dorez, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Cet ouvrage doit être de Gaces de la Bigne ou de la Bune, dont nous parlerons plus bas.

ITEM. Le Roman de *Ogier de Danemarcht,* fermant à deux fermouers de fer.

Ce Roman est d'Adenez surnommé le Roi, ménestrel d'Henri III, duc de Brabant; il a été composé avant 1261. Peu de temps après sa composition, Girardin d'Amiens lui donna une suite sous le titre de *Roman de Charlemagne, fils de Berthe.* Adenez a fait, outre *Ogier le Danois,* plusieurs autres romans, tels que celui de *Cléomades* dont il sera question par la suite.

ITEM. Le liure que fist Jehan Bocache, et est appellé *Des nobles Femmes renommées,* à deux fermeaux d'argent dorés, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Je ne connais pas le traducteur de ce livre du célèbre Boccace, né en 1313, et mort en 1375. Je sais qu'il a encore paru sous ce titre : *Des nobles et clères Dames.* Il contient les histoires de cent six femmes, depuis Eve (c'est remonter un peu haut) jusqu'à Jeanne II, reine des Deux-Siciles, qui vivait du temps de Boccace, mais qui est morte après lui, ayant été étouffée entre deux matelas, en 1381.

ITEM. Le liure de *la Fleur des Ystoires d'Oriant,* à deux fermaulx d'argent dorés, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Cet ouvrage est du P. Hayton de Courchy, neveu d'un Roi d'Arménie; cet Hayton se fit baptiser, combattit longtemps les Sarrasins, Turcs, Tartares, et finit par se faire religieux prémontré dans un couvent de l'île de Chypre. Il passa en France,

où le pape Clément V, résidant à Avignon, lui donna une abbaye de Prémoutrés, située à Poitiers ; c'est là qu'il a écrit, en 1305 ou 1306, sa *Fleur des Ystoires d'Oriant*, qui est assez intéressante. (Voyez, sur le nom de cet auteur et sur son ouvrage, les *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et de Duverdier, en 6 *vol. in*-4°, tom. I[er], page 359.)

Item. Le liure *du Dialogue Saint Grégoire, pape*, fermant à deux fermouers de fer.

Item. Le liure *de la Vie Saint Bernard*, a dix clous d'argent dorés à chascun costé, et est fermant à deux fermouers d'argent dorés, armoiés aux armes de mondict Seigneur.

Item. Le liure *Sy nous dit*, à deux fermouers d'argent dorés, armoiés aux armes de feu mondict Seigneur.

C'est peut-être le même ouvrage que celui dont nous avons parlé dans le *Post-scriptum* précédent, sous le titre de *Sinodich ;* il paraît que les copistes, fort peu instruits d'ailleurs, écrivaient hâtivement sous la dictée des commissaires préposés à l'inventaire ; c'est ce que semblent prouver plusieurs titres de livres qui sont totalement défigurés dans les inventaires en question.

Item. Le liure de Messire Gaces, qui parle *du Desduit des chiens et des oyseaulx ;* et n'y a nulz fermouers.

Cet ouvrage est de Gaces, ou bien Gasse de la Bigne, chapelain du roi Jean ; il a été commencé en 1359, en Angleterre, où Gaces était avec le monarque, prisonnier des Anglais. Il fut terminé à son retour. On trouvera dans les *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, par La Curne de Sainte-Palaye, nouvelle et belle édition augmentée par mon savant ami M. Nodier, 1826, 2 *vol. in*-8°, tom. II, pp. 403-426 ; on trouvera, dis-je, un

extrait détaillé du liure des *Déduits de la Chasse*, par Gaces, qui est le même ouvrage que celui que nous annonçons ici. Il finit par ces vers :

Gaces a fait ceste besoigne
Pour Phebus, duc de Bourgoigne,
Son très cher redoubté seigneur
A qui Jhesu-Crist croisse honneur.

C'est pour l'instruction de Philippe (le Hardi), encore jeune, nommé ici Phébus, que Gaces termina cet ouvrage à Paris. Tout y est moralisé à la manière du temps où l'auteur écrivait.

Item. Le *Romant de la Rose*, à deux fermaux de fer.

Tout le monde sait que l'invention de ce roman qui a fait tant de bruit, est due à Guillaume dit de Lorris, parce qu'il est né à Lorris en Gatinois; il est mort vers 1261; il n'en a fait que les 4150 premiers vers. Quarante ans après, Jehan de Meun entreprit de le continuer, et le termina en l'alongeant de quatre fois autant de vers (environ 22,708). Le volume que nous annonçons ici présente peut-être le texte à peu près tel qu'il est sorti de la plume des deux premiers auteurs, et il n'en serait que plus précieux. Cependant il pourrait arriver que ce fût une de ces copies qui, passant sous les différentes plumes des copistes des XIIIe et XIVe siècles, auraient déjà eu le texte altéré. Mais l'édition de Marot, faite, dit-on, par ordre de François Ier, a tout-à-fait dénaturé le fond, la conduite et le style de l'ouvrage. Feu M. Méon a remédié, autant qu'il était possible, à ces sortes de travestissements, en consultant une trentaine des plus anciens manuscrits, et en tâchant de rétablir le texte dans sa pureté primitive. Cette bonne édition a été publiée à *Paris, impr. de P. Didot*, 1814, 4 *vol. in-8°, fig.*

Item. Vng liure *Comment vng Seigneur se doit gouverner en guerre*, et n'y a nulz fermaulx.

ITEM. Le liure appelé *le Trésor de Maistre Jehan de Mehun,* fermant à deux fermaux d'argent dorez tous plains.

Jehan de Mehun, dit Clopinel, est né dans la petite ville de Mehun-sur-Loire, vers 1280, et il mourut vers 1364. Son *Trésor* est une profession de foi ou espèce de testament en vers plus petits que ceux de la pièce suivante, qu'il avait composée la première.

ITEM. Le *Testament Maistre Jehan de Mehun,* à deux fermeaux de fer.

Ce testament ou codicile n'a pas moins de mille vers alexandrins, dont voici les quatre premiers :

Li Peres et li Filz et li Sains Esperis
Uns Diex en trois persones aorez et cheris
Tiengne les bons en grace et recoust les perìs
E doint que cilz traitiez soit à m'ame meris.

La correction de l'orthographe de ces quatre vers, fautive dans notre première édition, nous a été indiquée par feu M. Raynouard, dans sa lettre du 8 janvier 1830.

C'est-à-dire : « Que le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un
» Dieu en trois personnes, adoré et chéri, tienne les bons en
» grâce, et les secoure dans les dangers, et qu'il fasse que ce
» traité soit utile à mon ame. »

ITEM. Le Romant appellé *De l'Escielle du Ciel,* à vng fermant de fer.

ITEM. Le liure des *Ystoires et Croniques des Contes de Flandres,* à deux fermaux de fer.

ITEM. Le liure appellé des *Fables Ysopet,* fermant à deux fermaulx de fer.

Ces Fables d'*Ysopet* (d'Esope) ont été traduites de l'anglais

en vers français, par Marie de France, qui n'était point de la Famille royale, mais qui a pris ce surnom de France, parce que née dans ce royaume, élevée en Flandre, elle écrivait en Angleterre. Elle-même dit à la fin de sa traduction :

Au finement de cest escript
Me nommerai par remembrance :
Marie ay nom, si suis de France......

Elle a dédié cet ouvrage à Guillaume de Dampierre, qui gouvernait la Flandre conjointement avec Marguerite, dite de Constantinople, sa mère, morte en 1251 ; c'est ce qu'elle exprime dans ces vers :

Por l'amor au conte Guillaume,
Le plus vaillant de cest royaume,
Mentremis de cest liure faire
Et de l'anglois en romans traire.

Cela peut établir à peu près le temps où Marie a écrit. M. Robert, dans son curieux ouvrage des *Fables inédites des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles*, Paris, 1825, 2 *vol. in*-8°, *fig.*, pp. clij-clix, prétend qu'elle vivait au XIIe siècle ; MM. Legrand d'Aussy et Roquefort la font vivre au XIIIe. M. Roquefort a donné une bonne édition des *Poésies de Marie de France ;* Paris, 1820, 2 *vol. in*-8°.

ITEM. Le liure appellé *De la Mutacion de Fortune*, fermant à deux fermaux de fer.

ITEM. Vng liure d'*Ector de Troyes*, fermant à deux fermaus de leton.

En marge de l'inventaire est écrit : *Il fault*, c'est-à-dire ce livre manque.

ITEM. Le liure qui parle *du Chemin de longue Estude*, fermant à deux fermaux de leton.

Item. Vng liure de papier que frère Martin bailla à feu Monseigneur, faisant mencion *de la Restitution d'obéissance au Pape.*

Ce frère Martin doit être Martin Porée, jacobin, chancelier du duc Philippe, nommé par la suite évêque d'Arras et confesseur de Jean-sans-Peur. C'était un homme fort délié, et que le duc Philippe et son fils Jean employèrent utilement dans différentes circonstances épineuses, surtout au concile de Constance, où il appuya son plaidoyer en faveur de l'affreuse doctrine de Jean Petit, d'une grande profusion de vaisselle et de joyaux d'or, de sommes d'argent, de livres, etc., qu'il distribua aux cardinaux, par ordre du duc Jean. Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans l'*Etat des Officiers et Domestiques* de ce Duc, inséré dans les *Mémoires* publiés par de la Barre en 1729, tom. II, pag. 92 : « R. P. en Dieu Maistre Martin Porée, euesque » d'Arras, envoyé au sainct Concile général de Constance (qui » a duré du 5 novembre 1414 au 22 avril 1418) avec plu- » sieurs seigneurs, eut charge de donner et présenter de la part » du duc Jean, au cardinal de Florence, de la vaisselle ou » joyaux d'or ou d'argent jusqu'à la somme de 112 fr. et demi, » laquelle ils achepteroient pour ce que en Bourgoingne l'en » n'a pu présentement trouver ne finer desdicts joyaux : à l'e- » uesque de Concorde, aussi des joyaux jusques à 60 fr. et de- » mi : et à ung cardinal (qui n'est nommé) *(c'est le cardinal* » *des Ursins)*, le liure manuscript de Titus-Liuius. Le Duc » donna 100 escus d'or à maistre Viday de Paldua *(Padoue)*, » maistre en théologie de l'ordre de S. François, pour et en » recompensation de ce qu'il avoit soutenu les faicts et causes » dudict Duc au saint concile de Constance. » *Compte de J. de Noident, de* 1415, fol. 229.

Item. Le liure qui parle *de la Vénerie* (1), fermant à quatre fermaulx de fer.

---

(1) Il existait dans la bibliothèque des Ducs beaucoup d'ouvrages sur la

Item. Les liures appellez *Etiques et Pollitiques*, fermant à deux fermaus d'argent dorez, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Item. Le liure appellé *Pollitiques*, fermant à deux fermaulx d'or, armoiez aux armes du Roi; à ses (*sic*) deux liures, à chascun, une couuerture de drap de soye doublée de sendal, et sont tous deux en vng estuy.

Vénerie. On sait que dans tous les temps la chasse a été l'amusement favori des Rois et des Princes, et qu'ils faisaient de grandes dépenses pour leur équipage de chasse. Sous ce rapport les Ducs de Bourgogne rivalisaient avec les Rois de France, et même leurs chiens et leurs oiseaux étaient plus grands et plus forts que ceux du Roi, et tous les employés avaient des gages assez considérables. Voici comment était composée la vénerie de Philippe-le-Bon: un maistre de la vénerie; 24 veneurs; 12 aydes de vénerie; 24 valets de veneurs; un clerc de la vénerie; 6 pages de chiens courants; 6 pages de lévriers; 12 sous-pages de chiens; 6 gouverneurs de valets de chiens; 6 valets de chiens limiers; 6 valets de lévriers; 6 valets d'épagneuls; 6 valets de petits chiens; 6 valets de chiens anglais et de chiens d'Artois. Quant à la fauconnerie: un maistre fauconnier et des tendues du Duc; 24 fauconniers; 12 aydes fauconniers; 24 valets de fauconniers; 12 valets de faucons; 6 tondeurs d'oiseaux de proye, et 12 valets de rivière. V. l'*Etat des Officiers et Domestiques des Ducs de Bourgogne*, dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne* (par de La Barre). Paris, 1729, 2 *tom.* en 1 *vol. in*-4°, tom. II, pp. 242-249.

Lorsque le comte de Nevers (depuis Jean-sans-Peur) fut fait prisonnier avec un grand nombre de seigneurs français, par Bajazet, à la funeste journée de Nicopolis (le 28 septembre 1396), Bajazet, voulant donner à ses illustres captifs une haute idée de sa puissance, étala à leurs yeux ses nombreux équipages de chasse; on y comptait 7,000 fauconniers et 7,000 veneurs.

Les présents envoyés à Bajazet par le duc Philippe pour la rançon de son fils (outre les 200,000 ducats d'or), consistaient en chevaux, selles, chiens, oiseaux, draps de laine, toiles, etc.; on y remarquait surtout douze faucons blancs. Charles VI envoya aussi au même Bajazet, des autours et des faucons, avec des gants brodés de perles et de pierreries pour porter ces oiseaux.

Ces deux articles renferment la *Morale* et la *Politique* d'Aristote, traduites par Nicolas Oresme, dont nous avons déjà parlé, *p.* 42. Cet Oresme était de Bayeux ; il fut nommé évêque de Lisieux le 16 nov. 1377, et il mourut le 11 juillet 1382. Il paraît que ce dernier volume des *Politiques* avait été donné par le roi Charles V, au duc Philippe.

Item. *Les Croniques de Flandre,* en papier, et sont à l'abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer.

Item. Vn liure du *Trésor Maistre Jehan de Mehun,* enluminé de grans ystoires, couvert de veluel vermeil, à fermouers d'or, en chascun j escusson des armes de feu mondict Seigneur.

C'est un second exemplaire de cet ouvrage, mais qui paraît plus riche que celui dont nous avons déjà parlé.

LIVRES APPARTENANT A LA CHAPELLE
DE MONDICT SEIGNEUR (1).

Premièrement. Vng bon *Messel à l'usaige de Paris,* garny de fermouers et pipes d'or (2), que donna Mons. le Chancellier à vng jour de l'an, et st (servant) aux grans festes à Plat (Prélat), couuert d'une chemise de drap de damas blanc semée de marguerites P. et M. (3)

(1) Ce titre se trouve dans l'inventaire

(2) Le mot *pipe* signifie le bouton qui servait à retenir le fermoir du livre.

(3) Ces sigles ou lettres P. M. étaient sans doute le chiffre de Marguerite de Flandre, et du Duc Philippe son époux, que l'on brodait tantôt en or et tantôt en perles, sur les chemises ou secondes couvertures de ses livres les plus précieux.

de brodure d'or et six boutons de ples (perles), dont l'un est presque tout couuert de perles.

Le chancelier dont il est ici question pourrait bien être ce fin matois de frère Martin Porée, cité plus haut, et qui fut chancelier du Duc, dès 1394; j'ai déjà dit précédemment que, quoique l'année ne commençât alors qu'à Pâques, on donnait les étrennes au premier janvier.

Item. Vng *Messel* noté, à l'vsaige de Paris, seruant à la grant messe tous les jours.

Item. Vng *Euangelier.*

Item. Vng *Epistollier.*

Il est porté dans la marge de l'inventaire, vis-à-vis ces trois derniers articles : *Ils sont en Bourgoingne.*

Item. Ung *Psaultier* ancien, à lettres d'or et d'asur et à ystoires d'or.

Item. Vng liure *Pontiffical,* pour prélat.

Item. Deux liures de *Motes* (*Motets* sans doute), l'un de plus grant volume que l'autre.

Item. Sept demis *Breuiaires* notés, pour le temps d'esté et pour le temps d'iuer, tous à l'usaige de Paris; dont l'un est de bien grant volume.

Item. Trois *Greés* (*Graduels*) notés, c'est assavoir deux grans et vng moien, dont celui qui seruoit deuers le corps est demouré en Bourgoingne.

Ces mots *devers le corps* sont relatifs à la translation du corps du duc Philippe-le-Hardi, depuis Hall où il est mort le 27 avril 1404, jusqu'à la Chartreuse de Dijon, où il a voulu être en-

terré. Courtépée dit, dans son *Histoire abrégée du Duché de Bourgogne*, p. 284 : « On embauma son corps, qui fut enve- » loppé de trente-deux aunes de toile cirée, recouvert d'un » habit de chartreux, et ensuite déposé dans un cercueil de » plomb. Ses entrailles furent enterrées à Notre-Dame de Hall ; » son cœur fut porté à Saint-Denis, et son corps aux Chartreux » de Dijon, qu'il avait fondés en 1383.... On donna soixante » et douze draps de Luques, de douze écus pièce, aux douze » églises où le corps reposa pendant le trajet, savoir : à » Gramont, Oudenarde, Courtrai, Lille, Douai, Saint- » Quentin, Troyes, Bar-sur-Seine, Châtillon, Baigneux, » Saint-Seine et au couvent des Chartreux dont le Duc avait » été lui-même l'architecte. »

Item. Vng *Bref* (*Bréviaire*) noté, à l'usaige de Paris.

Item. Vng autre liure noté, où sont plusieurs *Proses* et *Ignes* (hymnes), et les offices du Saint-Sacrement, des mois, et plusieurs autres.

Item. Vng *Catholicon* entier.

Que signifie ce mot *Catholicon ?* Veut-il dire un livre d'église (*universel*) qui renferme tous les offices de l'année? Je ne connais sous ce titre que la *Grammaire* de Donat, et le volumineux *Lexicon* de Jean Balbi de Gènes (*Joannes de Janua*), terminé en 1286, et qui est aussi un livre de grammaire. Ces deux ouvrages ne pouvaient pas faire partie de ceux de la chapelle du Duc, et celui dont il est ici question en faisait partie, comme le prouve le passage suivant tiré d'un manuscrit de nos Archives, où il est dit : « Frère Philippe Fromont, » évêque de Neuers, confesseur du Duc, fit achepter en 1386, » un Catholicon pour la chapelle du Duc, lequel coûta » 100 fr. » Ce volume devait être un livre de lithurgie.

Item. Vng liure noté, où est compris tout le *Service* de Monsieur Saint-Anthoine, et vng petit liure noté, du service du Saint-Sacrement.

AULTRES LIURES POUR L'ORATOIRE DE MONSEIGNEUR, FERMANS A FERMOUERS D'OR OU D'ARGENT (1).

Premièrement. Vng *Breviaire*, en deux volumes, fermans à fermouers d'or, à l'usaige de Paris, ouquel mondict Seigneur dit ses heures (2), dont en l'un a pipe d'or et chemise de soie, et en l'autre, non.

Item. Vng *Messel* où mondict Seigneur dit son service; à l'usaige de Paris, à fermouers d'argent dorés.

Item. Deux grans liures des *Heures de Nostre-Dame*, de la Croix, du Saint-Esprit, des mois, et plusieurs oroisons, et aultres suffraiges seruans tous les jours en l'oratoire de mondict Seigneur, à fermouers et pipes d'or, dont en l'un a œilles d'or soubz une platine d'argent (3).

Item. Vnes petites *Heures* de Nostre-Dame qui furent

---

(1) Ce titre se trouve dans l'inventaire.

(2) Ce Duc était très-pieux; j'ai trouvé dans l'ancien manuscrit cité plus haut, ces propres expressions: « Les jours de fêtes solemnelles, le Duc » mandoit plusieurs ecclésiastiques ou religieux, pour célébrer l'office en » sa chapelle; et il est rapporté dans un compte que le Duc assistoit à » toutes les heures canoniales, mesme à matines, les veilles et jours des » bonnes festes. »

(3) Cette platine d'argent me paraît être celle dont il est question dans le *Post-Scriptum* de la Lettre préliminaire; et par *œilles d'or*, on entendrait ici les lunettes du Duc, montées en or.

à la mère de Monseigneur (*Bonne de Luxembourg*), à deux petits fermouers d'or, deux boutons de perles, et une petite pipe d'or.

Item. Vnes petites *Heures* de oroisons en françois, de plusieurs Sains, couuert de bordeures d'or et de menues perles, garnies de deux fermouers d'or, armoiez aux armes de Flandres et de Madame d'Artois.

Item. Vnes petites *Heures* de suffraiges de Sains, ystoriez, à fermouers et pipes d'or, aux armes d'Estampes.

Item. Vns *Sept Psaulmes* dont la lecture est toute ystoriée, couuert d'une couuerture de veluau azuré, fermant à deux fermouers d'argent dorés, armoyés aux armes de feu (*sic*) madame d'Orléans.

Item. La plus grant partie des cayers d'un *Messel* translaté de latin en françois, lequel fist faire feu la Royne Blanche (1) et lequel a esté laissié à parfaire, pour ce que on dit qu'il n'est pas expédient de translater tel liure, en especial le saint canon.

Il était défendu, dans ce temps-là, de lire la Bible en français; nous voyons par cet article que les fidèles ne pouvaient suivre les prières de la Messe qu'en latin. Il était même très-rare d'avoir des prières et oraisons en français. Aussi a-t-on bien fait remarquer dans un des articles précédents, qu'un livre de *Oroisons* était en français.

---

(1) Cette Reine était Blanche de Navarre, seconde fille de Philippe III d'Evreux, roi de Navarre, mariée en secondes noces à Philippe VI de Valois, Roi de France, père du Roi Jean, et par conséquent grand-père du Duc Philippe-le-Hardi. Elle est morte en 1398, à l'âge de 66 ans.

Item. Vng petit *Psaultier* ouquel a chascun psaulme une propre oraison, et le donna Monseigneur de Berry à mondict Seigneur, garnj de petis fermoueres d'or, à fleurs de lis et une petite pipe d'or.

Item. Huit petits cayers, l'un contenant le seruice de Saint-Anthoine, Saint-Charlemaigne et Saint-Loys de Marseille ; l'autre la feste du Sacrement ; le iij[e] couuert de soie, contenant plusieurs Messes, et le demourant (*le reste*) processionnaires.

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1405.

1°. HEURES ET AULTRES LIURES D'ORISONS; AU COFFRE SEIGNIET A. P. (1).

Premièrement. J liure bien enluminé, où sont pluiseurs *Orisons* en latin et en françois, lequel est mis oudit coffre en j petit coffre garni d'argent.

Item. J aultre liure *de la Propriété d'aucunes pierres*, mis en vne boursse de veluyau vermeil.

Item. J aultre liure en latin de une *Euangile* composée de la concorde du texte des iiij Euangiles ; a

(1) Il est ici question des livres de la Duchesse Marguerite de Flandre, veuve de Philippe-le-Hardi. Tous les meubles et joyaux de cette Princesse étaient renfermés dans une quantité considérable de coffres. Les livres remplissaient trois coffres, comme nous le verrons par la suite de cet inventaire.

couuertures de perles et cloans (agrafes) d'or et de perles, en j estuy de cuir couuert de drap d'or vert.

Item. IJ *Breviaires* de l'uzaige de Rome, l'un grant et l'autre petit.

Item. J aultre liure ouquel le *Kalendrié* est au commenchement, et après y sont pluiseurs ymaiges de Nostre Seigneur, Nostre Dame et de plusieurs Sains et Saintes, sans escripture.

Item. J aultre liure noef, sans cloans, où sont pluiseurs *Messes*, couuert de vermeil.

Item. J *Psautier*.

Item. Unes grandes *Heures* de Nostre Dame, en j grand coffre garni d'argent.

Item. Vnes aultres grandes *Heures*, en une bourse de veluyau vermeil.

Item. J aultres *Heures*, couuertes de cuir vermeil, à cloans de verde soie et d'or, en j sachet blanc.

Item. Vnes aultres *Heures*, couuertes de satin vermeil, à cloans d'or et tissus batus à or.

Item. Vnes aultres *Heures*, couuertes de satin pers (bleu très-foncé), à cloans d'or garnis de perles.

Item. IJ petites *Heures*, d'vne fachon, couuertes de drap de damas vermeil, à cloans d'or.

Item. Vnes grandes *Heures*, de cuir rouge, couuertes; a cloans d'or, et a j pençoir garni de ix grosses perles, mises en une viesle bourße de veluyau noir.

Item. Vnes aultres petites *Heures*, couuertes d'un drap d'or vert, à cloans d'or.

Item. Vnes aultres petites *Heures*, couuertes de satin noir, à clouans noirs, garny de iij perles, et en y a j perdu.

Item. Vnes aultres petites *Heures*, couuertes de drap de soye Inde; a ij clouans d'or.

Item. J petit liuret de ij *Euangiles* et les *Heures* de la croix; a couuerture garnie d'or et de lviij perles grosses; en j estuy de camelot, à vne grosse perle et j bouton de menues perles.

Item. J petit liure de plusieurs *Orisons* en latin et en françois, couuert de drap de soye noir, en j estuy de hauteliche, ouuré de P. et M.

Item. J aultre liure en rouman *de la Mortalité des nobles Hommes, sur le Ju des Eschiers*, couuert de drap de soye, et a flourettes blanches et vermeilles, a clouans d'argent doré, sur tissus verts.

Le titre abrégé de cet ouvrage est fautif, il n'est pas question ici de *mortalité*, mais de *moralité* des nobles hommes; les leçons de morale sont puisées dans la marche du jeu des échecs. Ce livre a d'abord été composé en latin par un auteur incertain, puis il a été traduit en français par frère Jehan de Vignay, religieux, qui écrivait sous le règne de Philippe de Valois, et qui dédia la traduction dont il s'agit à Jean, fils aîné de ce prince. Ce jeu des échecs, appliqué à la moralité des nobles hommes et des gens du peuple, contient 102 chapitres, et est un dialogue entre Mélibée et Prudence. Sinner parle dans ses *Extraits de quelques Poésies des* XII, XIII et XIVe *siècles*, p. 68-86, d'un livre intitulé : *Li solais dou jeus des Eschas. C'est*

à savoir li anseignemens et la doctrine des mours des nobles homes et lour maintiens dou peuple comun. Cet ouvrage, qui est de la fin du XIIIe siècle, a beaucoup de rapport avec le livre mentionné plus haut; mais d'après l'extrait qu'en donne Sinner, il ne paraît pas qu'il soit en dialogue. Il pourrait bien être du dominicain Jacques de Cessoles (*Jacobus de Cessolis*, que quelques-uns ont nommé Jacques de Coursselles); il était picard et écrivait en 1290. Au reste jadis ce sujet a été souvent traité, comme leçon de morale. On connaît encore une traduction de l'ouvrage latin, sur les échecs, faite par Jehan le Ferron, dominicain, du XIVe siècle.

Item. J aultre petit liuret de pluseurs *Orisons* en rouman, couvert de drap de damas vermeil, à clouans d'or, sur tissus batus d'or.

Item. J aultre liure de pluiseurs *Orisons* en rouman, couuert de satin noir, à clouans d'or sur tissu vert, ouuré de P. et M. batus à or.

Item. J aultre liuret de *Orisons* en rouman, escript de lettre courant, à couerture de cuir noir, et clouans d'argent doré, mis en une bourse de soye, auouec le liure précédent.

Item. J aultre liuret de pluseurs *Orisons*, historié d'ymaiges, couuert de cuir rouge, à clouans d'argent doré, et au pençoir des enseignes iiij petites perles et ij mauuaises pierres, mis en une bourse vermeille.

Item. Vnes *Heures* où sont pluseurs *Orisons* en flameng, et j aultre petit liuret du *Psautier* Saint Jérome abrégié, couuert de cuir rouge, sans clouans, mis en vn sachet bleu de toille.

Item. Vnes *Heures* de drap de soye vermeille, à

clouans d'argent doré, sur tissu vert; et j aultre petit liure d'*Orisons* en franchois, sans clouans, auoec plusieurs roles (pages) d'*Orisons*, une viesle *Patrenostre* et aultres escriptures, mises audit sachet.

Item. J liure ouquel est traitié de *Médecine.*

2°. LIVRES ET ROUMANS EN iij COFFRES DONT L'UN EST SIGNIET A. E. (1).

Premièrement. Vn liure de *Drois*, en rouman, seigné dessus : le liure *Jehan de Jus.*

Item. J liure des *Fabliaux.*

Item. J livre *de la Foy*, et d'aultres choses.

Item. Le Roumant de *Sidrac.*

Dans l'inventaire des livres de Jean, Duc de Berry, qui furent trouvés à Meun-sur-Yevre et à Paris, après sa mort en 1416, lequel inventaire était dans la bibliothèque Sainte-Geneviève, il existait un livre intitulé : *Sidrac, lequel liure fut donné à mon Seigneur à estraines le premier jour de l'an* 1403, *par Messire Guillaume de Boisratier, à présent arceuesque de Bourges.*

Item. J liure de *Balades* et *Virelays.*

Item. J liure *du Castelain de Couchy.*

L'auteur de l'histoire du Châtelain de Coucy est inconnu, et les manuscrits en sont fort rares. Il n'en existe qu'un à la bi-

(1) Ce titre est dans l'inventaire.

bliothèque du Roi, sous le titre suivant : *Li Roumans dou Chastelain de Coucy et de la dame du Fayel.* M. Crapelet, si connu par son goût éclairé pour les anciens monuments de notre langue, en a donné une magnifique édition avec une traduction en prose, travail extrêmement pénible ; je dis traduction, car cette vieille langue des Trouvères est peut-être moins facile à rendre en français qu'une langue ancienne ou étrangère, sans parler du caractère gothique souvent indéchiffrable. L'édition de M. Crapelet a pour titre :

« L'Histoire du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, » d'après le manuscrit de la bibliothèque du Roi, et mise en » français par G.-A. Crapelet, imprimeur, chevalier de la » Légion-d'Honneur, membre de la société royale des anti- » quaires de France. *Paris, de l'imprimerie de Crapelet, rue* » *de Vaugirard, n° 9*, 1829, 1 *vol. gr. in-8°, Jésus vélin,* » *de* xx-427 *pag. avec deux fig. et fac simile de l'écriture du* » *manuscrit.* »

Ce superbe volume est composé, 1° d'une préface bien faite sur le sujet du livre et sur ceux qui ont discuté le fait, soit comme historique, soit comme romanesque, tels que Dubelloy, Laborde et Legrand d'Aussy, V. p. j-x ; 2° de la description détaillée du manuscrit de la bibliothèque du Roi, et un mot sur deux manuscrits portés dans les inventaires des livres de Charles VI, V. p. xj-xvj ; 3° *Du Lai de la Dame dou Fael,* avec la traduction, V. p. xvij-xx ; 4° du texte du Roman, en 8244 vers, avec les deux fig. et le *fac simile* de l'écriture du manuscrit, V. p. 1-272 ; 5° enfin, de la même histoire mise en français moderne (prose) par M. Crapelet, avec des notes très-curieuses sur les usages du temps et sur les diverses familles dont il est parlé dans l'ouvrage, V. p. 273-427.

Dire que les soins les plus minutieux ont été donnés à l'exécution typographique de ce riche monument, soit pour la correction, soit pour la justification, soit pour la disposition gracieuse des titres ; dire que le matériel du livre ne laisse rien à désirer pour la netteté du caractère, pour la couleur uniforme

de l'encre, pour la blancheur, la pureté et la solidité du papier; dire enfin que rien de tout ce qui peut relever la beauté et l'éclat d'un chef-d'œuvre, n'a été ni négligé ni épargné, c'est ne rien apprendre de nouveau aux amateurs, habitués depuis longtemps à apprécier les titres aussi nombreux que brillants et solides, sur lesquels repose la réputation de M. Crapelet.

Item. J liure *de Sebille d'Ayeul et de Helie.*

C'est sans doute le Roman d'Aiol, où figure un Elie, comme le prouvent ces trois vers tirés de la fin du Roman :

En Borgonge s'enva li riche dus Elie
Ensamble o lui Aiol le cheualier nobile
Senmainent mirabel a moult grant cheualcie....

Item. J liure *de Médecine.*

Item. J liure *des Histoires du Saint Gréal.*

Ce Roman qu'on attribue à Robert de Borron, ou qui est peut-être de Gautier Map, a été mis en vers par Chrestien de Troyes, vers la fin du XIIe siècle.

Le saint *Gréal*, ou *Gréaal*, ou *Graal* (car on le trouve écrit de ces trois manières), est, selon l'auteur du Roman, un vase dans lequel Jésus-Christ a mangé l'agneau pascal avec ses disciples. Joseph d'Arimathie l'emporta chez lui, et après avoir enseveli le corps du Sauveur, il mit dans le *Gréal* le sang et l'eau qui découlaient de ses plaies et de son côté. Passant en Angleterre, Joseph y porta le vase précieux, et *chrestienna* toute cette contrée. Il en confia la garde à un de ses neveux; mais par la suite le *Gréal* fut perdu; plusieurs chevaliers entreprirent de le retrouver; c'est le sujet d'un autre Roman intitulé : *La Queste du Saint Greal*, et d'une partie des aventures du Roman de *Perceval.* (V. Sinner, pag. 29; et M. de Roquefort, *De l'Etat de la Poésie françoise dans les XIIe et XIIIe siècles*, pag. 153.)

Item. J liure de *l'Histoire de Troyes.*

Les titres de livres ont été inscrits dans cet inventaire si précipitamment et avec tant de négligence, que je ne fais aucun doute que celui-ci ne soit *Le Recueil des Hystoires de Troyes, composées par vénérable homme Raoul le Feure, chapellain de mon très redoubté Seigneur Monseigneur le Duc Philippe* (le Bon) *de Bourgoigne, en l'an de grace mil cccc lxiiij,* in-fol. Ce superbe manuscrit existait dans la bibliothèque du duc de la Vallière, et a été vendu 720 fr. en 1784. Il est enrichi de 123 miniatures, parmi lesquelles il y en a deux fort singulières et qui prouvent l'ignorance des peintres du XVe siècle : celle qui est *fol.* 6 représente un évêque, en habits pontificaux, donnant la bénédiction nuptiale à Saturne et à Cybèle, et celle du *fol.* 33 offre Jupiter et Junon recevant aussi la bénédiction nuptiale dans une église catholique où l'on voit un Calvaire.

Dans le prologue, l'auteur donne ainsi la division de son ouvrage :

« Ou premier liure, je traicteray de Saturne et de Jupiter, » de l'aduenement de Troyes, et des faits de Parseus et de la » merueilleuse nativité de Hercules, et de la premiere destruc- » tion de Troyes.

» Ou second, je traicteray des labeurs de Hercules en de- » monstrant comme Troyes fut reediffiée et destruitte par le dit » Hercules la seconde fois.

» Et ou tiers, je traicteray de la derniere et generalle des- » truction de Troyes faicte par les Gregois à cause du rauis- » sement de Dame Helaine et y adjousteray les fais et grans » prouesses du preu Hector et de ses freres. Et aussi traicteray » des mervilleuses auantures et perils de mer qui aduinrent aux » Gregois en leur retour, de la mort du noble Roy Agamenon » qui fut duc de l'ost (*chef de l'armée*) et des grans fortunes » du fort Roy Ulixes et de sa meruilleuse mort. »

Item. J liure de *Veu du Pan* (du *Vœu du Paon*).

Item. J liure *de Saladhin et de la Prise de Constantinoble.*

Item. Le liure de *Pélérinaige de la Vie humaine.*

Guillaume de Guilleville, né en 1295, moine de Chaalis, ordre de Citeaux, près de Senlis, a composé en vers de huit syllabes un poëme en trois parties distinctes qu'on appelle *le Roman des trois Pélerinaiges, c'est assavoir le Pélerinaige de l'Homme sur terre* (en 1330), *celui de l'ame séparée du corps et celui de Jésus-Christ* (terminé en 1358). Pierre Virgin, religieux de Clairvaux, a revu les éditions postérieures. Mais peu après la mort de ce Guilleville, en 1364, Jehan Gallopès d'Angers avait mis en prose le premier Pélerinage sous le titre de *Pélerinaige de la Vie humaine;* c'est celui dont il est ici question.

Item. Le *Roumant du Roy Arthus et Lancelot du Lac.*

Le P. Labbe, dans sa *Nova Biblioth. Manuscriptorum*, p. 309, dit que le Roman de Lancelot a été mis en français par Robert de Borron, par le commandement de Henri, roi d'Angleterre. Ce doit être Henri II, mort en 1189. Je crois qu'il a été traduit du latin, de Gautier Map, quoique M. de Roquefort dise qu'il a été mis en français par Gautier. Ce même Gautier avait fait aussi le Roman de *la Mort du roi Arthus*, dernière partie des Romans de la Table ronde.

Item. Le liure *du Gouvernement des princes.*

Item. Le liure *des anchiens Pères et des Philosophes.*

Item. Le *Roumant de la Rose.*

Item. Le liure *de Cléomades.*

Ce Roman est d'Adenez Le Roi, également auteur d'*Ogiër le Danois*, car il dit au commencement du livre de *Cléomades :*

Jou qui fis d'Ogier le danois
Et de Biertain qui fut ou bois,
Et de Buenon de Commarchis,
Ai un aultre liure raemplis
Moult merueilleux et moult diuers....

L'auteur avoue, dans ce Roman, qu'il doit à Marie de Brabant, Reine de France, (femme de Philippe (III) le Hardi, en 1274), et à une grande Dame nommée Blanche, ce qu'il y a de meilleur audit Roman, comme ayant été dicté par elles-mêmes. Ce roman a dû être composé vers 1262.

Cet Adenez était un écrivain fécond : outre les Romans de *Berthe*, d'*Ogier*, de *Buenon de Commarchis* et de *Cléomades*, mentionnés ci-dessus, on lui doit encore ceux de *Doolin de Mayence* et de *Maugis d'Aigremont*, qui, tous rimés, ont été par la suite mis en prose.

Item. Le liure des *Aueugles*, en franchoys.

Item. Le liure du *Reuclus de Moyliens*.

Item. Le liure du *Baril* et d'aultres pluseurs choses.

Item. Le liure *des Ghuerres de Constantinoble*.

Item. Le liure des *Cent Balades*.

Item. Le liure de la *Complainte Nostre-Dame* et d'aultres coses.

Item. Le liure de *Bestiaire*.

On connaît deux ouvrages sous le nom de *Bestiaire :* l'un, en vers, par un nommé Guillaume, qui se dit clerc et normand, et qui l'a composé vers 1209; c'était un habile natu-

raliste, car il nous apprend que la belette conçoit et met bas par l'oreille ; que l'aigle se rajeunit en se brûlant aux rayons du soleil ; qu'on ne peut prendre la licorne qu'en faisant marcher vers elle une fille qui a la gorge nue, etc. Le second *Bestiaire*, en prose, est d'un nommé Richard de Furnival, chancelier de l'Église d'Amiens, au temps de Saint-Louis, et qui est un peu postérieur à Guillaume. Son traité ne vaut pas mieux que le précédent. Comme l'auteur y parle de galanteries, quelques-uns l'ont surnommé *Bestiaire d'amour*, pour le distinguer de l'autre.

Item. J aultre liure *des Veux du Paon.*

Item. Le liure de *Ruth et de Thobye*, et d'autres coses.

Item. Le liure de *Lanselot* (sic) *du Lac.*

Item. J liure de *Machaut.*

Item. Le Roumant d'*Ogier.*

Item. La *Vie Saint Grégoire.*

Item. Le Roumant de *Basin*, et d'*un Boucher d'Abbeville.*

Le fabliau du Boucher d'Abbeville est très-plaisant. Duverdier dit, dans sa *Bibliothèque française*, tom. II, pag. 246 : « Huistaces d'Amiens a fait le fabel du Boucher d'Abbeville, » qui fait manger à un doyen rural d'Abbeville un sien » mouton, et promettant la peau à la chambrière, puis à la » g.... (ménagère) du doyen, abuse de toutes deux, et encore » se fit payer la même peau au doyen. » Il renvoie à Fauchet, *chap.* 102.

Item. Le liure *des Enseignemens des Philozophes.*

Item. Le liure *du Buisson d'Enfance*, et le *Mirouer des Estas du Monde.*

Item. Vn aultre liure *des Cent Balades.*

Item. Le Roumant de *Emery de Narbonne, Guillaume d'Orange*, et de *Renouart au Tinel.*

C'est le Roman *d'Aymeri de Narbonne et de Guillaume d'Orange, surnommé au court-nez*, attribué en partie à Adenez, dit Le Roi, par La Curne de Sainte-Palaye. Ce roman avec toutes ses branches a plus de 77,000 vers. V. la Vallière, nº 2735, tom. II, p. 223, et tom. I, p. 26 du *Suppl.*

Item. Le liure de *Bestiaire* et de *Saint Jehan Paul.*

Item. Le liure *de la Voie d'Enfer et Paradis.*

Raoul de Houdanc qui vivait sur la fin du xij^e siècle, a fait *Le voyage d'Enfer* et *la voye de Paradis*. Est-ce l'ouvrage annoncé ici? Un autre auteur, anonyme, a fait un poëme de 4442 vers, intitulé : *Chest le liures de la Voye de Infer*, in-fol.

Item. Le Roumant *de la Chapette Martinet.*

Je ne connais aucun livre sous ce titre qui est sans doute fautif; ne serait-ce pas *Chapelle*, ou bien *Charette*, nom d'un Roman de Chrestien de Troyes, fini par Geoffroy de Ligny?

Item. Le liure *d'Astronomie.*

Item. Le liure en papier de *Jehan et Mandeville.*

Il est présumable que c'est l'ouvrage connu sous le titre suivant : « Ce liure est appelé Mandeuille, et fut fait et composé » par M. Jehan de Mandeuille, chevalier natif d'Angleterre, » de la ville de Saint-Alein; et parle de la terre de promission,

» c'est assauoir de Jherusalem, et de plusieurs aultres isles de
» mer et les diuerses et estranges choses qui sont esdites
» isles. »

A la fin de l'ouvrage on lit :

« Cy finist ce très plaisant liure nommé Mandeuille parlant
» moult autentiquement du pays et terre d'oultre mere. »

Item. Le liure de Messire *Gasse.* (Sur la chasse.)

Item. Le liure *de la Propriété des Pierres.*

Item. J petit viez *Roumant* mauluais.

3° aultres liures et roumans ou coffre A. M. (1).

Premièrement. J liure des *Fabliaux.*

Cet ancien genre de composition, qui consistait en petites historiettes, contes, nouvelles, en vers, était très-commun dans les xij^e, xiij^e et xive siècles. Legrand d'Aussy en avait publié un recueil en 1779, 3 *vol. in*-8° ; plus un vol. de Contes dévots. — Une nouvelle publication parut en 1781, 5 *vol. in*-18. Mais ces deux éditions furent totalement effacées par une troisième qu'a donnée en 1829 M Renouard père, avec le goût et tous les soins dont il est capable, et dont il a donné déjà tant de preuves dans les nombreux et beaux ouvrages qu'il a publiés. Cette nouvelle édition, aussi remarquable par son exécution typographique, qu'intéressante par le fond du sujet beaucoup plus ample et très-amélioré, est intitulée :

« Fabliaux ou Contes, Fables et Romans du xij^e et du xiij^e
» siècles, traduits ou extraits par Legrand d'Aussy ; 3e édition

---

(1) Ce titre est dans l'inventaire.

» considérablement augmentée ; (éditeur Mr A. A. Renouard).
» *Paris, de l'imprimerie de P. Renouard ; chez J. Renouard,*
» libraire, 1829, 5 *vol. in-8°, pap. cavalier vélin, avec*
» 18 *grav. d'après Moreau et Desenne.* »

Un exemplaire rempli de corrections et d'additions de la main de Legrand, a singulièrement contribué à la perfection de ce nouveau travail ; et l'éditeur, par ses soins et des vérifications scrupuleusement exactes, a fait de cet ouvrage un superbe monument, qui non seulement éclipse les éditions précédentes, mais qui peut figurer dans les plus beaux cabinets, à côté de ce qu'ils renferment de plus curieux sous tous les rapports. On trouve à la fin de chaque volume, en ancien langage, un choix de ce que présente de plus intéressant le texte pur des Fabliaux mis en prose dans le volume. Les gravures sont très-belles ; elles rendent les scènes avec beaucoup d'esprit, de finesse et de mouvement. Enfin ce livre offre un tableau aussi vrai que pittoresque de ce que l'on appelle le bon vieux temps, et, nous reportant au langage et aux mœurs de ces siècles si reculés, il nous fait éprouver une sorte de jouissance à les rapprocher de la langue et des mœurs actuelles.

Item. Le *Roumant Renart.*

L'allégorie du Renard a été l'un des sujets les plus féconds pour nos romanciers du xiiie et du xive siècles. On trouvera dans le tom. V des *Notices et extraits des Mss. de la Bibliothèque du Roi,* p. 294-357, une analyse de tous les ouvrages qui ont paru sous le nom de *Renard*, tels que le *Renard* proprement dit et toutes ses suites ou *branches*, par Perrot de Saint-Cloot et autres, p. 294-320 ; le *Nouveau Renard*, par Gélée ou Giélée, de Lille, p. 321-328 ; *Renard le bestourné*, par Rutbeuf, p. 328-329 ; et *le Renard contrefait*, par un anonyme, p. 330-356. Les analyses de ces fictions allégoriques sont curieuses en ce qu'elles peignent bien l'esprit du temps.

Item. Le liure de *Messire Guillaume des Bares, et des* vij *Saiges.*

Ce Roman *des sept sages* ou *le Dolopatos*, a été mis en vers par un nommé Hébers, qui prend le titre de clerc, et qui l'a translaté du latin d'un moine de l'abbaye de Haute-Selve, nommé Dom *Jehans*, par ordre du Roi Philippe de France, pour son fils Loys, également Roi; on croit que ce Loys est Louis VIII, père de Saint-Louis.

On ne connaît point de livres qui aient été traduits en autant de langues et sous autant de formes différentes que le *Dolopatos*. On le dit composé par un Indien nommé Sendebad, qui vivait un siècle avant Jésus-Christ. Il a été traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec, plusieurs fois en latin, en rime et en prose française, en flamand, en allemand, en anglais, en italien, etc.

Item. La *Bible* en franchoys.

Item. Le liure du *Roi Meliandus*.

Je présume que c'est le Roman de *Méliadus* que Girard ou Girardin d'Amiens rima au récit d'une grande Dame, vers l'an 1260, comme on le voit dans les *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et Duverdier, *tom. I*, p. 292, *et tom. IV*, p. 55. Le *Catalogue* de la Vallière annonce, tom. II, p. 613, *le livre du Roi Meliadus le Léonnoys*, translaté du latin par Rusticien de Pise.

Item. La *Légende dorée*.

Item. Le Roumant *de la Dame à la Cicoigne*.

Item. Le liure *des Propriétés des Choses*.

Item. Le liure *du Saint Gral*, est très crant et galhant.

Cela signifie-t-il que ce volume est très-grand et élégant?

ITEM. Le Roumant *de Cléomades, de Robert le Diable,* et d'aultres choses.

Le Roman de *Robert le Diable* renferme environ 5,070 vers; il n'a aucun fondement historique. On croit que l'auteur a eu en vue Rollon ou Raoul, premier Duc de Normandie, appelé Robert Ier, après qu'il se fut fait baptiser en 919. Avant sa conversion il était très-méchant, mais il changea dans la suite et devint un Prince bon et sage.

ITEM. Le liure *d'Amours.*

ITEM. Le liure de *Caton,* en franchois.

ITEM. Le liure de *Boece de Consolacion.*

Il a été *translaté de latin en françoys, par Maistre Jehan de Meun, à la requeste du Roy de France Philippe-le-Quart* (Philippe-le-Bel); et on doit lire à la fin du manuscrit cette souscription: *Ci finist le souuerain lyure Boece de Consolacion, selon la translacion de tres excellent orateur Maistre Jehan de Meun.*

ITEM. Le liure des *Miracles de Nostre-Dame.*

Cet ouvrage doit être de Gautier de Coinsi, et composé de deux livres de miracles; le premier en renferme 35 et le second 24.

ITEM. Le liure de *Mapmonde,* et aultres choses.

L'auteur de ce poëme, composé en 1245, est Gautier de Metz. Ce livre est aussi appelé *l'Imaige du Monde,* et *Traité de Clergie* (science). C'est une description des sept arts libéraux, du Ciel, de la Terre et de la Mer. Dans un article de ce poëme, l'auteur classe ainsi les sept arts libéraux : La grammaire, la dialectique, la rhétorique, (c'est ce qu'on appelait le *Trivium*), puis l'arithmétique, la géométrie, la musique ou chant d'église

et l'astronomie (ces quatre arts-ci formaient le *Quadrivium*). Le plus grand effort de l'esprit humain, dans le moyen âge, était de posséder le *Trivium* et le *Quadrivium*.

Item. J *Roumant*, en papier.

Item. Les *Cronicques de Flandres*.

Item. Le Roumant *du Roy Bauduin de Jherusalem*.

Item. Le liure *des Auctorités du Cheualier au lion*, et d'aultres choses.

Item. Le liure des *Prouverbes* et des xij *Mois*.

Item. J *Greel* (Graduel), noté.

4° AULTRES LIURES ROUMANS
OU COFFRE A. O. (1).

Premièrement. La *Bible en françois*.

Item. J liure de *Cronicques de France*.

Item. La *Légende dorée*.

Item. Le Roumant *du bon Larron, de l'Estat du monde* et d'aultres choses.

Item. Deux *Breuiaires*, notés.

Item. Le liure Merlin.

C'est ce fameux enchanteur qui, selon le Roman, naquit en

---

(1) Ce titre est dans l'inventaire.

Angleterre du commerce d'un démon avec une fille vierge, et qui servit long-temps le roi Arthus par sa science magique. Ce Roman est attribué à Robert de Borron. (V. le *Catalogue* de la Vallière, n° 3994.)

Item. Le liure de *Cassidoine.*

Item. Le liure de l'*Espinache*, aultrement du *gouuernement du monde.*

Item. J Roumant *de Batailles.*

Item. IIJ aultres Roumans, en papier.

Item. IIIJ grans liures de *droit ciuil*, est assauoir j *Code*, vne *Digeste* uielle, vne *Digeste* noeuve, et j *Inforsade*, (infortiat, seconde partie du Digeste).

Item. La *Somme d'Asse.*

Item. Le liure d'un docteur appelé *Njnieue.*

Item. Le liure des expositions des *Euangilles*, en rouman.

Item. J liure *des Esbattemens.*

OULTRE L'INUENTOIRE (1)

Premièrement. J *Messel*, couuert de cuir rouge, à clouans d'argent, aux armes de Madame.

Item. J aultre *Messel*, couuert de blanc cuir; a une croix dessus.

---

(1) Ce titre est dans l'inventaire.

Item. Vnes *Cronicques de France.*

Cet ouvrage doit être la traduction française des célèbres *Chroniques de Saint-Denis*, dont Guillaume de Nangis, moine de cette abbaye, est le premier auteur, suivant La Curne de Sainte-Palaye. On doit y trouver presque mot à mot la traduction qu'il avait donnée de sa propre Chronique latine, et qu'il avait menée jusqu'à l'an 1275; d'autres auteurs l'ont continuée jusqu'en 1380, et c'est sans doute cette *Chronique* avec une de ces continuations, qui forme le volume qui est annoncé ici.

Voici le début de cette Chronique :

« Pour ce que moult de gent et mesmement li hault homme » et li noble qui souuent viennent en leglise de Monseigneur » Saint Denys de France ou grant partie des vaillans Roys de » France gist en sepulture desirent a congnoistre et a sauoir la » naissance et dessendue de leur tres haulte generacion... Je » frere Guille de Nangis ay translate de latin en françois ce » que iauoie autrefoiz fait en latin selon la forme d'un arbre » de generacion desdiz Roys pour ce que cil qui latin nentendent puissent sauoir et congnoistre dont si noble gent et si » beneureuse lignee descendi et vint...... »

Item. La *Somme Le Roy.*

Item. *Séquences*, notées.

Le mot *Séquences* signifie *Répons*, terme de liturgie.

Item. J *Greel* (Graduel).

Item. J Roman A. J. Y.

Item. J liure pour les Dames.

Item. J liure d'*Amours*, signé A. B.

Item. J petit liure parlant de Dieu. A. L.

Item. J liure des *Esbatemens.* P. R.

Item. Le liure de l'*Eschielle du Chiel.*

Item. Le liure de *Médecine.*

J Roulle d'*Esbatement.*

Giomancie d'Esbatement (1).

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1423.

Nota. Cet inventaire est celui de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur.

Item. Ung liure de l'ouurage de madicte Dame, couuert de drap d'or ; et entre les feuillets, plusieurs soyes et de plusieurs couleurs.

---

(1) C'est par cet article que finit la liste des livres compris dans l'inventaire de Marguerite de Flandre, veuve de Philippe-le-Hardi ; lequel inventaire a été dressé en 1404, en présence du tabellion Nicaise Buridan, qui en a délivré une copie en 1413 La suscription de cette copie est d'une orthographe assez singulière pour être rapportée ici textuellement :

« Jou Nichases Buridan, prestres, tabellions apostoliques et impériaulx,
» ait fet escripre ceste presente coppye de l'inuentoire des biens demourez
» du décès de feue tres haulte et poissant Princesse et Dame Madame
» Marghrite de Flandres, Ducesse de Bourgoingne, Contesse de Flandres,
» d'Artoys et de Bourgoingne, Palatine Dame de Salins et de Malines, a
» lequel inuentoire faire et prisié d'aucuns desdits biens je fus présens
» comme tabellions ou notaires publiques ad ce appelés par vénérables et
» discrets Mess. les commissaires nommés au coumencement de ce dict
» inuentoire, et en tesmoing de ce j'ay mis mon signe (seing) manuel au
» premier et au derrenier feuilles des coyers de ceste dicte presente coppie
» faicte à Arras l'an mil iiij^c et xiij, ce viij^e jour du mois de septembre.

» *Signé* BURIDAN. »

Item. Le liure de Vincent, appellé *Specule ystorial*, dont il y a deux volumes couuerts de vert, dont le premier contient treze liures et le deuxiesme huit liures, et pour avoir le dit *Specule* tout entier, il y fault ung volume qui doit contenir unze liures.

Le Vincent dont il est ici question est Vincent de Beauvais, dominicain, qui écrivit, par ordre de Saint-Louis, divers ouvrages en latin sous le titre de *Speculum* (ou *Miroir*), tels que *Speculum doctrinale*, *Speculum naturale*, *Speculum morale* et *Speculum historiale*. Ce dernier seul, qui comprend l'histoire universelle depuis la création jusqu'à l'an 1244, a été traduit en français dès le XIVe siècle, par ordre et pour l'usage de Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe (VI) de Valois, par Jehan de Vignai, sons le titre de *Spécule ystorial*. Cette traduction a été corrigée et imprimée à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, sous le titre de *Miroir historial*, en 5 *vol. in-fol.*, *goth.*

Item. Le liure *des Veufs* (Vœux) *du Paon* et *des Restors*.

Ces deux ouvrages sont à la suite du célèbre Roman d'*Alexandre* et en forment les troisième et quatrième branches. On ignore qui en est l'auteur; mais il paraît que ces suites étaient peu estimées dans le temps, car Philippe de Maizières dit dans son *Songe du vieil Pelerin*, composé pour l'instruction de Charles VI : « Comme les bourdes des veuz du paon qui » nagaires furent composées par ung legier compaignon ditteur » de chanssons et de virelays qui estoit de la ville d'Araines. » On présume que ce *legier compaignon* était un certain Brisebarre, qui se nomme lui-même au commencement d'une des branches d'Alexandre, et qui vivait en 1327. Dans le titre rapporté ci-dessus, au lieu de *des Restors*, il faut *du Restor*, c'est-à-dire, *du Retour du Paon*, ou plutôt *du Retour des*

Chevaliers qui ont fait vœu sur le Paon. Ce *Retour du Paon* est la dernière branche du Roman d'*Alexandre.*

ITEM. Le liure de *Renart.*

ITEM. Vnes petites *Heures de Nostre-Dame*, couuerte de veloux vert, à soleil de perles et deux fermaulx d'or dont l'un est rompu, mise en vne bourse faitte à l'esguille, ouurée d'or et de soye.

ITEM. Vng petit liure de la *Passion Nostre-Seigneur,* couuert de menues perles et de petites pierres bleues à deux fermaulx d'or, où il a en chascun fermal deux petites esmeraudes, deux petites vermeilles, vne perle ou milieu et deux aultres petites perles.

ITEM. Vnes *Heures de Nostre-Dame,* bien richement enluminées, couuertes de veloux noir figuré, à deux fermaulz d'or tout plain.

ITEM. Les belles *Heures* de madicte Dame, à deux fermaulx d'or, armoyez aux armes de Monseigneur de Berry, à tixu de soye, semé de fueilles de treffle; l'vn desdits fermaulx garnj de deux grosses perles rondes et ung balay plat ou milieu, et l'autre fermail garnj d'vne perle et d'vn saphir plat; en icellui fermail fault une perle.

ITEM. Esdites *Heures* a ung tuyau d'or à tourner les fueillez, garnj de deux perles et ung petit ruby ou milieu; lesquelles *Heures* sont couuertes d'une chemise de satin noir.

ITEM. Vng *Psaultier* hystorié et enluminé, garnj de deux fermaulx d'argent dorez, armoiez d'azur; a vne

aigle d'or à deux testes, ongle de guelles (gueules), ouquel a ung tuyau d'argent doré pour tourner les fueillez à trois escussons desdites armes, couuert d'une chemise de véluyau vermeil.

Item. Vnes petites *Heures de Nostre-Dame*, où il a vne Veronique atachée dedans, a deux fermailz d'argent, dorés, armoiez des armes de Bourgoingne, couuerte d'vne chemise de drap d'or vermeil.

Item. Unes aultres *Heures de Nostre-Dame*, ystoriées de pluseurs ystoires, garnies de deux fermaulx d'or, armoyez aux armes de madite Dame, couuerte d'une chemise de satin, signé a fueilles vert.

Item. Vng aultre *Psaultier* de grosse lettre encienne, au commancement duquel a dix ystoires, à fermaulx d'argent dorez, couuert d'une chemise de fil ouuré à l'esguille.

Item. Vnes aultres *Heures de Nostre-Dame*, à fermaulx d'argent, couuertes de satin noir, baillé à M. le Bailli pour porter à Monseigneur.

Item. Vng petit liure de plusieurs *Oroisons*, couuert de semances de perles et de petites pierres bleues, armoié sur les couuertures d'un costé aux armes de Flandres et de France, et de l'aultre costé aux armes de France et de Flandres, ouquel a ung petit tuyau à tourner les feuillez et trois boutons d'or; ledit liure mis en vne viesle bourse par maniere d'esteuf (*en forme de balle, ballon*), où il a une sainture garnie de boucle et de mordans d'argent, armoyé aux armes que dessus.

ITEM. Vng autre petit *Psautier*, sans fermaulx, couuert de vielz veloux vermeil.

ITEM. Vnes bien petites *Heures*, en françois, de pluseurs *Oroisons*; a deux petits fermaulx d'argent, armoiez aux armes de madite Dame, couuertes d'vne chemise de drap de damas vert.

ITEM. Vng beau petit *Breviaire*, à demj temps, couuert de cuir rouge, à deux fermaulx de loiton.

Nous ne trouvons que ce seul livre mentionné sous le nom de *Bréviaire*, dans l'inventaire des livres de la veuve du duc Jean-sans-Peur. Ce Bréviaire doit être celui que ce prince avait acheté 200 écus d'or (3000 fr.), et dont il avait fait présent à la Duchesse. C'est sans doute aussi ce même volume que le Duc portait lorsqu'il fut assassiné sur le pont de Montereau, le 10 septembre 1419; lequel livre tomba sur le pont et fut ramassé par le curé de Montereau (Macé Bonnet), qui s'opposa à ce que les assassins jettassent le corps du Duc dans la rivière; et lorsqu'il rendit ce Bréviaire à la famille, on lui compta, en reconnaissance, la somme de 140 livres (1260 fr.).

Tel est le récit de ce dernier événement que nous avions d'abord adopté (V. p. XI de la première édition); mais dès-lors, nous avons découvert un article des registres de la Chambre des Comptes de Dijon qui apporte quelques modifications à notre premier récit; nous nous faisons un devoir de le consigner ici, parce qu'il nous paraît offrir un caractère d'authenticité plus prononcé :

1419. « Jehan Guiot, doyen de l'église collégiale de Notre-» Dame de Montreau-fault-Yonne, rendit un beau et riche » Breviaire, du duc Jehan, qui fut perdu le jour de son tré-» pas, pour lequel il eut 120 francs, de même que pour avoir » gardé sauvement le corps dudit Duc sans être osté ne trans-

» porté de ladite église par les ennemis, et pour avoir dit et » célébré un service solennel le jour de son déterrement » d'illec. »

On voit que dans ces deux récits, le résultat est le même; le Bréviaire a été rendu, et il n'y a de différence que dans le nom de celui qui l'a rendu, et dans le taux de la récompense.

ITEM. Vng liure de *Boece*, couuert de drap de damas noir, à fermailz d'argent dorez.

Ce doit être *le liure de Boece de Consolacion*, traduit par Jean de Mehun dont nous avons parlé plus haut.

Cet ouvrage n'a rien de commun avec un *Poëme en vers romans sur Boece*, dont le célèbre M. Raynouard, de l'Institut, a donné un précieux fragment de 257 vers (c'est tout ce qu'il en reste), et qui est accompagné d'un *fac simile* du texte figuré, avec des notes, du texte rétabli en vers et d'une traduction, ouvrage qui a dû coûter des peines et des soins infinis. (V. le bel ouvrage intitulé : *Choix de Poésies originales des Troubadours*, tom. II, pp. CXXVIJ-CXXXVI, et le tirage à part du même fragment, *Paris*, 1817, *in*-8° *de* XI-47 *pag*.

ITEM. Le liure de *Lancelot*, tout enystorié et bien escript, couuert de veloux vermeil, et fermaulx de cuivre doré.

ITEM. Le liure *des Propriétez des Choses*, à fermaulx d'argent esmailliez de prophêtes, couuert de veluaul vermeil.

ITEM. Ung viez Romant de *Godeffroy de Buillon*.

Le vrai titre de cette Chronique qui finit à l'an 1261, est : « Ci commence li Romans de Godefroi de Buillon et de Saleadin et tous les Roys qui ont esté jusques a Saint Loeys qui » derrenierement fu et de leurs fais et de Pierre l'Ermite qui

» premiers esmut le pueple et premierement touz les sains lieus » de la terre de Ihrlm et de la contrée d'entour et sont ces » Croniques ordenées sus touz les fais d'oultremer. »

Voici le début de cette Chronique :

« Ci poez vous sauoir les sains lieus de la terre de Iherusalem, » en Iherusalem a j saint lieu couuert d'une pierre ou Sale- » mons escrit le liure de Sapience. Et iluec meisme entre le » temple et l'autel el mabre deuant fu li sans (*le sang de*) » Zacharie le prophête espanduz. Jluec pres est la pierre ou li » Iuyf venoient chascun an et l'oignoient doile dolive..... »

Item. Vng aultre gros liure, tout en flamant.

Item. Vng *Missel* cothidien (*de tous les jours*), couuert de satin noir, dont les fermaulx sont d'argent.

Item. Vng autre *Missel* à l'usage de Rome.

Item. Vng *Anthiphonier* noté, à l'usaige de Paris, couuert de cuir blanc.

Item. Vng petit liuret, appellé *Ordinaire*, couuert de cuir rouge.

Item. Vng livre de la *Bible* entière, qu'est bien istorié et escript, à fermaulx d'argent dorez.

Item. Ung liure *des Propriétés des Bestes*, couvert sur les ais de velu vermeil, et sur les aiz à chascun lez a v gros ballais d'argent dorez, à fermaulx d'argent dorez émaillez.

Item. Vng liure de Bocace des *Cas des Nobles*, couuert sur les aiz.

Cet ouvrage est *le liure de Jehan Bocace des Cas des nobles Hommes et Femmes*, traduit en français par Laurent de Pre-

mierfait, qui le dédia à Jean, Duc de Berry, ce Prince si curieux de livres, et dont il était secrétaire. Boccace, dans cet ouvrage, feint qu'il s'endort en méditant sur les caprices de la fortune, et qu'il voit venir en songe devant lui une foule de gens malheureux par leur propre faute. Il commence par Adam, et passant en revue les personnages les plus illustres, il s'arrête à Philippine, plus connue sous le nom de la Catanoise, qui gouverna despotiquement Jeanne première, et qui finit ses jours dans les supplices qu'elle s'était préparés.

Le duc de la Vallière possédait deux manuscrits de cette traduction, dont l'un est terminé par cette souscription :

« Ci fine le liure de Jehan Boccace des Cas des malheureux » Hommes et Femmes, translaté de latin en françois par moy » Laurens de Premierfait, clerc du diocèse de Troyes. Et fut » compilée cette translacion le xve d'auril mil cccc et neuf, » c'est assauoir le lundj après Pasques. »

Item. Vng aultre gros liure de Messire *Lancelot du Lac*, où il a trois fermaulx, l'un deuant, et deux es deux boutons de loton dorez.

Cet article est le dernier pour les livres qui se trouvaient dans l'inventaire des meubles de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur, rédigé en 1423.

Me permettra-t-on ici une petite digression sur un meuble qui était parmi les livres, meuble qui devait être encore fort rare au commencement du xve siècle. Voici l'article.

Item. Vng orloge petit, doré, et sont les deux huisseles (1) d'un côté et d'autre d'argent dorez, et le quadrant aussi.

---

(1) *Huisseles :* ce vieux mot signifie garniture complète autour d'un objet. Au propre, il voudrait dire garniture autour d'une porte, *huis*, signifiant porte, ouverture. On disait aussi *huisserie*, *husserie*.

Dans le principe, les montres s'appelaient horloges (*portatives*), mais à coup sûr cette *orloge* de la Princesse Marguerite n'était pas une montre; ce devait être une petite pendule; car les premières montres connues, dans le genre de celles que nous portons maintenant, datent d'environ 1550. Ce n'était donc pas non plus une montre que l'horloge dérobée dans la chambre de Louis XI, vers 1475, par un gentilhomme ruiné, qui la mit dans sa manche où elle sonna; le Roi la lui donna. On prétend que la première montre proprement dite fut offerte à Charles-Quint, vers le milieu du XVI[e] siècle. Ce prince aimait passionnément l'horlogerie. Il avait un tel goût pour ce genre de mécanique, qu'un de ses maîtres-d'hôtel, ne pouvant réveiller son appétit, dit un jour: « Je n'en viendrai » jamais à bout, si je ne lui fais une fricassée d'horloges. »

Quant aux grosses horloges d'église, elles étaient déjà en usage dans le XIV[e] siècle. Après la sanglante bataille de Rosebeck, livrée en 1382, entre Lille et Courtrai, le duc Philippe-le-Hardi, qui s'y distingua par des prodiges de valeur, fit enlever l'horloge de Courtrai, la plus belle connue alors, et la fit apporter à Dijon, pour récompenser cette ville qui lui avait fourni volontairement 1000 hommes. Ce vieux monument se voit encore, sous le nom de Jacquemart, au-dessus du portail de l'église de Notre-Dame (1).

Dans l'inventaire de Marguerite de Bavière, il existe aussi

---

(1) On trouvera quelques détails sur cette antiquaille restaurée plus d'une fois, dans une facétie publiée en 1832, sous le titre suivant: L'ILLUSTRE JACQUEMART DE DIJON. *Détails historiques, instructifs et amusants sur ce haut personnage, domicilié en plein air dans cette charmante ville,* depuis 1382, *publiés* en 1832, *avec sa permission; le tout composé de pièces et de morceaux, tant en français vieux et moderne qu'en patois Bourguignon; entrelardé de notes curieuses, et orné de la représentation du Héros et de sa famille, défigurés d'après nature et colloqués dans leur haut donjon à claire-voie. Par P. Bérigal.* A Dijon, chez V[r] Lagier, libraire-éditeur, 1832; *in*-8° de XVI-91 pag., fig.

un article relatif à une grosse horloge. Il mérite d'être cité à cause des expressions que le rédacteur emploie :

« En l'ostel de Jaquot Barre, serviteur demorant à
» Auxonne, a esté treuué ce que s'ensuit : c'est assauoir
» la maison dune sonnerie de reloige d'un jaquemart
» tant seulement.

» *Item.* Deux roues dudit reloige, ung rouhot (*petite*
» *roue*), ung bancal (*ressort*), la couuerte dessus ladite
» maison, et deux paulx (*pivots*) principaux qui sont
» auec.

» *Item.* Ledit jaquemart de bois tenant ung martel
» de fer. »

Mais il est temps de revenir aux livres.

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1477.

Item. Une *Légende dorée,* escripte en parchemin.

Item. Une *Bible en françois,* aussi escripte en parchemin.

Item. Vng liure dont les aiz sont couuerts de drap de velours vermeil, fermant à deux fermilletz d'argent doré, qui est le liure des *Ystoires de la Terre d'Oriant,* et y a sur ung chascun couuercle cinq gros clotz (*clous*).

Nous avons déjà dit que ce livre, qui date de 1305 ou 1306, était du P. Hayton de Courchy. V. ci-devant, p. 45.

Item. Vng liure *des Remèdes de l'une et de l'autre Fortunes*, escript en parchemin, couuert d'aiz et ystorié.

Cet ouvrage de Fr. Pétrarque a été traduit en français par Nicolas Oresme, et lorsqu'on l'a imprimé, la traduction a été revue par Galliot Dupré, qui a exercé l'imprimerie à Paris de 1512 à 1552.

Item. Vng liure de la *Première descade de Titulius* (sic), vieulx.

Item. Vng aultre liure faisant mencion *du commencement du Monde*, et des *Macabées*.

Item. Vng aultre liure appellé le liure de la Gasse de la Breugne, appellé le liure *des Desduictz*.

C'est le livre de Gace ou Gasse de la Bigne, sur la chasse, dont nous avons déjà eu occasion de parler. V. ci-devant, p. 46.

Item. Vng aultre liure en parchemin, contenant toutes *les Euangiles et Espitres* de toute l'année, translatées en françois.

Item. Vng aultre liure appellé *Lapidaire*, contenant aultre liure, fermant à vng fermillet d'argent.

Ce Lapidaire est une traduction française du poëme latin (*Liber Lapidum seu de Gemmis*) de Marbodius, évêque de Rennes en 1091 (mort en 1123), qui lui-même l'avait traduit d'un ouvrage grec d'Evax, Roi d'Arabie, célèbre médecin, qui l'avait composé pour l'Empereur Tibère. Marbodius fit son poëme pour Philippe-Auguste, Roi de France. On prétend que ce livre fut traduit en vers français, dès le temps de Marbodius. Je possède cette traduction, avec le texte latin, dans l'édition de Bekman, *Gotting.*, 1799, *in*-8°; mais le style me paraît postérieur au XIIe siècle; il peut être du milieu du XIIIe, et même

du commencement du XIVe, comme on en peut juger par ces premiers vers du poëme :

Evax fut un mult riches Reis :
Lu regne tint des Arabais.
Mult fut de plusiurs choses saiges :
Mult aprist plusiurs langaiges.
Les set arts sut, si en fut maistre.
Mult fut poischant et de bon estre.
Grans tresors ot d'or et d'argent,
E fut larges a tuite gent.
Pur lez grent sen pur la pruece,
Kil ot e gran largece,
Fut cunnuz e mult amez
Par plusurs terres renumez.
Neruns en ot oï parler,
Pur ce ke tuit l'oï loer....

Il y a eu plusieurs traductions en prose de ce poëme. Guillaume d'Osmont a un ouvrage intitulé : *Le Lapidaire, ou la Force et la Vertu des Pierres précieuses, des Herbes et des Bêtes ;* c'est une traduction.

ITEM. Vng aultre liure *des Cent Balades d'Amans et de Dames.*

ITEM. Vng autre liure appelé le liure *des Bonnes Mœurs,* fermant à deux fermilletz d'argent.

ITEM. Vng aultre liure *du Dit des Appostres.*

ITEM. Vng aultre liure du *Capitole de la Somme des Roys.*

ITEM. Vng autre liure appellé *le Liure de la Chasse.*

ITEM. Vng autre liure de la *seconde Descade* de *Tutiliuius.*

ITEM. Vng autre liure appellé *le Liure des Philozophes.*

ITEM. Vng autre appellé *Magne Pol.*

ITEM. Vng gros liure en parchemin, faisant mencion des *Croniques de France.*

ITEM. Vng autre gros liure aussi escript en parchemin, nommé *Boucquasse* (*Boccace*).

ITEM. Vng autre gros liure nommé *le Miroer ystorial.*

ITEM. Vng autre liure *des Propriétés.*

ITEM. Vng autre liure parlant *des Papes, Croniques*, et autres choses.

ITEM. Vng petit liure en papier, couuert d'ais et de cuir blanc, *de Vérité et de la Trinité de Dieu*, etc.

ITEM. Vng *Psaultier* ouquel est *la Passion Nostre Seigneur* par ystoires.

ITEM. Vng *Missel*, les fermilletz duquel sont d'or, armoyez aux armes de Monsgr. le Duc Philippe, ystorié et noté.

ITEM. Vng autre *Missel*, garny de deux fermilletz d'argent, aux armes de Dame Marguerite de Flandres.

ITEM. Vng autre liure en latin, commencant en l'intitulation *Incipit forma qui vocatur Catholicum* (sic).

ITEM. Vng autre liure appelé *Antiphonier* de toute l'année.

ITEM. Vng *Breviaire* d'ancienne lettre ayant au commencement vng *Calendrier*, ymaiges des mois, et signes de l'an.

ITEM. Vng autre liure aussi en parchemin, tout noté, commençant à l'incommencement *Ad te leuaui animam meam*, etc.

ITEM. Vng autre liure aussi en parchemin, ouquel sont pluseurs *Romans*, et mesmement au commencement *les sept saiges de Rome.*

ITEM. Le liure appellé *de la Mutacion de Fortune.*

Ce poëme allégorique et moral, écrit en vers de huit syllabes, est de Christine de Pisan. Il a pour titre : *Cy commence le liure de la Mutacion de Fortune fait et compilé le xviij iour de novembre l'an de grâce mil iiijc et iij et est divisé ledit liure en vij parties.* In-fol. L'auteur le présenta au Duc Philippe de Bourgogne le 1er janvier suivant (V. St.) ainsi qu'elle le dit dans sa vie de Charles V (première partie, chap. II.) : « Voirs » est que cest présent an mil iiij c et iij, après un mien nouel » volume appellé *de la Mutacion de Fortune,* audit tressolemnel » Prince Monseigneur de Bourgogne de par moy pour bone » estreine présenté le premier jour de janvier que nous disons » le jour de l'an; lequel sa débonnaire humilité receupt tres » amiablement. » Ensuite elle raconte qu'elle apprit que le Prince voulait la charger « de compiler un traictié touchant » certaine matiere. » (La *Vie de Charles V.*) Puis elle ajoute : » Et pour ce moy, meue du desir d'accomplir son bon vouloir » selon l'estendue de mon foible engin (*ingenium*, génie), me » transportay avec mes gens où il estoit lors à Paris ou » chastel du Louure, et là de sa benigne grace, lui informé de » ma venue, me fist aller vers luy, menée ou il estoit par ij de » ses escuyers en toute courtoisie, là le trouvay retrait assez » solitaire accompaigné de son tres noble filz Anthoine Mon- » seigneur conte de Retel....... Ainsi plaist au tres redoubté » susdit que le petit entendement de mon engin s'applique à » rammener à memoire les uertus et fais du tres sereins Prince » le saige Roy Charles ameur (*amateur*) de sapience et toute » vertu, etc. »

Christine travailla sur le champ à cette *Vie de Charles V*, et quatre mois après (le 28 avril 1404), la première partie fut achevée. Elle avait aussi présenté son livre *de la Mutacion de Fortune* à Jean, duc de Berry, comme on le voit dans *l'inventaire de la librairie* de ce Prince.

Item. Vng autre liure aussi escript en parchemin nommé le liure de *Tutilivius.*

Il paraît qu'on était peu familiarisé avec Tite-Live dans les xive et xve siècles, car son nom, plusieurs fois répété dans ces inventaires, est toujours défiguré.

Item. Vng autre liure *de la Cité des Dames.*

Ce livre a été composé par Christine de Pisan en 1403. Elle y prend vivement la défense de son sexe contre le *livre de Matheolus*, ou *Satyre contre le Mariage*, ouvrage où les dames sont très-maltraitées; il a été composé en 1342.

Item. Vng *Greaul* (Graduel), *Missel* noté.

Item. Vng *Breviaire*, noté.

Item. Le liure de *Boece de Consolacion.*

Item. Vng *Psaultier,* couuert de velours cramoisy.

Item. Vng autre liure du *Service de l'Auant* en l'église de Paris.

Item. Vng autre *Breuiaire,* contenant deux temps, commencant *In anno Nativitas* (sic) *Dom.*

Item. Deux viez *Breuiaires,* notés en pluseurs lieux, couverts d'aix.

Item. Vng *Missel,* noté.

Item. Vng liure en parchemin ouquel sont pluseurs *Motez* à deschant (1) pour dire en vne chapelle.

Item. Vng petit liure à dire messe, couuert de taf (*tafetas*) vermeil.

Item. Vng *Missel*, noté.

Item. Vng liure de l'office *de la Feste Dieu.*

Item. Vng petit liure *de l'Auant*, et pluseurs autres du treit.

Item. Vng liure de *l'Office de Saint Anthoine*, noté, garny de vieux fermilletz d'argent.

Item. Vng vielz *Breuiaire*, noté, qui commence après le calendrié, *Istud invitatorium* etc.

Item. Vng vielz *Missel*, noté.

Item. Quatre vielz *Breuiaires*, notez.

Item. Vng liure où sont pluseurs *Prozes*.

Item. Vng *Breuiaire*, noté.

---

(1) *Deschanter* signifiait alors *chanter en faux-bourdon ou en parties*. Il est dit dans le *Journal de Paris, sous Charles* VI *et Charles* VII, 1729, in-4°, qu'en 1446 : « vint à Paris ung jeune homme (espagnol) qui n'a- » voit que 20 ans, et qui scavoit tous les sept arts libéraux, et si sçavoit » jouer de tous instrumens, chanter et deschanter mieulx que nul autre.... » (Voyez tom. I, pp. 200-202, où les merveilles de ce prodige de sciences et de talents, qu'on a regardé comme l'Ante-Christ, sont détaillées.)

On peut consulter l'abbé Lebeuf qui, dans son *Traité du Chant ecclésiastique*, parlant du déchant, dit que c'est ce que l'on appelle aujourd'hui faux-bourdon ou contre-point.

Item. Vnes petites *Heures,* escriptes en papier, couuertes d'une chemisette de toille blanche.

Item. Vng *Euangeliste ,* couuert de deux aisselettes de bois, couuertes de feuilles d'argent, l'une figurée d'un crucifix, Nostre Dame et Saint Jehan, et l'autre de la Trinité, et y a vn fermillet d'argent seulement.

Item. Vng gros liure en parchemin, commençant en la table *Incipiunt rebricæ* (sic) *libri de Henrici Bohie ,* etc.

Item. Vng autre liure *de la Cité de Dieu.*

Cet ouvrage de S. Augustin a été traduit en français par Raoul de Praesles.

Item. Trois petits liures en flament, l'un escript en papier et les deux autres en parchemin.

Item. Le *premier liure de Froissart,* couuert de sathin, figuré vert, garny de fermilletz et de gros cloz de letton dorez.

Item. Vng liure de l'inventoire des joyaux, vaisselle d'or et d'argent estant au Louure et en la Bastille à Paris, appartenant à feu le Roy Charles.

J'ai cet inventaire sous les yeux ; Charles VI l'a fait faire le 27 décembre 1420, par suite des vols de joyaux, qui avaient été commis tant *au Lovre et à la Bastide Saint Anthoine qu'au chastel du bois de Vincennes ,* pendant que ce Roi, accompagné de Jehan de Puligny, garde des joyaux, était allé à Beauvais et de là à Troyes (où fut signé l'infame traité qui déshéritait le Dauphin (Charles VII), et l'excluait du trône). Cet inventaire

ne renferme aucun livre, mais il y a quelques articles qui m'ont paru assez curieux. Par exemple, je vois que les pains à cacheter étaient déjà en usage sous Charles VI. Un article porte :

« *Item.* Vng petit vaissel de cristail à douze carrés, lequel est » garni d'or etc. et est pour mettre pain à chanter. »

Un autre article prouve que l'on conservait précieusement tout ce qui avait appartenu au saint roi Louis IX.

« *Item.* La chemise Saint Loys dont il fault une manche ; et » une pièce du mantel, et vne cédule de parchemin, par ma- » niere de rolle, escripte de la main de Monseigneur Saint » Loys, des enseignemens qu'il envoya à sa fille. »

Je citerai encore un article où il est question d'un meuble ayant aussi appartenu au pieux monarque, mais qui ne serait plus guère d'usage maintenant.

« *Item.* Une petite boiste longuette d'iuoire, où sont les es- » courgées de fer de Monseigneur Saint Loys, dont il se ba- » toit. »

L'usage de l'instrument de pénitence dont il est ici question (la discipline) remonte très-haut, et a duré bien des siècles ; on s'en servait encore au commencement du XVIIe (1). Il était alors aussi commun dans les familles que le sont aujourd'hui nos livres d'heures. Chacun avait le sien, et on s'en servait surtout au sortir du tribunal de la pénitence ; on passait derrière l'autel ou dans la sacristie, et après s'être découvert les épaules on s'administrait soi-même la discipline ou on la recevait des mains de son confesseur. Ducange rapporte, à ce sujet, une anecdote assez plaisante : *Quidam vir zelotypus uxorem suam, ad confessionem eumtem, sequebatur : quam cum sacerdos retro altare duceret ad disciplinandam, hoc videns maritus aït : o Domine, tota tenera est, ego pro ipsâ recipio disciplinam : quo flectente genua, dixit mulier : percute fortiter, Domine, quia magna peccatrix sum.* V. Ducange, tom. II, *verbo* Disciplinare, *col.* 1529.

---

(1) Voyez les *Recherches historiques sur l'origine et l'usage de l'instrument de Pénitence appelé Discipline,* par Gab. P...... ; Dijon, Victor Lagier, 1841 ; broch. *in*-8° de 31 *pag.*

Il est encore question dans le même inventaire de Charles VI, de beaucoup de reliquaires, parmi lesquels il y en a qui renferment des objets, dignes de respect sans doute, mais assez singuliers :

« *Item.* Vn petit reliquaire à pié, et dedens sont les trois » Roys de Couloigne (*les trois Mages*) et la Gesine Nostre » Dame.

« *Item.* Vn petit reliquaire ou quel a du grail Saint Laurent, » (*du gril de Saint Laurent*).

« *Item.* Vn reliquaire qui est d'un gros balay en façon d'un » cuer (*cœur*) et vn escriptel en maniere d'un cercle, où a es- » cript : DE CAPILLIS DNI NOI JHU XPI. (*des cheveux de* » N. S. J. C.)

« *Item.* Vne aultre ceinture d'un tixu de soye où est escripte » l'euuangile Saint Jehan..... (1). »

---

(1) Dans un autre inventaire des meubles trouvés au chastel de Noyers, fait par ordre de la Duchesse de Bourgogne, le 9 nov. 1419, on distingue quelques articles du même genre :

« *Item.* Vn reliquaire de cristail ou quel y a du lait de la glorieuse » Vierge Marie, selon qu'il est escript en ung brevet qui y est attachié.

» *Item.* Deux petits tableaux tenant l'un à l'autre et y a de plusieurs re- » liques à l'entour desd. tableaux et mesmement du fust (*bois*) de la vraye » croix, et de l'huille de la benoiste Vierge Marie, mis en ung esteuf fait » de soye.

» *Item.* Vn tableau bien ancien, où sont plusieurs reliques, mesmement » des vestemens Monseigneur Saint Jacques et Marie Salomé et plusieurs » aultres Saints.

» *Item.* Vng aultre tableau à charnière où il a plusieurs reliques, mesme- » ment de la poudre qui fut trouvée ès piez de Nostre Seigneur, le jour » des brandons, quant l'anemy le uoult tenter.

» *Item.* Vn annel où il y a une pierre, dont Joseph espousa Nostre » Dame, si comme disoit la Dame de Saint Just, qui donna ledit annel à » mondit Seigneur (le duc de Berry) aux estraines, le 1[er] janv. 1415 (*a*). »

Ce dernier article est tiré de l'inventaire de Jean, duc de Berry.

(*a*) Il existait un pareil anneau à Perouse ; on lui a même consacré un ouvrage spécial sous le titre suivant :

De annulo pronubo Deiparæ Virginis qui Perusiæ religiosissimè adservatur, J. B. Lauri commentarius. *Romæ*, 1662, *in*-8°.

Item. Vne *Bible* en françois toute ystoriée.

Item. Vng liure escript en parchemin, couuert d'une couuerture aussi en parchemin, contenant l'office de Monseigneur Saint Anthoine.

Item. Vng liure de *Décrétales*, escript en parchemin en lettre bastarde.

Item. Vng autre liure de parchemin, couuert de noir, *des Croniques de France*, escriptes en lettre bastarde.

Item. Ung liure de parchemin de pluseurs *Chançons*, notées.

Item. Vng liure de *Jozephus*, couuert de velours bleu, fermant à deux fermilletz de letton, dorez.

Il existait et peut-être il existe encore à la bibliothèque de Bruxelles un *Josephus de lancienneté des Juifz*, manuscrit sur vélin, gr. in-folio, qui a appartenu à Philippe, duc de Bourgogne, qui sans doute l'avait reçu en présent de Jean, duc de Berry, car le volume porte la signature de ce dernier Prince. Est-ce l'ouvrage que nous annonçons ici? Il existe aussi une ancienne traduction de Josephe, à la fin de laquelle on lit : *Cy finist lhystoire de Josephus de la bataille judaïque, translatée du latin* (c'était une version latine) *en françoys, en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie et de toute la Court cellestielle.* Les titres des ouvrages sont si abrégés dans les inventaires de nos Ducs, qu'il est impossible, quand plusieurs auteurs se sont occupés d'un même sujet, de désigner celui auquel appartient l'ouvrage indiqué.

Item. Vng petit liure *de Mélibée*, escript en parchemin.

Ne serait-ce pas le dialogue entre Melibée et Prudence sur le jeu des échecs, dont nous avons parlé plus haut? V. p. 59.

Item. Vng autre liure appelé *Le liure de Valere*, couuert de velours cramoisy.

C'est sans doute la traduction de *Valère Maxime* que fit Simon de Hesdin à la requête de Charles V. Il ne traduisit que les six premiers livres ; Nicolas de Gonesse continua cette traduction et la compléta en 1401.

Item. Vng liuret de *Sequences* (répons).

Item. Vng *Inventoire*, escript en parchemin, *des liures de Monseigneur de Bourgoingne*.

Si l'on eût découvert cet inventaire dans nos archives, le présent catalogue serait sans doute beaucoup plus exact et plus complet ; les titres des livres y seraient plus détaillés, n'étant pas confondus avec d'autres meubles, tels que tapisseries, robes, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc.

Item. Vng liuret *de l'Imaige du Coq*, couuert de parchemin.

Item. Vng vielz meschant liure, escript en papier, contenant *le Romant de la Rose*.

Item. Vng liure escript en parchemin, *de la Propriété des herbes*, où sont les figures d'icelles.

Item. Vng liure escript en parchemin, contenant vng *Missel en françois*, non relyé.

Item. Vng liure en parchemin, *de Giron le Courtois*.

Ce Roman a été traduit du latin par Rusticien de Pise, à la requête d'un Henri, Roi d'Angleterre, que l'on croit être Henri II. Rusticien a encore traduit le Roman du *Bruth* et celui de *Meliadus le Léonnoys*.

Item. Vng liure en parchemin, escript en françois, appellé *le liure de Machaut.*

Voilà encore un titre d'ouvrage, qui est douteux. Est-il ici question de Guill. de Machaut, né en Champagne vers 1282, valet de chambre de Philippe-le-Bel, puis secrétaire de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême? Il a composé plusieurs ouvrages, mais je n'en connais pas sous le titre de *livre de Machaut*. Serait-ce son recueil de *poésies?* Il en existait un beau manuscrit sur vélin, du XIVe siècle, à la bibliothèque de M. de la Vallière. V. son *Catalague,* n° 2771 ; il a été vendu 300 f. en 1784.

Item. Ung liure *de Chançons et choses faictes.*

Item. Vng autre liuret en flament.

Item. Deux petits meschans cayers de papier escriptz.

Item. Vng liure de parchemin, escript en flament.

Item. Vng petit liuret escript en parchemin, *de Saint Bernard,* couuert de peau vermeille.

Item. Vng liure en parchemin, escript en françois, au commencement duquel est figurée *la Trinité,* commençant *le Père, le Fils et le Saint Esperit.*

Item. La vie de Balaan et Jozepha.

Cet ouvrage dont le titre est entièrement défiguré, est la traduction du *Liber Barlaam et Josaphat, Indiæ regis,* attribué sans beaucoup de fondement à S. Jean Damascène; l'original est en grec; il a été traduit en latin. On en connaît plusieurs anciennes traductions françaises; la dernière est de J. de Billy, 1578, *in*-8°.

Quoique S. Barlaam et S. Josaphat aient existé vers l'an 383,

et qu'ils soient dans le martyrologe au 27 novembre, leur vie citée ici n'en est pas moins un Roman, « mais, dit Huet, un » Roman spirituel; il traite de l'amour, mais de l'amour de » Dieu; on y voit beaucoup de sang répandu, mais c'est du sang » des martyrs; il est écrit en forme d'histoire, mais non dans » les règles du Roman. »

Saint Jean de Damas ou Damascene, religieux du monastère de S. Sabas près de Jérusalem, est mort en 760.

Item. Vng liure en parchemin de *l'Office de Saint Loys.*

Item. La *Vie de la Malle Marrastre*, et *des sept Saiges de Rome.*

Je crois bien que cet ouvrage existait dans la bibliothèque du Duc de la Vallière; on trouve dans le catalogue de cette bibliothèque, sous le n° 4096, un Roman intitulé: *Ci commence li liures des vij saiges de Romme et de la Marrastre qui fut arse* (brûlée). Ce Roman est le premier d'un recueil qui en renferme plusieurs autres, en 3 *vol. in-fol.*, et qui a été vendu 340 liv. en 1784.

Ici se termine la liste des livres compris dans l'inventaire du 16 mars 1477 (N. St.), rédigé par ordre de Louis XI, après la mort de Charles-le-Téméraire. A la suite de cet inventaire se trouve la copie de quelques pièces dont deux méritent d'être mentionnées ici comme appartenant à l'histoire :

Louis XI apprenant la mort du Duc Charles, en éprouva une telle joie que son caractère dissimulé ne lui permit pas même d'en cacher les transports. Aussitôt il s'empare de la Bourgogne, y nomme pour gouverneur général Georges de la Trémoille, Seigneur de Craon,

son premier Chambellan, et, dans l'ivresse de sa joie, lui donne tous les meubles et joyaux du feu Duc, qui étaient en la maison de Dijon (1). Une si riche proie avait tenté la cupidité du Maréchal de Bourgogne, qui en fit la demande au Roi. Mais il arriva trop tard. Tel est le sujet des deux lettres suivantes copiées à la suite de l'inventaire : l'une est écrite par M. de la Trémoille à la Chambre des Comptes de Dijon; l'autre est écrite par Louis XI audit sieur de la Trémoille : voici la première.

« Messgrs, je me recommande à uous tant comme je » puis. J'ay esté aduerti que Monsr le Mareschal a demandé au Roy les meubles de feu Monseign. de Bourgoigne qui estoyent en la maison de Dijon, lesquelz » il ma donnés, passé a quatre mois; et de rechief ledit » Seignr (Roy) m'en a escript unes lettres dont je uous » enuoie le double. Je suis seur qu'il (le Maréchal) les » a demandés, comme non aduerty que le Roy m'en » eust faict le don; et quant il uerra le double des » lettres dudit seigneur, s'en déportera et qu'il ne » uouldroit entreprendre sur moy, non plus que je » uouldroys faire sur luy. Et à Dieu, MMgrs, qui vous » doint tout ce que desirez. Escript à Gray, le xviije » jour de may (1477), *signé* le tout vostre, Craon.

---

(1) Il paraît que ce Seigneur de Craon était fort intéressé, et âpre à la curée, car Philippe de Commines, (liv. vi, ch. i de ses Mémoires), dit de lui : » Il estoit sage homme et seur pour son maistre, mais un peu trop » aimant son profit; » et ailleurs il ajoute que : « Louis XI lui ôta son gou- » vernement tant parce qu'il fut forcé de lever le siège de Dôle, que pour » les grandes pilleries qu'il avoit faites autour du pays, qui, à la vérité, » estoient excessives. »

Voici le double de la lettre de Louis XI :

« Monsr le Conte, Crevant m'a parlé des meubles et » uaisselle que je vous ay donnés ; je ueuil que uous les » prenés, et que en faites comme du vostre. Touchant » ma part des restes, prenez les entre uos mains pour » les employer en ce que uerrés que sera nécessaire par » de là comme je dis à Merlin. Et à Dieu. Escript à » Arras, le 23e jour de mars (1477). *Ainsi signé* LOYS » et du secretaire MESME. »

Outre la copie de la lettre de M. de Craon, qui est à la suite de l'inventaire, l'original est dans le registre.

Finissons par un mot sur le sort des livres compris dans l'inventaire du 16 mars 1477, et qui se trouvaient à Dijon dans une tour du palais, appelée *Tour de la Librairie.*

Nous venons de voir que le Roi Louis XI, dans l'excès de la joie que lui causa le trépas du duc Charles, avait donné à Georges de la Trémoille, Sire de Craon, son gouverneur en Bourgogne, tous les meubles et joyaux du feu Duc, qui existaient dans le palais ; or les livres, faisant partie des joyaux, sont donc devenus la propriété de Georges de la Trémoille. De là ils sont passés dans la bibliothèque de M. Guy de Rochefort, nommé premier président au parlement de Bourgogne en 1482, et mort en 1507 ; mais ces livres sont restés dans sa famille jusqu'en 1623, époque où ils furent adjugés à MM. Gagne, seigneurs de Perrigny. Après la mort de M. Antoine-Bernard Gagne de Perrigny, président à mortier au Parlement, décédé le 23 juin 1686,

M. Laureau fit l'acquisition de cette précieuse collection, et ensuite la revendit à M. de Lamarche père, nommé Premier Président au Parlement en 1745. Enfin celui-ci étant mort, ses livres furent vendus et disséminés par adjudication; quelques-uns furent acquis par le célèbre bibliophile M. le duc de la Vallière, d'autres par M. de Pont de Vesle, et une partie passa à la bibliothèque du Roi. Tel fut le sort des ouvrages qui formaient la *librairie* ou bibliothèque que les Ducs et Duchesses de Bourgogne avaient possédée dans cette province.

Quant aux autres collections de livres, appartenant à ces mêmes Ducs dans les Pays-Bas, à Bruges, à Gand, à Bruxelles, etc., elles furent en partie exposées à des dilapidations, et éprouvèrent à peu près le même sort que celles de Dijon. Cependant il en subsiste encore des débris, la plupart difficiles à reconnaître, mais qui forment à Bruxelles le fond de la bibliothèque publique actuelle, dite Bibliothèque de Bourgogne. On trouvera à cet égard des détails intéressants dans le *Mémoire historique* sur cette bibliothèque, publié par M. de Laserna Santander, *Bruxelles*, 1809, *in*-8° *de* IV-216 *pag*. Ces détails, sur lesquels le savant auteur n'avait pas eu tous les renseignements nécessaires, ont été discutés, rectifiés et complétés par M. J. Barrois, dans sa curieuse *Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du Roi Jean : Charles V, Jean, duc de Berry, et Philippe, duc de Bourgogne*. Paris, de l'imprimerie de Crapelet, 1830, *in*-4° *de* XL-346 *pag*. et 6 *pl*. On peut regarder ces deux ouvrages comme le meilleur et le plus ample répertoire que l'on puisse consulter, soit sous le rapport historique, soit sous le rapport bi-

bliographique, sur toutes les richesses qu'ont accumulées les Ducs de Bourgogne pendant près de cent vingt ans. Nous indiquerons encore l'*Histoire des Bibliothèques publiques de la Belgique, par M. P. Namur, bibliothécaire adjoint;* Bruxelles, 1840, *in*-8°, tom. I. L'auteur a consacré la première partie de ce volume, p. 1-176, à des détails très-circonstanciés sur la *Bibliothèque de Bourgogne* à Bruxelles; il en donne l'histoire, avec toutes ses phases, depuis son origine jusqu'au moment actuel, et finit par une description du local qu'elle occupe.

UN MOT
SUR LES QUATRE INVENTAIRES
DES MEUBLES ET JOYAUX
d'où
SONT TIRÉS LES ÉLÉMENTS DU CATALOGUE PRÉCÉDENT.

Ces inventaires, dont nous avons ci-devant donné le titre et la date (V. pag. 7, *note* 1), ont été rédigés dans le xve siècle avec beaucoup de simplicité, mais peu d'ordre dans la classification des objets : chapelle et tapisseries, meubles et livres, vaisselle et garde-robe, étendards et fourrures, arcs et flèches, etc., tout y est à-peu-près confondu. N'ayant eu, ainsi que nous l'avons dit précédemment, à ne nous occuper que des livres, nous avons laissé de côté les meubles et joyaux, sans faire même mention de la rédaction des actes où ils sont détaillés. Cependant, quand le catalogue a été terminé, nous avons pensé que l'on ne serait peut-être point fâché d'avoir une idée du style des Commissaires qui ont rédigé ces vieux actes, et de connaître quelques-uns des objets composant alors le mobilier de Princes qui rivalisaient de somptuosité avec nos Rois. Nous nous sommes donc décidé, pour satisfaire le plus sommairement possible la curiosité des amateurs, à donner ici textuellement les préambules des quatre

inventaires en question, ou du moins des deux premiers pour la nomenclature des meubles, car les deux derniers n'en renferment aucune ; on n'y mentionne guère que des coffres contenant simplement des livres. On pense bien que le texte de ces actes anciens doit être rendu dans toute la pureté de l'original ; aussi en conservons-nous scrupuleusement le style et l'orthographe ; voici le premier :

PRÉAMBULE

DE L'INVENTAIRE DES MEUBLES DE PHILIPPE-LE-HARDI, DRESSÉ APRÈS SON DÉCÈS EN 1404.

« C'est l'inventoire des joiaux, vaisselle d'or et d'argent, aournemens de chapelle, livres, draps d'or et de soye, chambres, tapisseries, robes et aultres biens meubles advenus à Monseigneur le Duc de Bourgoingne, conte de Nevers et baron de Donzi (Jean-sans-Peur), par le trespas de feu Monseigneur le Duc de Bourgoingne (Philippe-le-Hardi), son père, dont Dieux ayt l'ame, renduz par les officiers de feu mondit Seigneur, pardevant honnorables personnes maistre Philibert de Saulx, Jehan de Thoisy, Jehan Hue, Pierre de Courlan, Jehan Chousat et Jacques Templeuve, commis par mondit Seigneur à iceulx oir (*entendre*) et recevoir et les bailler par inventoire à Franchequin de Blandeke, ordonné par mondit Seigneur à la garde d'iceulx.

» Faict et comancié à Paris, le xxe jour de may, l'an mil cccc et quatre, senz aultre partie de joyaux et biens meubles que mondit Seigneur a fait prendre et porter avec luy en Bourgoingne et aultres déclairez plus à plain ou papier du grant inventoire. »

Les divisions dudit inventaire sont établies de la manière suivante :

« Et premièrement, s'ensuit l'inventoire de la chapelle, rendu par Jehan de Hallarville, et baillé audit Franchequin de Blandeke. (11 *Articles.*)

» Cy s'ensuivent les tableaux et aultres choses. (23 *Articles.*)

» Ymaiges d'or. (20 *Articles.*)

» Ymaiges et aultres reliquiaires d'argent dorés et blans, appartenans à ladite chapelle. (50 *Articles.*)

» Cy s'ensuivent les aournemens de ladite chapelle de mondit Seigneur; c'est assavoir : tables et paremens d'autel, grans chappes à prélat, chapelles entières et cothidians de draps d'or et de soye et aultres choses appartenantes à ladicte chapelle (livres et tableaux). (6 *Articles.*)

» Chappes à prélat. (8 *Articles.*)

» Chapelles entières. (10 *Articles.*)

» Cothidians. (14 *Articles.*)

» Courtines d'autel et touailles parées. (6 *Articles.*)

» Draps d'or et de soye. (14 *Articles.*)

» Livres appartenans à la chapelle de mondit Seigneur. (13 *Articles.*)

» Aultres livres pour l'oratoire de Monseigneur, fermans à fermoueres d'or et d'argent. (10 *Articles.* — Et 12 aultres estrangers aux livres.)

» Cy s'ensuivent les parties de vaisselle d'or et d'argent et de cristail, chambres, tapisserie et aultres choses que Jehan le Gambier a rendues en la présence desdits commissaires, et icelles baillées audict Franchequin. (7 *Articles.*)

» Cy s'ensuit la vaisselle de cristail d'argent doré de

l'inventoire dudict Gambier, baillée audict Franchequin. (17 *Articles.*)

» Aultre vaisselle d'argent dorée, baillée audit Franchequin. (14 *Articles.*)

» Cy s'ensuivent les chambres, tapisserie et aultres choses rendues par ledict Gambier et baillées par inventoire audict Franchequin. (25 *Articles.*)

» Cy s'ensuivent les tappis. (83 articles.)

» Cy s'ensuivent les chambres, tappis et aultres choses qui ne furent pas ou vieil inventoire dudict Gambier (23 *Articles.*)

» Cy s'ensuivent les banières, panons, estendards et aultres choses que icelluy Gambier a rendues et ont esté données audict Franchequin. (12 *Articles.*)

» Cy s'ensuit l'inventoire des robes et aultres choses de feu mondict Seigneur de Bourgoigne, que Poinsot, varlet de garde-robe de mondict Seigneur, ayant la garde d'icelles, a rendues; et icelles ont esté baillées par inventoire audict Franchequin, présents lesdits commissaires. (17 *Articles.*)

» Cy s'ensuit les fourrures des robes de cest inventoire, baillées à Bambrisset. (41 *Articles.*)

» Cy s'ensuit les cornes (cors et cornets) qu'a rendus ledict Poinsot. (26 *Articles.*)

» Cy s'ensuivent les arcs et flèches. (6 *Articles.*)

» Cy s'ensuit l'inventoire des livres et romans de feu mondict Seigneur, etc. (37 *Articles.*)

» Cy s'ensuivent aultres parties de biens meubles, tant les uns reconnus par les commissaires, des personnes qui les avaient, comme aultrement qui ne furent point trouvés entre les biens meubles de feu Monseigneur, et pour ce ne furent point mis ou premier inventoire de Franchequin, desquels ledict Franchequin est

chargié en rapport, et d'aucunes parties dudict inventoire qui ont esté vendues à argent comptant duquel ledict Franchequin est chargé par ce présent compte. (25 *Articles.*) » (1).

A la suite de cet inventaire, on lit :

« Et nous Philibert de Saulx, Jehan de Thoisy et

---

(1) Le mobilier des Ducs de Bourgogne n'était pas borné à ce qui est porté dans cet inventaire, ils en avaient encore un à peu-près pareil dans les différentes villes où ils faisaient leur résidence, surtout en Flandre, à Bruges, Gand, Bruxelles, etc. ; voici le sommaire d'un inventaire des meubles qu'ils possédaient à Bruges ; il a été dressé vers 1458, par Jacques de Bregilles :

« Chapelle d'or et d'argent doré. — Aournemens d'église. — Vaisselle d'or. — Grolles d'or (c'est-à-dire drageoirs, esguiers, sailliers, vases plus ou moins ornés, etc.). — Gobelets garnis d'or. — Coupes d'argent doré. — Nefs d'argent doré. — Pots d'argent doré. — Pots d'argent blanc. — Tasses d'argent doré. — Tasses d'argent blanc. — Flacons d'argent doré. — Gobelets d'argent doré. — Gobelets d'argent blanc. — Esguiers d'argent blanc. — Sailliers d'argent doré. — Plats d'argent doré. — Bassins d'argent doré et blanc. — Tranchoirs d'argent doré et blanc. — Chandelliers d'argent. — Escuelles d'argent. — Platelets dorés. — Gobelets de verre et aultres. — Vaisselle de cristal. — Vaisselle de jaspe. — Pots de cristal et aultres pierres. — Fretin, (c'est-à-dire, feuilles d'argent). — Drap d'or. — Drap de soye, de baudequin et aultres. — Robes de drap d'or. — Linge. — Linsseulx (*sic*). — Joyaulx. — Menus joyaulx. — Patenostres de corail, d'or et d'argent. — Caiges d'argent doré à mettre oiselets de Chippre. — Cornetz. — Saintures (*sic*). — Barilles. — Menues baggues (c'est-à-dire bagages, mobilier). — Harnois de guerre garnis de pierres précieuses. — Inventoire de la librairie. » Toutes ces indications sont autant de titres de chapitres qui renferment chacun un grand nombre d'articles.

Jacques de Templeuve, commis par Monseigneur le Duc de Bourgoingne, conte de Nevers et baron de Donzi, à faire payer les marchands de ce qui leur est deu par feu Monseigneur dont Dieux ait l'ame, des biens meubles advenus à mondict Seigneur par le trespas de feu mondict Seigneur, et à oir, corriger et clorre les comptes des inventoires rendus par les officiers de feu mondict Seigneur, et iceulx biens meubles baillés par nouvel inventoire à Franchequin de Blandeke, commis et ordonné par mondict Seigneur à la garde d'iceulx biens; certiffions les choses cydessus déclairées en ce présent inventoire, avoir esté baillées audict Franchequin, et le surplus desdits biens contenus ou grant inventoire et qui ne sont point compris en cestui-cy, mondict Seigneur les a pris pardevers luy. En tesmoing de ce, nous avons cy mis nos seings manuels le xxe jour de mars, l'an mil cccc et quatre (v. st.). *Signé avec paraphe* J. de Thoisy et J. de Templeuve. »

Passons au second acte :

PRÉAMBULE

DE L'INVENTAIRE DES MEUBLES DE MARGUERITE DE FLANDRE,
VEUVE DE PHILIPPE-LE-HARDI,
RÉDIGÉ APRÈS SON DÉCÈS LE 7 MAI 1405.

« C'est l'inventoire des joyaulx et aultres biens meubles demourés du décès de feu (*sic*) tres haulte et puissant (*sic*) Princesse Madame Marghrite (*sic*) de Flandres, Duccesse de Bourgoingne, Contesse de Flandres, d'Arthois et de Bourgoingne, Palatine, Dame de Salins et de Malines, encommencié à Arras ce vij^e jour de may l'an 1405, par maistre Jehan Langret, archi-

diaque; Philibert Chantemelle, escuier trenchant; Evrard Honcleme, consillier (*sic*); Jehan Mousquet, clerc des offices; Guiottin de Paris, escuier de cuisine; et Messire Perriau, chanoine de Sainct Donat de Bruges; commis ad ce, et ordenés par Monseigneur Jehan Duc de Bourgoingne, etc. »

Nous citons seulement ces premières lignes du préambule qui, dans le manuscrit, occupe trois feuillets, et nous passons aux divisions de l'inventaire qui renferme un assez grand nombre de chapitres ou articles dont les titres vont nous indiquer les objets qui composaient en partie les joyaux appartenant à la toilette d'une princesse au commencement du XVe siècle. Cet inventaire a 69 feuillets; nous allons suivre pour la désignation des objets, l'ordre des *folios* dans lesquels ils sont mentionnés.

« Couronnes d'or. *Fol.* 3, *verso.*

— » Ciercles de couronnes. *Fol.* 4, *recto.*

— » Flourons de couronnes. *Fol.* 5, *recto.*

— » Doroirs (*sic*). (Nous ignorons la signification de ce mot, qui sans doute a été mal écrit par le copiste. Ne serait-ce pas plutôt le mot Drageoirs, vases à mettre des dragées, ou petites boîtes d'or ou de vermeil, en forme de montres, que les dames portaient par ornement à la ceinture et dans lesquelles elles mettaient des bonbons?) *Id. fol.* 5, *recto.*

— » Chapiaux d'or et de perles. *Id. fol.* 5, *verso.*

— » Frontiaux, (c'est-à-dire bandeaux, ornement pour couvrir le front). *Fol.* 7, *rect.*

— » Coiffes de perles et de pierryes (*sic*). *Fol.* 7, *vers.*

— » Coliers (*sic*). *Fol.* 8, *rect.*

— » Fermaulx et fermailles, (c'est-à-dire agrafes, boucles, carcans). *Fol.* 10, *vers.*

— » Boutonnières d'or, de perles et d'argent. *Fol.* 16, *rect.*

— » Chaintures, (ceintures) d'or et de perles. *Fol.* 17, *rect.*

— » Tissus, (c'est-à-dire ceintures tressées). *Fol.* 19, *rect.*

— » Attaches, (épingles, pointes, crochets). *Fol.* 19, *vers.*

— » Chainnes (*sic*) et estherpes; (nous ignorons la signification de ce dernier mot; écrit sans h, (esterpe), il signifie en roman, race, lignée, branche, du mot latin *è stirpe*; mais cette interprétation n'a aucun rapport à la toilette d'une dame). *Fol.* 20, *rect.*

— » Jartiers (*sic*). (Ce sont sans doute des jarretières.) *Fol.* 20, *vers.*

— » Aneaulx (c'est-à-dire anneaux, bagues) sans pierries et à pierries (*sic*). *Fol.* 20, *vers.*

— » Pierries (pierreries) hors d'œuvre. *Fol.* 21, *vers.*

— » Perles. *Id. fol.* 21, *vers.*

— » Bourses. *Fol.* 23, *rect.*

— » Patenostres (chapelets) d'or, de perles et d'argent. *Id. fol.* 23, *vers.*

— » Patenostres de corail, d'ambre, de jayet et de crystal. *Fol.* 24, *rect.*

— » Pommes d'or, d'argent et de mus (musc), de jaspre (*sic*) et de crystal. *Fol.* 25, *rect.*

— » Reliquiaires. *Id. fol.* 25, *vers.*

— » Tabliaux d'or et d'aultres. (Le mot tabliau ne signifie pas tableau, mais tablettes à écrire, et l'endroit le plus secret de ces tablettes). *Fol.* 26, *vers.*

— » Burlettes (petites bourses). *Fol.* 27, *vers.*

— » Croix d'or. *Fol.* 28, *vers.*

— » Ymaiges d'ambre, d'albastre, d'ivoire et d'aultres. *Fol.* 29, *rect.*

— » Joyaux de chappelle (*sic*), paix, calices, burettes, chandeliers, linges, nappes, etc. *Id. fol.* 29, *vers.*

— » Heures et aultres livres d'oroison. *Fol.* 31, *rect.*

— » Liures et Roumans. *Fol.* 32, *vers.*

— » Aultres liures et roumans. *Fol.* 33, *rect.*

— » Vaisselle d'or et d'argent. *Fol.* 34, *rect.*

— » Petits coutiaulx à tailler. *Id. fol.* 34, *vers.*

— » Vaisselle d'or et d'argent, de madre (espèce d'agathe) et de crystal, pour le eschanchonaige (*sic*). *Fol.* 35, *rect.*

— » Vaisselle d'argent pour la cuisine; vaisselle d'estain; vaisselle d'argent pour chambre; menus joyaux, etc. *Fol.* 36, *vers.*

— » Coliers (*sic*) de chiens. *Fol.* 40, *rect.*

Les quarante articles dont nous venons de rapporter les titres, forment à-peu-près la moitié de l'inventaire ; ceux qui suivent sont encore en plus grand nombre, mais ils n'ont pas de titres particuliers; il est seulement dit : « En un coffre marqué » de telle ou telle lettre, se sont trouvés tels et tels » objets. » La quantité de ces coffres est considérable. Il paraît qu'on y enfermait tout, même les livres, comme le prouvent les parties du catalogue précédent, indiquées et commençant aux *pages* 57, 61, 69, 73, et finissant à la *page* 76.

Quant aux deux derniers inventaires, c'est-à-dire le troisième et le quatrième, nous en rapporterons seulement les premières lignes, puisqu'ils ne renferment aucun meuble.

Le début du préambule du troisième inventaire est ainsi concu :

» En nom de nostre Seigneur, amen. C'ensuit l'inventoire des biens meubles demourez du décès de feu *(sic)* ma tresredoubtée dame Madame Marguerite duchesse de Bourgoingne darein (dernièrement) trespassée dont Dieu ait l'ame; tant de ceulx qui au temps de son trespas estoient en l'ostel de Monseigneur le Duc, son fils, à Dijon, comme de plusieurs aultres qui, par l'ordonnance des gens du conseil de mondit Seigneur, ont esté admenez d'Auxonne et de Rouvres audit lieu de Dijon; et fut commenciez à faire ledit inventoire par Jehan Quielent, conseillier et maistre d'ostel de mondit Seigneur, ad ce commis et envoyé de par iceluy Seigneur, le mardi xxve jour de janvier l'an mil cccc vingt et trois, en la présence de.... etc., etc. »

Cet inventaire n'est point rédigé par ordre de classification des objets que l'on avait à inventorier, mais par journées que l'on employait à ce travail. Chaque jour, on ouvrait les coffres et l'on enregistrait, à mesure qu'ils se présentaient, les articles qu'ils renfermaient.

Le quatrième inventaire, fait par ordre de Louis XI, après la mort de Charles-le-Téméraire, porte sur le premier feuillet :

« Pour la Chambre des comptes du Roy, à Dijon.

» Inventoire par copie des biens et joyaux demeurez de feu monseigneur le Duc Charles de Bourgogne, estans en sa maison de Dijon. »

Au recto du second feuillet, le préambule de l'inventaire commence par ces mots :

« Inventoire commencié à faire le *vj*ᵉ jour de mars de l'an mil cccc soixante seze (*sic*), en l'ostel du Roy, nostre sire, à Dijon, par ordonnance de hault et puissant seigneur Messire Georges de la Trymoille, seigneur de Craon, conte de Lugny, lieutenant du Roy et gouverneur de Bourgoingne, de tous les biens-meubles et joyaulx, estans oudit ostel, tant en la chambre des joyaulx que aultres, demourez du décez et trespas de feu monseigneur Charles de Bourgoingne que Dieu absoille, es présence de nobles hommes Loys seigneur de la Palu, etc. etc. etc. »

Ce manuscrit a été tellement détérioré par l'humidité que le bas des vingt premiers feuillets tombe en lambeaux. Heureusement la partie qui nous intéressait dans cet inventaire, celle des livres, étant au milieu du registre, est la moins endommagée par la moisissure ; les pages sont entières ; mais l'ignorance et le peu de soin des copistes nous ont été presque aussi pénibles dans la transcription des titres des livres, que l'eussent été des lacunes faites par la moisissure.

A la fin de l'inventaire on lit :

« Copie faicte au vray original de l'inventoire des biens et aultres choses cydevant déclairées en présence

de maistre Estienne Ducret, notaire en l'intitulation, et aultres. *Signé* GUILLAUME CHEVAL. (1) »

Trois pièces sont ajoutées à la fin du registre, la première consiste en lettres patentes du gouverneur (G. de la Trémoille) par lesquelles il décharge

(1) Ce M. Guill. Cheval ne manquait ni de caractère ni de fermeté dans l'occasion. Devenu Procureur du Roi près la Chambre des Comptes de Dijon, il s'opposa fortement à l'enregistrement de lettres-patentes d'avril 1482, par lesquelles le Roi Louis XI faisait don aux religieux de l'abbaye de Saint Claude, de toutes les vignes que les Ducs avaient possédées sur le territoire de Chenôve, près de Dijon; laquelle donation était faite moyennant la singulière clause et condition suivante, insérée dans l'acte par Sa Majesté elle-même : « Lesquels religieux et convent et leurs successeurs en icelle abbaye, seront tenuz de prier Dieu, Nostre Dame et monseigneur S. Claude, pour nostre prospérité et santé, et mesmement pour *la bonne disposition de nostre estomac; que vin ne aultres viandes ne nous y puissent nuyre, et que l'ayons toujours bien disposé.....* » La Chambre des Comptes, sur le réquisitoire du Procureur du Roi, refusa l'enregistrement de ces lettres ridicules. Louis XI eut beau s'emporter contre maître Guill. Cheval, le traiter de chien de cheval, de maudit cheval, de cheval rétif : l'opposition tint bon, la donation s'en alla à vau-l'eau, et peu après, le 30 août 1483, Sa Majesté alla dans l'autre monde. Les vignes de Chenôve restèrent au domaine; et c'est ce que l'on appelle encore aujourd'hui le *Clos du Roi*, territoire qui produit un vin très-renommé.

Quant à M. Guill. Cheval, il changea son nom en celui de Fontenai, qu'il a transmis à sa postérité.

L'original des lettres-patentes en question est aux archives de Bourgogne, à Dijon.

la veuve de feu Jacques de Bregilles, en son vivant garde des joyaux du feu Duc Charles, de ladite garde, et la fait payer de ce qui était dû à son mari. Les seconde et troisième pièces sont les deux lettres, l'une de la Tremoille, et l'autre de Louis XI, que nous avons rapportées ci-devant, *p.* 99 et 100.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces quatre inventaires que nous avons jugé à propos de faire connaître afin que l'on eût une idée juste de la manière singulière dont on rédigeait alors ces sortes d'actes, surtout pour la partie des livres que l'on confondait avec toutes sortes de meubles, quoique, très-rares et déclarés joyaux, ils fussent mis au rang des choses les plus précieuses.

FIN.

Quoique la pièce suivante ne regarde point les Ducs de Bourgogne, on a cru pouvoir la placer à la suite de cette nouvelle édition des inventaires de leur bibliothèque, comme monument du même genre, existant à Dijon, et rédigé plus d'un siècle avant ces inventaires.

CATALOGUE
DE LA BIBLIOTHÈQUE
DU COUVENT
DES
RELIGIEUX DOMINICAINS DE DIJON,
RÉDIGÉ EN M. CCC. VII.

Si les livres étaient rares avant l'invention de l'imprimerie, les bibliothèques devaient l'être bien davantage et les catalogues de ces collections peu volumineuses, plus rares encore; c'est ce qui nous a fait regarder comme une particularité bibliographique, un petit catalogue de livres, rédigé au commencement du XIVe siècle, et qui a été récemment découvert dans les archives de Bourgogne. Ce catalogue est celui de la bibliothèque des Dominicains de Dijon, portant la date de 1307. Quoique cette pièce n'offre presque aucun intérêt par elle-même, elle a cependant fixé notre attention comme vieux monument de catalogographie, très-rare à cette époque et remarquable par la naïve et barbare simplicité de sa rédaction; nous croyons

donc qu'elle peut voir le jour, et nous allons la reproduire avec la plus scrupuleuse exactitude. Disons d'abord un mot de sa forme et de quelques préliminaires qui y sont adhérents.

Ce catalogue consiste en un mince cahier de 5 pages, inséré et fixé au milieu d'un Manuscrit sur vélin, format *pet. in-4°*, relié, assez épais, et renfermant plusieurs pièces relatives au couvent des Dominicains de Dijon. Ces pièces sont mentionnées dans une note inscrite, en 1773, par un religieux du couvent, sur la dernière garde du Manuscrit, appliquée contre sa couverture en bois. Comme il est non-seulement question dans cette note, du catalogue qui va nous occuper, mais qu'elle offre encore quelques petits détails sur le couvent en question, nous croyons devoir la rapporter textuellement. Voici comment s'exprime ce religieux :

« Ce volume est bien entier.

» Cet antique Manuscrit est vraiment précieux pour
» nous, parce qu'il est du premier siècle de la fondation
» de l'Ordre et de la maison (1), desquels il présente

(1) Les Dominicains ont été établis à Dijon, en 1237, par la duchesse Alix de Vergy. Avant la révolution, leur maison très-vaste, était d'une grande ressource pour la ville ; les habitants s'y assemblaient pour l'élection du Maire ; l'Académie des sciences, arts et belles-lettres y tenait ses séances avant l'acquisition de la belle maison qu'elle avait achetée des héritiers de M. le président de Grandmont ; et l'ancienne université de Dijon y tenait aussi ses écoles et ses assemblées. Depuis la suppression des Ordres religieux, en 1791, les bâtiments du cou-

» les titres et privilèges conservés en originaux ou copies » authentiques, dans le dépôt de ce couvent. Les pièces » que ce volume contient, sont de trois sortes :

» 1° Les bulles des Papes depuis la première année » du pontificat d'Alexandre IV, c'est-à-dire depuis » 1254; ou plutôt depuis Grégoire IX, élu pape en » 1227, jusqu'au temps où le copiste écrivait, et » il paraît que c'était en 1286. Il n'a point suivi l'ordre » chronologique dans l'arrangement des pièces; c'est » ce qui fait qu'on voit Alexandre IV figurer en tête du » volume, avant Innocent IV, qui doit le précéder. » Voici la suite des Papes dont il existe des bulles » dans ce volume :

» Grégoire IX, *anno* 1° 1227.	Clément IV, 1265.
» Innocent IV, 1243.	Grégoire X, 1271.
» Alexandre IV, 1254.	Nicolas III, 1277.
» Urbain IV, 1261.	Martin IV, 1281.

» 2° Beaucoup de lettres de notre général, Jean le » Theutonique, (*sic*) 1241, du Cardinal Hugues de » Saint-Cher, 124.., des formules de lettres-patentes » usitées dans l'Ordre, et une petite chronique de » l'Ordre depuis 1243 jusqu'à 1264.

» Un catalogue de la bibliothèque du couvent de » Dijon, fait en 1307, lequel n'est pas de même main. » Le nombre des volumes monte à 140 (1). Saint

---

vent ont été vendus, et il ne reste plus que l'église qui a été convertie en marché public. Cette église avait 175 pieds de longueur, 66 de largeur et 51 de hauteur.

(1) Ce nombre nous paraît encore assez considérable pour le temps; c'est ce que nous allons prouver par quelques renseignements que nous avons recueillis sur le petit nombre de volumes

» Thomas d'Aquin y est encore désigné sous le nom de
» *Frater Thomas*. En 1773, la bibliothèque du cou-
» vent possède sept à huit mille volumes.

---

qui, au moyen âge, composaient les bibliothèques de la plupart des monastères. Ces collections de livres ne s'appelaient point alors bibliothèques; on les nommait *libraria*, quand elles appartenaient à des particuliers, et *armaria*, quand elles tenaient à des abbayes, parce que les volumes étaient précieusement renfermés dans des coffres ou dans des armoires. Le bibliothécaire avait le titre de *librarius*, et ses fonctions se désignaient par le mot *librariatus*, *ūs*. Voici donc, quant au nombre de volumes, ce en quoi consistaient les richesses bibliques, ascétiques, mystiques et parénétiques de certains couvents au moyen âge. Si quelques ouvrages profanes, classiques ou autres, y paraissaient, on pouvait leur appliquer à juste titre le *rari sunt nantes*, etc.

Commençons par un catalogue rédigé au IX[e] siècle, et qui se trouve à la fin des scholies de S. Maxime sur S. Grégoire; ce catalogue est celui de la bibliothèque d'un couvent qui possédait en tout 32 volumes.

La Bibliothèque d'Evrard, comte de Frioul, qui vivait sous l'empereur Lothaire en 868, était composée de 50 vol.

Celle de l'Abbaye de S. Etienne, en Allemagne, en avait 43.

L'Abbaye de Pompose près de Ravenne, dont Guidon était abbé au XI[e] siècle, avait 62 vol.

A l'Abbaye de Moyen-Montier, il en existait 67.

Dans celle de Gemblou en Belgique, on comptait, en 1048, jusqu'à 160 vol., dont 60, dit-on, appartenaient à des auteurs profanes.

La célèbre Abbaye du Mont-Cassin, dans le même siècle, n'avait que 90 vol. dont 7 étaient profanes.

Au commencement du XII siècle, la bibliothèque de l'Abbaye d'Hirschau n'était riche que de 60 volumes.

» 3° Une exacte copie de nos anciens titres, depuis » 1237 jusqu'en 1285. On voit par ce volume que nous

---

Celle que Gérard de Blaye, Evêque d'Angoulême, légua à cette ville en 1136, contenait 100 volumes.

L'Abbaye de Pontivi en Bretagne en possédait 200.

En 1248, la Bibliothèque de Glastonbury était très-remarquable pour le temps; on y voyait 400 vol. et entre autres les œuvres de Tite-Live, Salluste, Virgile, Lucain, Claudien, etc.

L'église de Ratisbonne avait 500 vol. qu'elle racheta, en 1251, pour la somme de 67 marcs d'or, plutôt que de s'en voir dépouiller par Conrad, fils de l'empereur Frédéric II.

Le nombre de livres que S. Louis avait fait copier et déposer à la Sainte-Chapelle à Paris, devait être assez considérable, puisque, par une clause de son testament daté de février 1269 v. st., il ordonne qu'elle sera partagée entre quatre couvents, savoir : les Dominicains de Compiègne, l'Abbaye de Royaumont, les Dominicains et les Cordeliers de Paris.

Le roi Jean, à sa mort, en 1364, n'a laissé que 10 volumes.

Son fils Charles V, décédé en 1380, a enrichi le Louvre d'une collection de 910 vol.

Certains particuliers possédaient aussi des bibliothèques assez remarquables pour le temps; celle de Nicolas de Nicolis, bibliophile italien, était composée de 800 volumes grecs qu'il légua au public par son testament; il est mort en 1439. On prétend que cette collection pouvait valoir 466,400 fr. de notre monnaie actuelle.

Le cardinal Bessarion, non moins passionné pour les livres, avait aussi une collection de 600 volumes grecs, que l'on disait encore plus précieuse que celle de Nicolis, quoique moins nombreuse; elle lui avait coûté 30,000 écus. Ce célèbre Cardinal est mort le 19 nov. 1472.

Nous nous arrêtons ici; l'imprimerie venait d'être découverte, et dès-lors les bibliothèques n'eurent plus de mérite à devenir nombreuses.

» n'avons rien perdu. Voyez à cet égard le catalogue
» raisonné du dépôt. » (1)

---

(1) Cette dernière collection de titres ou actes, tous rédigés en latin, a XXX feuillets paginés au *recto*. Voici un échantillon du style de ces sortes d'actes ; celui-ci, sous le nº 17, *fol.* XII, est un acte de vente de la maison du bourreau de la ville, passé au profit du couvent, en mars 1251. Il est intitulé : DE DOMO ANDREÆ CARNIFICIS, et commence ainsi : « *NOS Mercator decanus Capelle Ducis* (Hugues IV), *et Magister Albericus decanus Christianitatis dyvionensis, notum facimus omnibus presentes litteras inspecturis, quod constitutus in presentiâ nostrâ, Andreas carnifex, filius Colini dicti Lebot, recognovit se vendidisse pro suâ necessitate et concessione in hereditatem perpetuam, fratribus predicatoribus de Dyvione, domum quamdam cum manso* (portion de terrain), *quæ domus cum manso sita est ante ecclesiam dictorum fratrum juxta mansum qui medius est eorumdem fratrum, et dimidius Petri Chauchart ex una parte, et juxta domum sororis predicti Andreæ ex alterâ, videlicet pro precio viginti quatuor librarum Dyvionensium quas etiam jam recognovit se recepisse et habuisse in pecuniâ numeratâ. Propter quod de dictâ domo se coram nobis penitus devestiens, predictos fratres de eadem domo cum manso investivit et promisit, juramento prestito corporaliter, se nunquam de cetero per se vel per alios contra ire, et super se et omnia bona sua acquisita et acquirenda dictam venditionem predictis fratribus et eorum successoribus contra omnes defendere et garantire. Hanc autem venditionem laudaverunt et ratam habuerunt Cecilia uxor dicti Andreæ, et Regina mater ejusdem..... In cujus rei testimonium ad preces partium, presenti carte sigilla nostra apposuimus. Actum anno Dni* Mº CCº *quinquagesimo primo, mense Marco.* »

Il paraît que pour ces sortes d'actes en faveur des établissements religieux, les doyens de la Sainte-Chapelle et du Chapitre de Saint-Jean remplissaient les fonctions de tabellions.

Telle est la note qu'on lit à la fin de cet intéressant manuscrit, qui est en général d'une belle écriture, petite gothique ; mais les cinq pages du catalogue sont d'une autre main beaucoup moins habile ; l'écriture en est détestable et presque indéchiffrable dans beaucoup de passages. Nous allons donner ce catalogue informe tel qu'il est rédigé en latin, sans rien changer ni à l'ordre observé dans la liste des articles qui le composent, ni à l'orthographe, qui ne donnera pas une grande idée de la capacité du *librarius* du couvent. Il n'y a aucun autre titre que ces deux lignes préliminaires :

« **In isto libro continentur libri quos abuit** (*sic*) **conventus divionensis. Anno Domini m° ccc° vii.** »

Puis commence la liste des livres par ces deux articles parfaitement semblables :

» Vetus et Novum Testamentum, *in duobus voluminibus magnis.* (1)

---

(1) La Bible devait naturellement tenir le premier rang dans un catalogue de bibliothèque conventuelle ; nous la retrouvons ainsi placée dans l'inventaire des livres de la célèbre abbaye de Cîteaux, que nous venons de découvrir à l'instant dans la Bibliothèque publique de Dijon. Le premier article de ce catalogue est ainsi annoncé :

« *Primò.* Una pulchra Biblia integra, *in satis magno volumine,* benè scripta et competenti littera. Conf. secundum folium in prologo, incipit : *Die de terra ;* et penultimum, in Epistolâ ad Hebreos (*sic*) desinit : *scriptum est de.* »

Nous nous proposions de donner, à la suite du présent cata-

» Vetus et Novum Testamentum, *in duobus magnis voluminibus.*

» Vetus et Novum pro exemplari, *in quatuor parvis voluminibus.* (Les mots : *Deestunum,* sont en surcharge), puis : — Genesis, Exod., glosati, *in uno volumine.* — Levitic., Numeri, Deut., glosati, *in uno volumine.* — Josue, Judicum, Ruth, Esdras, Thobias (*sic*), Judith, quatuor libri Regum, Paral., glosati, *in uno volumine.*

» Job, glos., *in uno volumine.* — Psalterium, glos., *in uno volumine.*

---

logue des livres des Dominicains de Dijon, cet inventaire des livres de Cîteaux, rédigé en 1480 et 1482 ; mais il est trop volumineux ; il forme un *in*-4° de 93 pag. sur parchemin, à deux colonnes de 33 lignes chacune, et contient 1200 articles. Il a été fait par Jean de Cirey, abbé de Cîteaux ; il est en deux parties ; la première, *p.* 1-62, qui a 747 articles, a pour titre :

« Inventarium *librorum monasterii Cistercii Cabillonensis diœcesis* (diocèse de Chalons S. S.), *factum per nos fratrem Johannem, abbatem ejusdem loci, anno Domini millesimo quadringentesimo octogesimo* (1480), *postquam per duos annos continuos labore duorum et sæpiùs trium ligatorum, eosdem libros aptari, ligari et cooperiri cum magnis sumptibus et impensis fecimus.* »

La seconde partie, *p.* 63-93, qui continue les nos des articles de 748 à 1200, est ainsi intitulée :

« Inventarium *librorum existentium in studiorio monasterii apud Cistercium, per nos abbatem ejusdem loci factum die xj mensis octobris anno Domini millesimo* cccc. lxxxij (1482). »

Comme ce catalogue présente plus d'intérêt que celui des Dominicains de Dijon, nous pourrons en faire l'objet d'un travail particulier, et nous parlerons des améliorations qui s'apercevaient déjà dans la rédaction des catalogues.

» Quinque libri Salomonis, *in uno volumine.*

» Quinque libri Salomonis, *in uno volumine*; cum Actibus et Epistolis canonicis et Apochalis, (*sic*) totum volumen glo.

» Ysaias, glo., *in uno volumine.*

» Jeremias, glo., *in uno volumine.*

» Ezechiel, Daniel, glo., *in uno volumine.*

» Duodecim prophete, glo., *in uno volumine.*

» Matheus, Marchus (*sic*), glo., *in uno volumine.*

» Lucas, glo., *in uno volumine.*

» Johan., glo., *in uno volumine.*

» Epistole Pauli, *in uno volumine,* glo.

» Epistole Pauli, *in uno volumine,* glo.

» Prima pars Epistolarum Pauli, glo., *in uno volumine.*

» Secunda pars Epistolarum Pauli, glo., *in uno volumine.*

» Tria paria Summar. Magistri Guillelmi (1) autisiodari; *tribus voluminibus, q.libet in suo volumine.*

» Quatuor Evangeliste, glo., *in uno volumine.*

» Quedam Questiones vage, *in uno volumine.*

» Liber Sententiarum (2), quatuor paria.

---

(1) Cet auteur doit être Guillaume, célèbre professeur de théologie à Paris, archidiacre de Beauvais, mort en 1230, et qui a donné une *Somme de théologie* qu'on attribue mal à propos à Guillaume d'Auxerre, évêque de Paris, mort en 1223.

(2) C'est le fameux livre des *Sentences* de Pierre Lombard, qui, professeur de l'université de Paris, devint évêque de cette ville, en 1159, et mourut l'année suivante; M. Van-Praet ne le fait mourir qu'en 1164. Le livre des *Sentences* était si re-

» Decretales (1) apparate, *in uno volumine.*

» Decreta, *in uno volumine.*

» Decretales alie apparate, *in uno volumine.*

» Summa de Casibus apostolica, *in uno et duobus voluminibus.*

» Liber... (*mot illisible*) de ordine indiciario, *in uno volumine.*

» Summa quæ dicitur copiosa, *in duobus voluminibus.*

» Summa Gofridi, *in uno volumine.*

» Somma (*sic*) monaldina, *in uno volumine.*

» Somma martiniana, *in uno volumine.*

» Somma præpos., *in uno volumine.*

» Somma de Virtutibus et Viciis (*sic*); perdita est antequam Alardus esset librarius, tempore librariatûs fratris H. de Belna (*de Beaune*).

» Quedam pars Somme de virtutibus, *in uno volumine.*

» Concordancie magne (2), *in uno volumine.*

---

nommé, qu'il n'est pas surprenant que le couvent en ait possédé quatre copies semblables, ou peut-être quatre paires, *quatuor paria*, comme dit l'élégant rédacteur.

(1) Les *Décrétales* sont des rescrits des Papes, relatifs à des réglements ou à des décisions sur quelques points de discipline. Le Pape Grégoire IX fit compiler en 1220 toutes les décrétales ou constitutions de ses prédécesseurs, en cinq livres. Innocent III, qui a tenu le siége pontifical de 1198 à 1216, en a plus fourni que tous les autres Papes ensemble. Cette compilation a été faite par le frère Raymond, dominicain, chapelain de Grégoire IX; c'est la seule autorisée par les Papes, et admise en France.

(2) Cette concordance doit être celle de Hugues de Saint-

» De auctoritatibus concordancie.

» Et Precationes, *in uno volumine.*

» Concordancie super auctoritatibus, *in uno volumine.*

» Papias, *in uno volumine.*

» Liber Britonis, *in uno volumine.*

» Postille super duos nocturnos Psalterii, *in uno volumine.*

» Postille super Johannem, *in uno volumine.*

» Postille super Actibus et canonicis epistolis Pauli, *in quodam parvo volumine.*

» Beda (1) super Lucam, *in quodam veteri volumine.*

» Prologorum expositio super totam Bibliam, *in uno volumine.*

» Correptores Bibliæ, *in uno parvo volumine.*

» Postille super Genesim, quæ fuerint fratris Laurencii, *in uno volumine.*

» Hymni, glos., *in quodam parvo volumine.*

» Dialogus GG. (Gregorii) et quidam Liber Beati Bernardi (2), *in uno volumine.*

Cher, cardinal en 1244, qui employa cinq cents religieux à ce grand travail de patience, si utile et si commode pour faciliter les recherches dans la Bible. Ce cardinal est mort à Orviette, le 19 mars 1263.

(1) Le vénérable Bede, né à Wermouth en 673, est mort à l'abbaye de Sarrow, en 735, laissant une *Histoire ecclésiastique* et des *Commentaires sur l'Ecriture Sainte.*

(2) Nous ignorons quel est cet ouvrage de S. Bernard. Ce célèbre docteur, l'honneur et la gloire de la Bourgogne, est né à Fontaine près de Dijon, en 1091; il est mort à Clairvaux le 20 août 1153, et a été mis solennellement au nombre des

» Pastoralis GG. (Gregorii), continens libros Anselmi, *in uno volumine.*

» Regula Beati Augustini, cum constitutionibus, *in uno volumine.*

» Regula Beati Augustini, cum expositione hujus de Sancto Victore, *in uno volumine.*

» Vite patrum, *in uno volumine.*

» Liber de Proprietatibus rerum (1), *in uno volumine.*

» Quedam Somma de coronis Offroni, *in uno volumine.*

» Liber de cœlesti Gerarchiâ (Hierarchiâ), *in duobus voluminibus.*

» Moralia Gregorii super Job, *in tribus voluminibus.*

Saints en 1165, par bulle du Pape Alexandre III. Pourquoi ne lui donne-t-on ici que le simple titre de *Beatus?* Il est vrai qu'on traite de même S. Augustin dans les deux articles suivants.

(1) Cet ouvrage est de Barthelemi d'Angleterre (*Bartholomœus anglicus*), auquel on donne le surnom de Glanville. Presque tous les auteurs qui en ont parlé, le font vivre vers 1360; mais puisque son Traité est inscrit dans ce Catalogue-ci rédigé en 1307, il n'y a pas de doute qu'il florissait avant 1360; ou bien il faudrait adopter l'opinion du P. Quetif qui, dans ses *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, tom. I, p. 486, cherche à prouver que le Glanville qui florissait vers la fin du XIVe siècle, ne peut être l'anglais Barthelemi qui a écrit le *De Proprietatibus rerum*, avant la fin du XIIIe siècle. — Antoine Possevin, dans son *Apparatus sacer*, donne à Barthelemi, le surnom de *Grannuyse;* on ignore où il a puisé ce surnom empoyé par lui seul.

» Cronica Martini (1) Summorum Pontificum, trip. et corr., *in uno volumine.*

» Quinque paria historiarum.

» Quatuor paria historiarum.

» Speculum historiale (2), *in quatuor voluminibus.*

» Liber de officiis Ordinis, *in uno volumine.*

» Secundus fratris Thomæ (3), *in uno volumine.*

» Quartus fratris Thomæ, *in uno volumine.*

» Prima pars Secunde fratr. Thomæ, *in uno volumine.*

» Secunda Secunde fratr. Thomæ, *in uno volumine.*

» Prima pars Somme fratr. Thomæ, *in uno volumine.*

» Scripta fratris Auberti super sentencias (*sic*), *in uno volumine.*

» Summa Alexandri, *in duobus voluminibus.*

» Secundus et tercius (*sic*) fratr. Petri, *in uno volumine.*

» Questiones vage, *in uno volumine.*

» Questiones fratris Odonis Bissuntini, *in uno volumine.*

» Quædam questiones super sententias super asseribus.

» Scriptum super libros Dyonisii, *in uno volumine.*

---

(1) Cet auteur est Martin de Pologne, mort le 29 juin 1278 ; il a laissé des *Sermons* et cette *Chronique* qui finit au Pape Clément IV, mort le 29 novembre 1268.

(2) C'est la quatrième partie du fameux *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, mort en 1256 selon les uns, et en 1264 selon les autres.

(3) S. Thomas d'Aquin, né en 1226, prit l'habit chez les Dominicains de Naples en 1243 ; il est mort le 7 mars 1274, et a été canonisé par Jean XXII, en 1323, seize ans après la rédaction du présent Catalogue.

» Quartus Petri, *in uno volumine.*

» Primus, secundus, tertius Petri, *in uno volumine.*

» Liber de animâ, et Liber metheororum (*sic*). — Frater Richardus Divionensis habet.

« **Istos libros habint** (*sic*) **qui sequuntur :**

» Frater Hugo de Parrecceyo habet Bibliam unam parvam, quæ fuit fratris Hugonis saliniensis.

» Frater Haymo de Borda, primam Secundæ fratris Thomæ.

» Frater Herveus Breviarium unum quod fuit fratris H. Saliniensis (de *Salins*).

» Frater Herveus habet Summam de casibus, cum apparatu et mutuavit precedens frater Herveus supra predictam Summam c. p. (compactam, *reliée*), ad valorem quinquaginta solidorum divionensium.

» Habentur in cathenis (1) quatuor Evangeliste de opere fratris Thomæ, quos dedit conventui frater Johannes de Talento (*de Talant, près de Dijon*).

» **Isti sunt sermones domûs predicatorum divionensium.**

» Sermones de P.... (*illisible*)..., *in duobus voluminibus.*

» Sermones de Sanctis, *in uno volumine.*

» Sermones de Maylle (*sic*), *in uno volumine.*

---

(1) Les livres d'église étaient alors fort rares, et crainte qu'on ne les dérobât, ou qu'on ne les détériorât, on les attachait sur le pupître avec une chaîne, dans une espèce de grille à claire-voie; on passait la main à travers les barreaux pour tourner le feuillet.

» Sermones de Mayle (*sic*), *in uno volumine.*

» Sermones de Vyarte (*sic*), *in uno volumine.*

» Distinctiones Mamerci, *in uno volumine nigro.*

» Distinctiones Viardi, *in uno volumine.*

» Epistole Petri Blesensis (1), et lib... de consideratione Bibl., *in uno volumine.*

» Decreta abreviata, que fuerint fratris Laurencii, *in uno volumine rubro.*

» Vita Sanctorum quam vocant vita aurea (2), *in uno volumine.*

» Vita Sanctorum abreviata, *in uno volumine.*

» Liber quidam in gallico, qui incipit de p. preceptis et loquitur de virtutibus et viciis (*sic*). Prior frater Jo. de Manso habet.

» Frater Richardus divionensis habet Bibliam de conventu que fuit fratris Milonis de Maynegio.

» Frater Matheus habet Summam de casibus, que fuit fratris Milonis.

---

(1) Pierre de Blois, ce savant si distingué de son temps, est mort en Angleterre vers l'an 1200; il a laissé 183 lettres, 60 sermons et d'autres ouvrages.

(2) C'est ce qu'on appelle la *Légende dorée*, due à Jacques de Voragine, pieux, mais très-crédule archevêque de Gênes. Cependant ce n'est pas lui qui a inventé tous les récits ridicules que ce livre renfermait dans son origine; on en voyait déjà dans Métaphraste, dans Vincent de Beauvais, etc. Mais il a ajouté à ces fables des ornements, des circonstances et des dialogues qui annoncent plus d'imagination et de goût pour le romanesque, que de talent pour écrire l'histoire, surtout la biographie des Saints. Jacques de Voragine, né en 1230, d'abord dominicain, puis archevêque de Gênes en 1292, est mort en 1298, neuf ans avant la rédaction du présent catalogue.

» Sermones antiqui qui incipiunt : « Misit de summo et accepit me. » *In uno volumine nigro.*

» Breviarium de Parisiis. — Quoddam aliud breviarium parvum.

» Habetur in domo quartus sententiarum ceptus qui est abbatis Sancti Stephani, glos., *in uno volumine.* — Loco et precedens abbas habet decretales abreviatas que fuerint fratris H. de Cugtiniaco, (de *Quetigny,* village à 6 kilomètres de Dijon.)

» Collectum super quoddam antiquum quod fuit fratris H. de Pareceyo (de *Parrecey,* dans le Jura, peu éloigné de Dole).

» Questiones quedam super asseribus, *in uno volumine.*

» Sermones antiqui, incipiunt : « Hæc cum Martha sollicitaret. »

» Quedam pars Summæ de virtutibus, *in uno volumine.*

» Decretales abreviatæ quæ fuerint fratris H. de Cugtiniaco, *in uno parvo volumine, cum camisia.*

» Liber de timore, *in uno volumine.*

» Sextus Decretalium, *in uno volumine.*

Ici finit le catalogue de la Bibliothèque des Dominicains de Dijon, rédigé en 1307 ; c'est, comme nous l'avons dit, une petite spécialité informe, ridicule, parfois illisible et même inintelligible, mais qui, présentant un échantillon de la catalogographie à son berceau, nous a semblé pouvoir être de quelque intérêt pour l'amateur qui se plaît à remonter à l'origine des différentes branches de la Bibliographie.

TABLE

DES DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DES DUCS DE BOURGOGNE.

Pages.

LETTRE PRÉLIMINAIRE. 5

Petit tableau des rapports généalogiques entre les Rois de France et les Ducs de Bourgogne de la dernière race ; (*en note*). 10

Quelques pièces relatives aux dépenses que faisaient les Ducs en acquisition de livres,

Sous PHILIPPE-LE-HARDI, ... 23

Sous JEAN-SANS-PEUR. 33

Sous PHILIPPE-LE-BON. 36

Sous Louis XI, remplaçant CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE. . . 37

CATALOGUE d'une partie des livres composant l'ancienne bibliothèque des Ducs de Bourgogne de la seconde race :

INVENTOIRE des liures et romans du Duc Philippe-le-Hardi, (en 1404). 41

Liures appartenant à la chapelle de mondict Seigneur. . . 52

Aultres liures pour l'oratoire de Monseigneur. 55

EXTRAIT de l'inventaire de 1405.

1° Heures et aultres liures d'orisons; au coffre seigniet A.P. 57

2° Liures et Roumans en iij coffres dont l'un est seigniet A.E. 61

Pag.

3° Aultres liures et Roumans ou coffre A. M. 69

4° Aultres liures Roumans ou coffre A. O. 73

Oultre l'inventoire. 74

Extrait de l'inventaire de 1423. 76

Extrait de l'inventaire de 1477. 85

UN MOT sur les quatre inventaires des meubles et joyaux d'où sont tirés les éléments du Catalogue précédent. 103

Préambule de l'inventaire des meubles de Philippe-le-Hardi, dressé après son décès en 1404. 104

Préambule de l'inventaire des meubles de Marguerite de Flandre, veuve de Philippe-le-Hardi, redigé après son décés, le 7 mai 1405. 108

CATALOGUE de la bibliothèque du couvent des religieux dominicains de Dijon, redigé en 1307. 117

Table des divisions de l'ouvrage. 133

Table des matières. 135

TABLE
DES MATIÈRES.

A.

ABOLITION (Lettres d') du crime de l'assassinat de Louis duc d'Orléans, délivrées en faveur de Jean-sans-Peur, s'en avouant coupable, *p.* 35, *note.*

Absurdités relatives à la Belette, à l'Aigle, à la Licorne, dans le livre du *Bestiaire, p.* 67; — à quelques sujets représentés dans des tableaux du xv[e] siècle, *p.* 64.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Mémoires de l'), cités *p.* 8, *not.*

Acte de vente (Forme et style d'un) passé en 1251, au profit des dominicains de Dijon, rapporté p. 122, *not.*

Adenez dit Le Roi, Romancier du xiii[e] siècle, cité *pp.* 45, 66, 68.

Amanton (Notice sur la vie et les ouvrages de feu M[r]. C.-N.), citée *p.* 5 et 6, *not.*

Amusements philologiques, ouvrage cité *p.* 32, *not.*

Anecdote plaisante sur un jaloux, racontée par Ducange, *p.* 93.

Anneau de mariage de S. Joseph et de la Sainte-Vierge, relique citée *p.* 94, *not.*

Antoine, comte de Rethel, fils de Philippe-le-Hardi, tué à la bataille d'Azincourt en 1416, cité *p.* 16, *not.*

Arc (Collége de l'), fondé à Dole, par disposition testamentaire de Philippe-le-Bon, du 8 décembre 1441, *p.* 13, *not.*

Armaria, mot par lequel on désignait les bibliothèques dans les Couvents au moyen âge, *p.* 120, *not.*

Arts libéraux (Les sept); en quoi ils consistaient, *pp.* 72 et 73.

Assassinat de Louis, duc d'Orléans, en 1407, *p.* 34, *not.* — de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, en 1419, *p.* 80.

Aubert d'Hesdin (David), écrivain du xv[e] siècle; extrait de sa *Chronique de Naples;* il vante le goût de Philippe-le-Bon pour les lettres et sa générosité envers les savants, *p.* 14.

B.

BAJAZET (Le sultan) exige une forte rançon pour rendre la liberté au comte de Nevers qu'il a fait prisonnier; procédé généreux de Philippe-le-Hardi à son égard, *p.* 51, *not.*

Balbi de Gènes (Jean), grammairien du xiii[e] siècle, cité *p.* 54, *not.*

Barlaam et Josaphat, roman cité *p.* 97.

Barre (de la), éditeur des *Mémoires* sur Charles VI, Charles VII, et les Ducs de Bourgogne, cité *p.* 51.

Barrois (M[r]. J.), savant auteur de la *Bibliothèque protypographique,* cité p. 9, *not.*, et *p.* 101.

Barthelemi de Glanville, écrivain du xiii[e] siècle, cité *p.* 43, et *p.* 128, *not.*

Bataillier (Jehan), traducteur de la *Légende dorée,* au xiv[e] siècle, cité *p.* 43.

Bâtarde ancienne, courante, brisée, ronde, et autres écritures employées au moyen âge, *pp.* 27-28.

Beckmann, éditeur du *Liber lapidum,* de Marbodius, cité *p.* 86.

Bede le vénérable, cité *p.* 127.

Bedfort (Le duc de) dispose, vers 1430, d'une partie des livres de

Charles V, Charles VI et Charles VII, *p.* 9, *not.*
Belin, enlumineur de livres à Dijon, au xive siècle, cité *p.* 23.
Bercheur (Pierre), traducteur de Tite-Live, au xive siècle, cité *p.* 43.
Bernard (S.), cité *p.* 127, *not.*
Bessarion (Le cardinal), cité *p.* 121, *not.*
Bestiaire (Le livre de), cité *p.* 66. — Autre, *p.* 68.
Bible ystoriée (La), citée *p.* 42.
Bible (Défense de lire la), en français, *p.* 56.
Bibliothèques au moyen âge (Petit nombre de livres qui composaient les) *p.* 119 et 120, *not.*
Blanche (La Royne) de Navarre, citée *p.* 56.
Boccace (Jehan), son traité *Des nobles Femmes*, cité *p.* 45, 82, 83.
Boece, son *Liure de Consolation*, traduit en prose par Jehan de Meun, *p.* 72, 81.
Boisratier (Guill. de), archevêque de Bourges, cité *p.* 61.
Bonnet (Macé), curé de Montereau, trouve le *Breviaire* de Jean-sans-Peur, *p.* 80.
Borron (Robert de), romancier du xiie siècle, auteur présumé du *Saint-Graal*, *p.* 63; traducteur du *Roman de Lancelot*, *p.* 65.
Boucher d'Abbeville (Le Fabliau du), cité *p.* 67.
Boudot (Note sur feu M.), ancien archiviste à Dijon, *p.* 6.
Bourgogne (La Maison de) élevée au rang des premières puissances sous Philippe-le-Bon, *p.* 13.
Brvéiaire de Jean-sans-Peur, perdu sur le pont de Montereau (conjecture sur le), *p.* 80.
Brisebarre, écrivain du xive siècle, traité de *légier compaignon*, par Philippe de Maizières, *p.* 77.
Brunet (M.), célèbre bibliographe, cité *p.* 6, *not.*
Buridan (Nicaise), tabellion de Marguerite de Flandre; échantillon de son style et de son orthographe, *p.* 76, *not.*

C.

CARDINAUX présents au Concile de Constance (Dons faits aux), de la part de Jean-sans-Peur, *p.* 50.
Castellain (Georges), historiographe du Duc Philippe-le-Bon, cité *p.* 17.
Catalogographie, ignorée au xve siècle, *p.* 38.
Catalogue d'une partie des livres des Ducs de Bourgogne : extrait de l'inventaire de 1404, *p.* 41-57 — De l'inventaire de 1405, *p.* 57-76. — De l'inventaire de 1423, *p.* 76-85. — De l'inventaire de 1477, *p.* 85-98.
Catalogue des livres de la bibliothèque des dominicains de Dijon, *p.* 117-122.
Catalogue des livres de l'abbaye de Citeaux, mentionné *p.* 123 et 124, *not.*
Catholicon (Note sur le mot), *p.* 54, *not.*
Cessoles (Jacques de), écrivain du xiiie siècle, auteur présumé d'un livre sur le *Jeu des Echecs*, cité *p.* 60.
Chapelle et oratoire de Philippe-le-Hardi (Livres servant à la), *p.* 52-57.
Charles V, roi de France, cité *p.* 8, 9, 10, 11, 52, 89, 121.
Charles VI, cité *p.* 8, 9, 10, 34, 35, 51, 92.
Charles VII, cité *p.* 9, 10, 92, etc.
Charles-Quint (l'Empereur), son goût pour l'horlogerie, *p.* 84.
Charles-le-Téméraire, Duc de Bourgogne, *p.* 17; — Son goût pour les Lettres, *p.* 17-21, 98.
Chasse (Goût des Rois et des Princes pour la). — Trains de chasse des Ducs de Bourgogne, *p.* 51, *not.* — de Bajazet, *id.* — Le liure de la Chasse, cité *p.* 87.
Chastelain de Coucy (*Li Roumans du*) cité, *p.* 61 et 62.
Chemise de S. Louis, conservée parmi les joyaux de la couronne, *p.* 93.

Cheveux de J.-C., conservés dans un reliquaire, *p.* 94.
Choix de testaments anciens et modernes, ouvrage cité *p.* 13, *not.*
Chousat (Jean), conseiller du Duc Jean-sans-Peur, cité *p.* 30, 33, 35, 36.
Chrestien de Troyes, romancier du XII[e] siècle, met en vers le roman du S. Graal, *p.* 63, cité *p.* 68.
Christine de Pisan, femme savante du xv[e] siècle, ses différents ouvrages cités *p.* 11, 16, 33, 89.
Cléomades (Le liure de), Roman d'Adenez Le Roi, cité *p.* 65 et 66.
Collége de Dole fondé par Philippe-le-Bon, *p.* 13, *not.*
Comestor (Pierre), écrivain du xiii[e] siècle, cité *p.* 42.
Comines, historien du xv[e] siècle, cité *p.* 17.
Concile de Constance, où s'agite la question du tyrannicide, *p.* 50.
Corbechon (Jean), écrivain du xiv[e] siècle, cité *p.* 43.
Courtépée, historien de Bourgogne, cité *p.* 54, *not.*
Couvertures des livres des Ducs de Bourgogne, richement décorées, *p.* 39.
Crapelet (G. A.), célèbre et savant imprimeur de Paris, cité *p.* 62.
Creston (Jean), libraire à Paris au xv[e] siècle, cité *p.* 32.
Crevant (Le maréchal de) a demandé à Louis XI les meubles des Ducs, existant au palais de Dijon, mais ils avaient été accordés au gouverneur-général Georges de la Tremoille, *p.* 99 et 100.
Croy (La maison de) flatte le goût du duc Philippe-le-Bon, pour les livres, par des dons multipliés, *p.* 15.
Curiosités bibliographiques, ouvrage cité *p.* 14, *not.*
Cyrus (Histoire de), précieux manuscrit; sa description, son prix, *p.* 19, *not.* —Acquis par la reine des Belges (Louise-Marie) en 1833, *p.* 20, *not.*

D.

DAUNAY, escripvain à Dijon au xiv[e] siècle, cité *p.* 26.
Déchant, terme de musique, sa signification, *p.* 91, *not.*
Décrétales des Papes, citées *p.* 126, *not.*
Dépenses des Ducs de Bourgogne pour se procurer et faire exécuter des livres précieux : sous Philippe-le-Hardi, *p.* 23-32; — sous Jean-sans-Peur, *p.* 33-36; — sous Philippe-le-Bon, *p.* 36-37.
Desduit des chiens et des oyseaulx (Le liure du), cité *p.* 46.
Discipline, instrument de pénitence à l'usage de S. Louis, cité sous le nom d'*Escourgées* en fer, *p.* 93.
Dominicains (Quelques détails sur le couvent des) à Dijon, *p.* 118-122.
Donat, grammairien du iv[e] siècle, cité *p.* 54.
Donnedieu (Pierre), escripvain du xiv[e] siècle, à Paris, cité *p.* 27.
Ducange, savant philologue, cité *p.* 93.
Ducs de Bourgogne (Les quatre) de la seconde race royale; tableau de leur généalogie, parallèle à celle des Rois leurs contemporains, *p.* 10, *not.* — Leur goût pour les lettres, *p.* 8-21.
Durand (Jean), physicien (médecin) du duc Philippe-le-Hardi, cité *p.* 31.
Duverdier, écrivain français, cité *p.* 46, 67, 71.

E.

ECHECS (*Moralité du jeu des*) ouvrage traduit en français par Jean de Vignay, au xiv[e] siècle, *p.* 59.
Etrennes; elles se donnaient au 1[er] janvier, quoique l'année commençât à Pâques, *p.* 29, *not.*
Evax, roi d'Arabie, médecin sous Tibère, auteur grec du livre *De gemmis*, traduit en vers latins par Marbodius, au xii[e] siècle, *p.* 86.

EVRARD, comte de Frioul, cité pour sa bibliothèque peu volumineuse, *p.* 120, *not.*

F.

FABLIAUX (*Le liure des*), ses diverses éditions, *p.* 69 et 70.
FERRON (Jean le), auteur du XIVe siècle, cité *p.* 60.
FEVRE (Raoul le), chapelain de Philippe-le-Bon, écrivain du XVe siècle, cité *p.* 64.
Flandre (Les anciens comtes de) ont encouragé les lettres, *p.* 12.
Fleur des ystoires d'Oriant (Le liure de *la*), cité *p.* 45.
Formats des livres au XVe siècle, *p.* 38, *not.*
Forme (Les lettres de); ce qu'on entend par ces sortes de lettres dans l'écriture du XVe siècle, *p.* 27 et 28, *not.*
FROISSARD, historien, cité *p.* 12 et 92.
FROMONT (Philippe), évêque de Nevers, confesseur du duc Philippe-le-Hardi, cité *p.* 54, *not.*
FURNIVAL (Richard de), romancier du XIIIe siècle, cité *p.* 67.

G.

GACE ou GASSE de la Bigne, écrivain du XIVe siècle, cité *p.* 46 et 86.
GAGNE de Perrigny (Ant.-Bernard), Président au Parlement de Bourgogne, cité *p.* 100.
GALILÉE, savant italien, inventeur du télescope, cité *p.* 32, *not.*
GALLIOT-DUPRÉ, savant imprimeur et éditeur, cité *p.* 86.
GALLOPÈS d'Angers (Jean), écrivain du XIVe siècle, cité *p.* 65.
Garde-joyaux, titre donné aux bibliothécaires dans le XVe siècle, *p.* 14.
GAUTIER de Coinsi, écrivain du XIIIe siècle, cité *p.* 72.
GAUTIER de Metz, auteur du livre de *Mapmonde* ou *Ymaige du monde*, cité *p.* 72.
GELÉE ou GIÉLÉE de Lille, auteur du *Nouveau Renard*, cité *p.* 70.
Généalogie synoptique des fils et petits-fils du Roi Jean, *p.* 10, *not.*
GERARD de Blaye, évêque d'Angoulême, cité *p.* 121, *not.*
GERSON (Jean), savant théologien du XVe siècle, cité *p.* 35, *not.*
GIRARDIN d'Amiens, écrivain du XIIIe siècle, cité *p.* 45, 71.
Giron le Courtois (Le livre de), cité *p.* 96.
Graal (Saint) ou GRÉAL, définition de ce mot et histoire de ce vase, *p.* 63.
GRÉGOIRE IX, pape, cité *p.* 126, *not.*
GUIARD des Moulins, écrivain du XIIIe siècle, cité *p.* 42.
GUILLAUME, savant théologien de Paris, au XIIIe siècle, cité *p.* 125, *not.*
GUILLAUME de la Charité, escripvain (copiste) à Paris, dans le XVe siècle, cité *p.* 34.
GUILLAUME de Machaut, auteur du XIVe siècle, cité *p.* 97.
GUILLAUME de Nangis, chroniqueur, cité *p.* 75.
Guillaume des Bares (Le liure de) et *des sept Saiges*, célèbre roman, *p.* 70 et 71.
GUILLAUME d'Osmont, auteur du *Lapidaire*, cité *p.* 87.
GUILLEVILLE (Guillaume de), auteur du XIVe siècle, cité *p.* 65.
GUYOT d'Angers, escripvain employé par le duc Philippe-le-Bon, *p.* 15.

H.

HAYTON de Courchy, écrivain arménien du XIVe siècle, cité *p.* 45.
HÉBERS, auteur du XIIe siècle, cité *p.* 71.
Histoire de Cyrus, précieux manuscrit, cité et décrit, *p.* 18-20.
Histoires de Troyes (Recueil des), *p.* 64.
Horloge de Courtrai prise en 1382, et envoyée à Dijon par Philippe-le-Hardi, *p.* 84.

Horlogerie (Goût de Charles-Quint pour l'), *p*. 84.
Houdanc (Raoul de), romancier du XIIe siècle, cité *p*. 68.
Huet (évêque d'Avranche), son opinion sur le Roman de *Barlaam et Josaphat*, *p*. 98.
Hugues IV, duc de Bourgogne, cité *p*. 122, *not*.
Hugues de Saint-Cher, auteur de la concordance de la Bible, cité *p*. 126 et 127, *not*.
Huile de la Sainte Vierge, gardée dans un reliquaire, *p*. 94, *not*.
Huisseries, explication de ce mot, *p*. 83, *not*.

I.

IMPRIMERIE, date de son introduction dans plusieurs villes de Belgique, *p*. 20.
INNOCENT III, pape, cité p. 126, *not*.
Inventaire des livres et romans du duc Philippe-le-Hardi (en 1404), *p*. 41-57. — Des livres de la duchesse Marguerite de Flandre, en 1405, *p*. 67-76. — Des livres de la duchesse Marguerite de Bavière, en 1423, *p*. 76-85. — Des livres provenant du duc Charles-le-Téméraire, en 1477, *p*. 85-98. — Dates des quatre inventaires, p. 7, *not*.
Inventaire des meubles du duc Philippe, *p*. 104.
Inventaire des joyaux du Roi Charles VI, *p*. 92-94.

J.

JACQUEMART, nom donné à plusieurs horloges, *p*. 84.
Jalousie (Plaisante anecdote de), racontée par Ducange, *p*. 93.
Jean, Roi de France; généalogie de ses fils et petits-fils, *p*. 10 *not.*; cité *p*. 121.
Jean, duc de Berry; sa bibliothèque considérable pour le temps, *p*. 8, 61, 78.
Jean de Bourgogne, comte d'Estampes, petit-fils du duc Philippe-le-Hardi, cité *p*. 16, *not*.
Jean de Cirey, abbé de Citeaux, cité *p*. 124, *not*.
Jean de Mehun, dit Clopinel, célèbre écrivain du XIIIe siècle, cité *p*. 47, 48, 52, 72, 81.
Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne; son goût pour les lettres, *p*. 12, 13; — Ses dépenses pour acquisition de livres, *p*. 33-36.
Jean Damascene (S.); Roman qui lui est attribué, *p*. 97.
Jeanne de Bourgogne, première femme du Roi Philippe VI, citée *p*. 77.
Jeanne II, reine des Deux-Siciles, citée *p*. 45.
Josephe, historien juif, cité *p*. 95.
Joyaux de Charles VI (inventaire des), *p*. 92-94. — De Marguerite de Flandre, *p*. 108.

L.

LABBE (Le P.), savant Jésuite, cité *p*. 65.
La Croix-du-Maine, écrivain français, cité *p*. 46, 71.
La Curne de Sainte Palaye, écrivain français, cité *p*. 46, 68, 75.
Lamarche (M. de), premier président au Parlement de Dijon, cité *p*. 101.
La Marche (Olivier de), écrivain du XVe siècle, cité *p*. 18, *not*.
Lapidaire (Le), traduit du latin de Marbodius, cité *p*. 86.
La Serna Santander, savant bibliographe, cité *p*. 9, *not.*, et *p*. 101.
Leboeuf (l'abbé), savant philologue, cité *p*. 8, 29.
Lefevre (Raoul), auteur des *Hystoires de Troyes*, cité *p*. 64.
Le Franc (Martin), auteur de l'*Estrif de fortune*, cité *p*. 16.
Légende dorée, citée *p*. 43, 131.
Legrand d'Aussy, écrivain français, cité *p*. 49, 69.

Le Grant (Jaeques), auteur du *livre des Bonnes Mœurs*, cité *p.* 15.

Le Laboureur, auteur de l'*Histoire de Charles* VI, cité *p.* 8, *not.*

Leroux de Lincy, savant philologue, cité *p* 22, *not.*

Lescuyer (Robert), libraire à Paris, au xive siècle, cité *p.* 25.

Lettres de forme, lettres de somme, bâtarde ancienne, brisée, ronde, écriture gothique, etc. (Note sur les), *p.* 27-28.

Lhuillier (Martin), libraire à Paris, au xive siècle, cité *p.* 25.

Libraria, nom qu'on donnait aux bibliothèques des particuliers, dans le moyen âge; — *Librarius*, nom donné au bibliothécaire; — *Librariatus*, fonction du bibliothécaire, *p.* 120, *not.*

Linfol (Pierre), libraire à Paris, au xve siècle, cité *p.* 33.

Livres (Des) considérés comme joyaux, leur rareté, leur cherté, *p.* 13, 14, *not.*

Livres (Des) enchaînés, *p.* 130, *not.*

Lorris (Guillaume de), auteur du *Roman de la Rose*, cité *p.* 47, *not.*

Louis IX (S.), Roi de France, cité *p.* 77 et *p.* 121, *not.*

Louis XI, Roi de France, cité *p.* 10, *not.*, 21, 22, 37, 98, 99, 100.

Lunettes, note sur l'époque de leur découverte, *p.* 32.

M.

MACHAUT (Guillaume de), cité *p.* 97.

Maillard de Chambure, membre de plusieurs sociétés savantes, conservateur des Archives de Bourgogne, cité *p.* 6, *not.*

Male (Louis de), comte de Flandre, beau-père de Philippe-le-Hardi, cité *p.* 12.

Male-Marrastre (le Roman de la) cité *p.* 98.

Mallet (Gilles), garde de l'ancienne bibliothèque du Louvre, en fait l'inventaire, *p.* 9, *not.*

Mandeville (le Livre de Jehan de) cité *p.* 68.

Mantel de S. Louis, conservé parmi les joyaux de la couronne, *p.* 93.

Manuel (les frères Polequin et Janequin), enlumineurs de livres au xve siècle, cités *p.* 30, 31.

Map (Gautier), romancier du xiie siècle, cité *p.* 63, 65.

Marbodius, écrivain du xiie siècle; son *Liber lapidum*, cité *p.* 86.

Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur, citée *p.* 7, *not.*, *p.* 76, 84.

Marguerite de Flandre, veuve de Philippe-le-Hardi, citée *p.* 7, *not.*, *p.* 76, *not.*

Marguerite d'Yorck, femme de Charles-le-Téméraire, citée *p.* 21.

Marie de Bourgogne, fille du duc Charles, épouse l'archiduc Maximilien, citée *p.* 10, *not.*

Marie de France, poète du xiie ou xiiie siècle, citée *p.* 49.

Marot (Clément), poète du xve siècle, cité *p.* 47.

Martin de Pologne, chroniqueur, cité *p.* 129, *not.*

Matheolus (le Livre de), ou *Satyre contre le mariage*, p. 90.

Maximilien (l'archiduc), cité *p.* 10, *not.*

Mensel de Hesdin (Jean), écrivain du xve siècle, employé par Philippe-le-Bon, *p.* 15.

Méon (M.), philologue très-instruit dans la littérature française du moyen âge, cité *p.* 47.

Meubles et joyaux des Ducs de Bourgogne (un mot sur les inventaires des), *p.* 103-114.

Meun, voy. Jean de Mehun.

Miniatures ridicules dans le *Recueil des Hystoires de Troyes*, p. 64.

Miracles de Nostre-Dame (le liure des) cité *p.* 72.

Missel donné en étrennes à Philippe-le-Hardi, par son chancelier, *p.* 30, *not.*, *p.* 52.

Montres (les) n'ont été en usage qu'au xvie siècle, *p.* 84.

N.

NAMUR (M. P.), bibliographe, cité *p.* 102.
NANGIS (Guillaume de), historien du XIIIe siècle, cité *p.* 75.
NELLI (Clément de), auteur d'une vie de Galilée, cité *p.* 32, *not.*
NICOLAS de Gonesse, écrivain du XVe siècle, cité *p.* 20, 96.
NICOLAS de Nicolis, bibliophile italien, cité *p.* 121, *not.*
NODIER (Charles), savant éditeur des *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, cité *p.* 46.
Nouvelles (les cent *nouvelles*), ouvrage composé à la Cour de Philippe-le-Bon, *p.* 22, *not.*

O.

OGIER LE DANOIS (le Roman de), cité *p.* 45.
ORESME (Nicolas), écrivain du XIIIe siècle, cité *p.* 42, 52.
ORLÉANS (Louis duc d') assassiné par ordre de Jean-sans-Peur, cité *p.* 34-35.
OSMOND (Guillaume), auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Lapidaire*, cité *p.* 87.

P.

PAINS à cacheter, déjà en usage sous Charles VI, *p.* 93.
Paon (le livre des *Vœux du*), cité *p.* 77.
Papes dont les bulles sont relatives à l'établissement et à la discipline du couvent des Dominicains de Dijon, *p.* 119.
Pélerinaige du monde (le), cité *p.* 44.
Pélerinaige de la vie humaine (le livre de), cité *p.* 65.
PERROT de S. Cloot (S. Cloud), écrivain du XIVe siècle, cité *p.* 70.
PETIT (Jean), cordelier, apologiste de l'assassinat de Louis duc d'Orléans, *p.* 34 et 35, *not.*
PÉTRARQUE ; son livre des *Remèdes de l'une et de l'autre fortune*, cité *p.* 86.
PHILIPPE, comte de Nevers, et Antoine, comte de Rethel, son frère, fils de Philippe-le-Hardi, tués à la bataille d'Azincourt, en 1415, cités *p.* 16, *not.*
PHILIPPE-LE-BON, duc de Bourgogne; son goût pour les lettres, *p.* 13 ; — date de sa mort; fortune qu'il a laissée, *p.* 17.
PHILIPPE-LE-HARDI, duc de Bourgogne; son goût pour les lettres, *p.* 8 ; — ses dépenses pour acheter et faire exécuter de beaux ouvrages, *p* 23-32 ; — fait enlever l'horloge de Courtrai, et la fait conduire à Dijon, *p.* 84 ; — date de sa mort, *p.* 10 ; — transport de son corps de Hall à Dijon, *p.* 53 et 54, *not.*
PHILIPPE de Maizières, écrivain du XIVe siècle, cité *p.* 77.
PHILIPPE DE ROUVRE, dernier duc de Bourgogne de la première race royale, cité *p.* 23, 24, *not*
PIERRE DE BLOIS, savant théologien du XIe siècle, cité *p.* 131, *not.*
PIERRE LOMBARD, le maître des sentences, cité *p.* 125, *not.*
Pipe d'or ; signification de ce mot, p. 52, *not.*
PLANCHER (Dom), historien de Bourgogne, cité *p.* 35, *not.*
Platine d'argent doré, pour mettre les lunettes du duc Philippe-le-Hardi, *p.* 32.
POGGE de Florence, auteur de la traduction latine de l'*Histoire de Cyrus*, par Xenophon ; cité p. 19, *not.*
PONT DE VESLE (M^r de), bibliophile, cité *p.* 101.
PORÉE (Martin), jacobin, chancelier du duc Jean-sans-Peur, envoyé au concile de Constance, *p.* 50 ; — donne un *Missel* au Duc, *p.* 53.
POSSEVIN (Antoine), savant auteur du XVIIe siècle, cité *p.* 128.
Préambule de l'inventaire des meubles de Philippe-le-Hardi, *p.* 104; — de Marguerite de Flandre, sa veuve, *p.* 108.

Premierfait (Laurent de), écrivain du xive siècle, cité *p.* 83.
Presles (Raoul de), écrivain du xiiie siècle, cité *p.* 43.
Prévost, scribe du bailliage de Dijon, au xve siècle, cité *p.* 37.
Propriété des choses (le livre de la), cité *p.* 30, 43, 71, 81, 128.
Propriété des pierres (le livre de la), cité *p.* 57, 69.
Propriétés des bestes (le livre des), cité *p.* 82.
Protypographie de Mr J. Barrois, citée *p.* 101.
Psalterium, précieux manuscrit en lettres d'or, cité *p.* 20, 21.
Puligny (Jean de), garde des joyaux de Charles VI, cité *p.* 92.

Q.

QUERARD (M^r), savant bibliographe, cité *p.* 6, *not.*
Quétif (le P.), historien de l'ordre des Frères prêcheurs, cité *p.* 128, *not.*

R.

RAOUL (Jehan), prebstre de Dijon, copiste et enlumineur, cité *p.* 37.
Raponde (Dyne), marchand à Paris, procure de beaux livres au duc Philippe-le-Hardi, *p.* 28; — lui rend de grands services, *p.* 29, *not.*
Raponde (Jacques), frère du précédent, pourvoit aussi, à grands frais, la bibliothèque du duc Philippe, de livres curieux; cité *p.* 27, 30, 31, 33.
Raymond (Frère), chapelain du pape Grégoire IX, cité *p.* 126, *not.*
Raynouard (M.), savant explorateur de la langue romane, et philologue distingué, cité *p.* 48 et 81.
Reliques, la plupart singulières, mentionnées dans l'inventaire de Charles VI, *p.* 93; — et dans l'inventaire des meubles du chastel de Noyers, *p.* 94, *not.*
Renart (Le Roumant du), cité *p.* 70.
Renouard père (M.), savant éditeur d'un grand nombre de beaux ouvrages, et surtout de la meilleure édition des *Fabliaux* de Legrand d'Aussy, cité *p.* 69, 70.
Robert (M.), éditeur des *Fables inédites* des xiie, xiiie et xive siècles, cité *p.* 49.
Robert de Borron, écrivain du xiiie siècle, cité *p.* 74.
Rochefort (Guy de), premier président au Parlement de Bourgogne, cité *p.* 100.
Rollon ou Robert, premier duc de Normandie, cité comme ayant fourni le sujet de *Robert le Diable*, *p.* 72.
Roman de la Rose (note sur le), *p.* 47, *not.*
Roquefort (M^r), philologue distingué, cité *p.* 49 et 63.
Rusticien de Pise, écrivain du xiiie siècle, traducteur des Romans de *Giron-le-Courtois* et du *Bruth*, etc., cité *p.* 71 et 96.
Rutbeuf, écrivain du xiiie siècle, cité, *p.* 70.

S.

SALVINO Degli Armati, habile italien, passe pour l'inventeur des lunettes, cité *p.* 32, *not.*
Sendebad, très ancien écrivain indien, cité *p.* 71.
Simon de Hesdin, auteur du xive siècle, cité *p.* 20 et 96.
Simon (Richard), savant philologue biblique, cité *p.* 42.
Sinner, (M^r), érudit du xviiie siècle, cité *p.* 59 et 63.
Soillot (Charles), écrivain du xve siècle, cité *p.* 15, 17.
Solas, explication de ce vieux mot, *p.* 44.
Sommes (Diverses) payées par les Ducs de Bourgogne, pour acquisition, enluminure et reliûre de livres, *p.* 23-38.

T.

TESTAMENT de Philippe-le-Bon, cité *p.* 13, *not.*

Thomas d'Aquin (S.), cité *p.* 129, *not.*

Tolins (Hugues de), chroniqueur du Duc Charles-le-Téméraire, cité *p.* 37.

Trémoille (Georges de la), seigneur de Craon; lettre qu'il écrit au sujet du don que lui a fait Louis XI, des meubles du feu duc Charles, *p.* 99.

Trivium et quadrivium: ce que l'on entend par ces mots, *p.* 72 et 73.

U.

URRIES (Moses Ugo de), traducteur espagnol de Valère-Maxime, cité *p.* 20.

V.

VALERE-MAXIME, précieux manuscrit de la Bibliothèque de Charles-le-Téméraire, cité *p.* 20.

Vallière (le Duc de la), célèbre bibliophile, cité *p.* 101.

Van-Praet (Joseph), bibliographe très-distingué, publie l'inventaire de l'ancienne bibliothèque du Louvre, dressé par Mallet en 1373, cité *p.* 9, *not.*, *p.* 14, *not.*, et *p.* 125, *not.*

Vasque de Lucene, écrivain du XVe siècle, cité *p.* 18-20, *not.*

Vauquelin (Jean), auteur du XVe siècle, cité *p.* 16, *not.*

Vénerie du Duc Philippe-le-Bon (détails sur la), *p.* 51, *not.*

Vergy (Alix de), fondatrice des Dominicains de Dijon, *p.* 118, *not.*

Vignay (Jehan de), traducteur de la *Légende dorée* au XIVe siècle, *p.* 43, 59, 77.

Vincent de Beauvais, écrivain du XIIIe siècle, cité *p.* 77 et 129.

Voie d'Enfer et Paradis (le liure de la), cité *p.* 68.

Voragine (Jacques de), auteur de la *Légende dorée,* cité *p.* 43 et *p.* 131.

X.

XÉNOPHON, cité *p.* 17, 18 et 19.

Y.

YSOPET (le livre appelé *Fables-*), c'est-à-dire *fables* d'Esope, cité *p.* 48.

Ystoires et croniques des contes de Flandre; ouvrage cité *p.* 48. — Autres croniques de Flandre, *p.* 52.

Ystorié, définition de ce mot appliqué aux livres, *p.* 30.



NOTICE

DE QUELQUES OUVRAGES DE M. G. PEIGNOT,

Qui se trouvent chez Victor LAGIER, *libraire-éditeur à* DIJON.

(Affranchir les lettres.)

PREDICATORIANA ou révélations singulières et amusantes sur les Prédicateurs, entremêlées d'extraits les plus piquants des sermons bizarres et facétieux prononcés notamment dans les XVe, XVIe et XVIIe siècles, tant en France qu'à l'étranger; suivies d'anciennes pièces curieuses inédites, avec notes historiques et philologiques; un gros volume in-8°. . . . 6 fr.
Papier collé des Vosges. . . . . 7 f. 50 c.

LE LIVRE DES SINGULARITÉS, un gros vol. in-8° de 500 pag., 6 fr. Pap. vergé, collé des Vosges. . . . . 7 fr.

MANUEL DU BIBLIOPHILE, ou Traité du choix des livres les plus propres à former une collection précieuse et peu nombreuse; 2e édit. augm.; 2 gros vol. in-8°, pap. fin. . . 9 f.

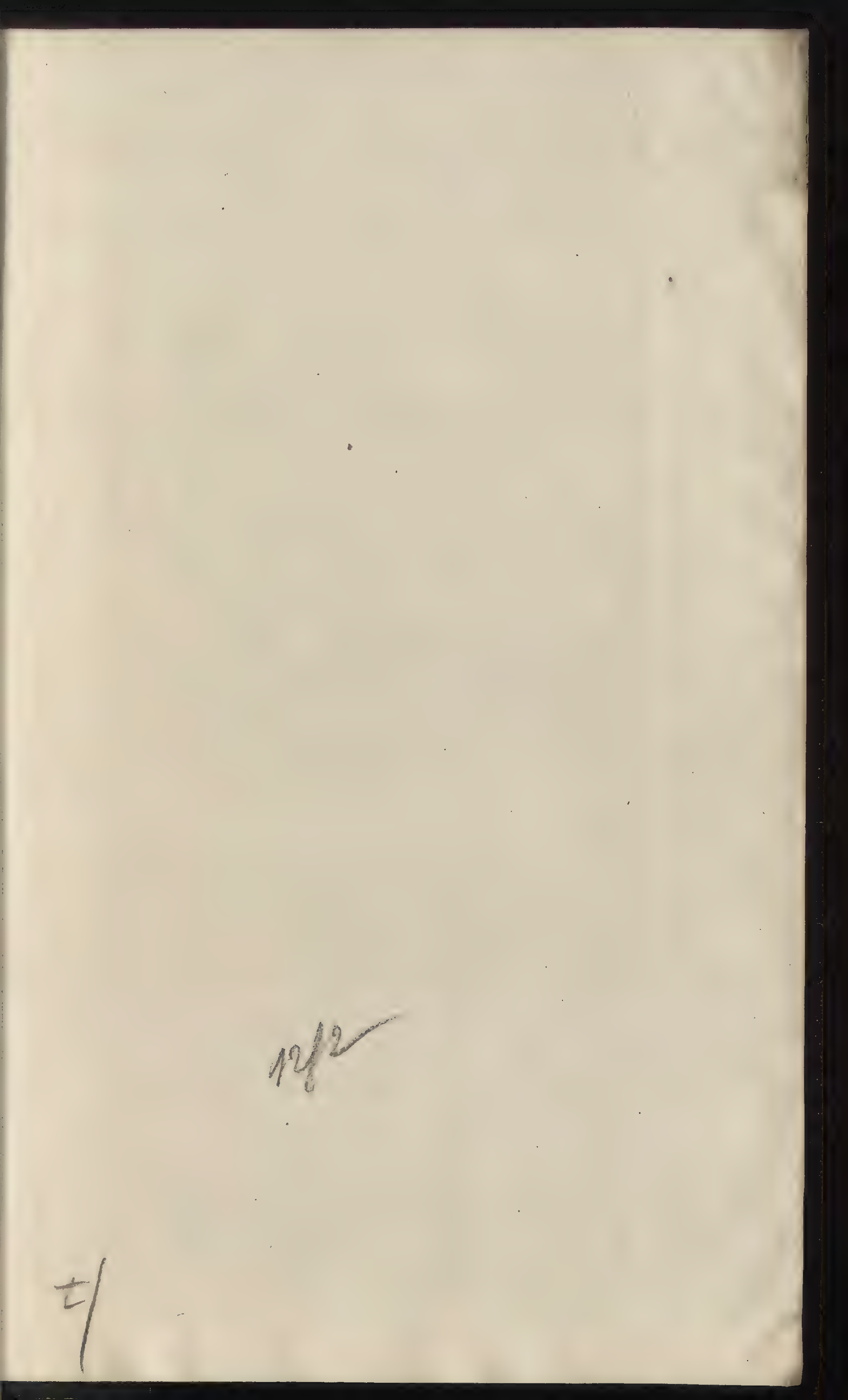
Ce Traité présente en détail, 1° la Notice des ouvrages peu nombreux pour lesquels les grands hommes de tous les temps ont eu une prédilection particulière; 2° l'indication raisonnée des morceaux les plus parfaits et les plus saillants des Classiques grecs, latins, français et étrangers; 3° une Bibliographie des meilleurs ouvrages dans tous les genres, propres à former une Bibliothèque plus ou moins nombreuse, mais très-bien choisie; les meilleures éditions, en différents formats, avec les prix désignés pour chaque auteur; la manière de disposer une bibliothèque, d'y classer les livres et de les préserver de toute avarie; avec des détails sur les formats, sur les différents genres de reliûres, etc., etc.

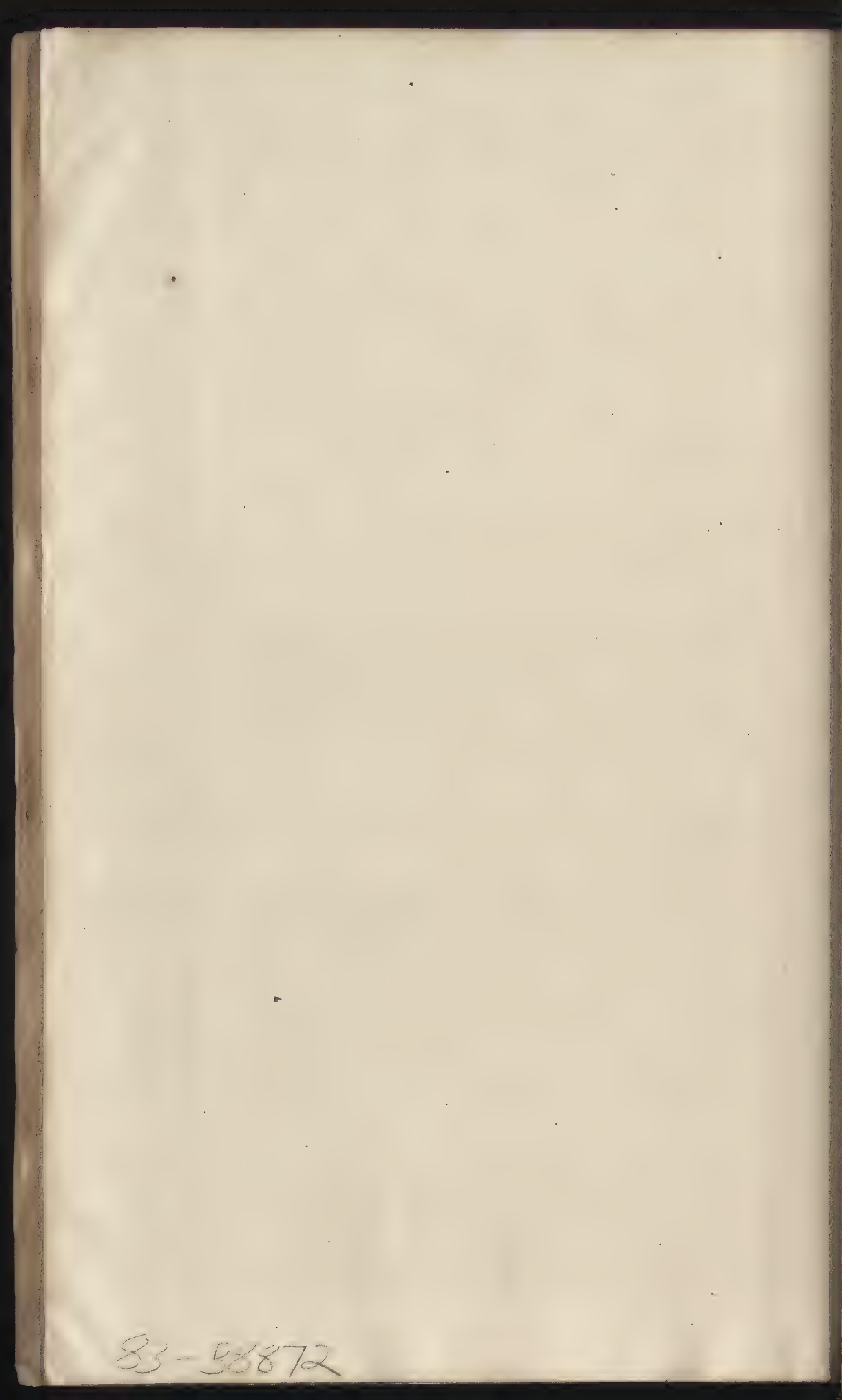
CHOIX DE TESTAMENTS anciens et modernes, remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie, avec des détails historiques et des notes; 2 forts vol. in-8°, très-bien imprimés. . . . . 9 fr.

RECHERCHES historiques sur les danses des morts. — Analyse de tout ce qui a été publié sur l'origine des cartes à jouer. Dijon, 1826; 1 vol. in-8°, avec 5 fig. . . . . 9 fr.

Deux ouvrages d'érudition, le premier sur un sujet peu connu en France; le second sur une matière assez obscure, mais intéressante. Le volume est entièrement imprimé sur papier fin d'Annonay; le tirage est peu nombreux.

RECHERCHES historiques sur l'origine et l'usage de l'instrument de pénitence appelé DISCIPLINE; in-8°, pap. fin. 1 f. 50 c.




83-58872

Collated Complete

$xx5/75

35261*




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00626 2121

